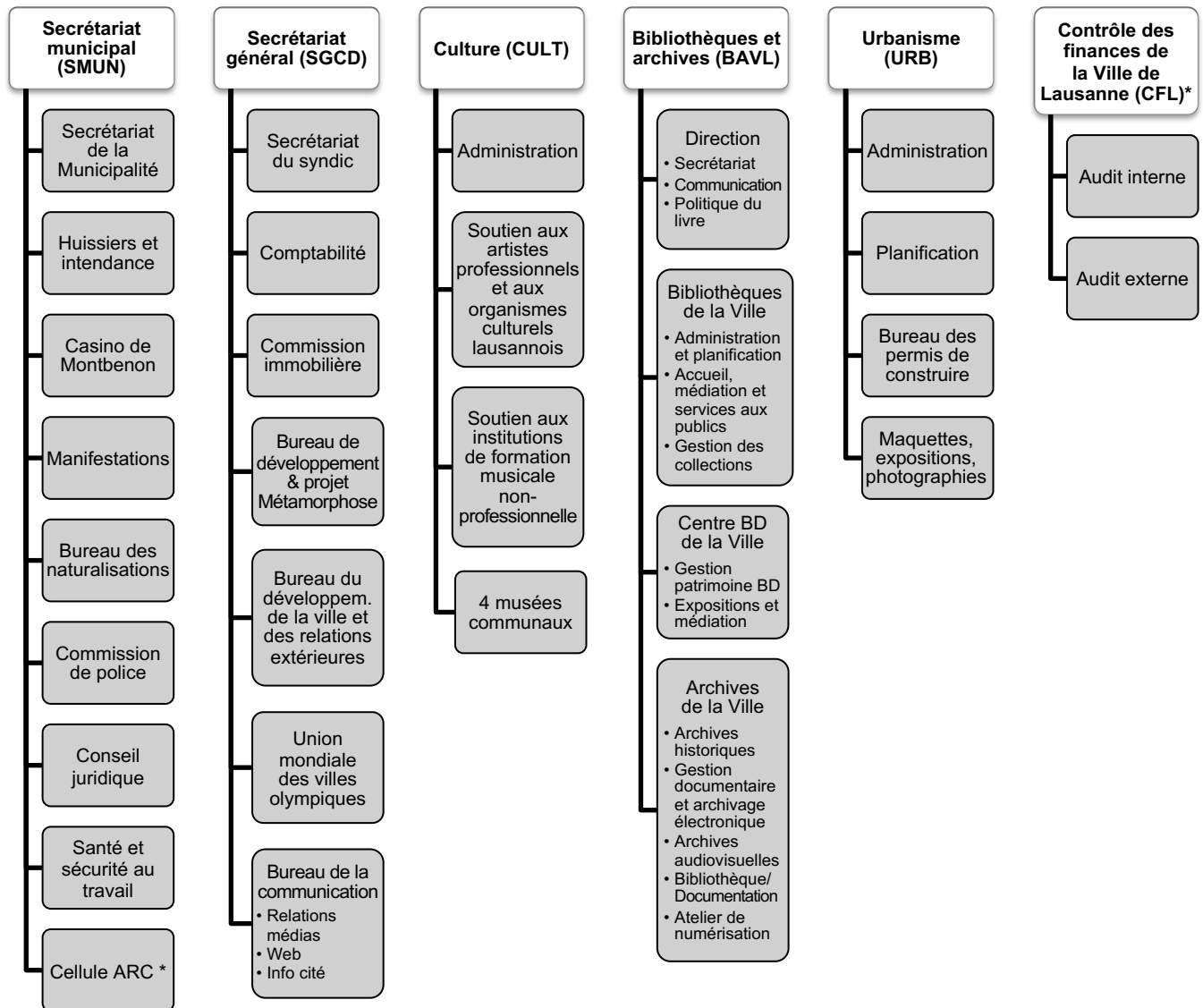


Direction de la culture et du développement urbain

Syndic



* rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

Direction de la culture et du développement urbain (CD)

2018 fut synonyme d'importants projets et réalisations dans le domaine du développement urbain. Plusieurs projets immobiliers ont accueilli leurs premiers locataires (Sévelin, En Cojonnex et Les Fiches pour un total de 280 logements), alors que d'autres ont démarré (Boveresses, Saint-Martin) ou sont en voie d'achèvement (Falaises, Morges 58, Pra Roman, En Contigny notamment). Par ailleurs, les deux premières réalisations du projet Métamorphose ont pu être inaugurées : le nouveau parc des Plaines-du-Loup, baptisé « Parc du Loup » et le centre de football de la Tuilière. Aux Prés-de-Vidy, à la suite du concours d'idées par mandats d'études parallèles, une image directrice intégrant les parcelles nord de l'établissement horticole a été établie.

Toujours en matière de développement urbain, le nouveau Plan directeur communal a été finalisé en parallèle aux travaux préparatoires de révision du Plan général d'affectation. Le Conseil communal a également voté les crédits nécessaires au démarrage des réaménagements des places de la Riponne et du Tunnel. Parallèlement au développement de plusieurs grands projets urbains (Sévelin, Rasude, Plaines-du-Loup et Prés-de-Vidy), les exigences posées par le Canton suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire ont impliqué l'abandon des projets de nouveaux quartiers à Vernand.

Dans le domaine de la culture, l'année a été notamment marquée par la réouverture du Musée historique de Lausanne suite à une rénovation complète, la pose de la 1^{ère} pierre du bâtiment qui abritera le musée de l'Elysée et le mudac sur le site de *Plateforme 10*, le succès de la refonte du concept d'animation culturelle de l'été avec *Les garden-parties de Lausanne*, l'accueil à Lausanne du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine pour 21 représentations d'*Une chambre en Inde* et la création de l'École de Musique Lausanne (EML), issue du regroupement de cinq institutions d'enseignement musical.

Dans le domaine des bibliothèques et archives, il faut relever une nouvelle croissance du nombre de lecteurs qui témoigne du dynamisme de la lecture publique et des animations organisées par les différentes bibliothèques de la Ville. Les activités du bibliobus ont aussi repris et les débuts de l'ouverture du dimanche à La Sallaz sont prometteurs. Sur le plan patrimonial, la mise en ligne d'une plateforme numérique d'archives couronne des années de travail. Les activités de politique du livre ont notamment été marquées par le succès croissant du Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne.

Sur le plan des relations internationales, l'année 2018 aura été marquée par l'organisation de la 5^e édition du sommet Smart Cities & Sport à Lausanne et le congrès des villes olympiques. Environ 300 participants d'une soixantaine de villes dont Pékin, Londres, Paris, Mexico ou Los Angeles y ont pris part. A cette occasion, M. Thomas Bach, président du CIO, a remis la coupe olympique au syndic de Lausanne, président de l'association mondiale des villes olympiques.

Sur le plan de la communication, 2018 aura vu l'arrivée du journal communal en partenariat avec *Lausanne Cités* et le développement de la nouvelle identité visuelle lausannoise (logo) fondée sur les armoiries de la Ville.

Enfin, au niveau institutionnel, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité ainsi que la révision de la loi cantonale sur le droit de cité, a permis une refonte importante des procédures, la commission consultative des naturalisations procédant dorénavant seule, sans conseiller municipal, aux auditions. Enfin, le recueil systématique du droit communal a été établi et mis en ligne.

SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est d'organiser la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Les missions principales du SMUN sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes (LC). Le SMUN est un service composé de dix unités :

- secrétariat de la Municipalité
- bureau des naturalisations, des déclarations et du registre civique

- huissiers et intendance
- conseil juridique
- assurances choses et patrimoine
- Casino de Montbenon
- commission de police
- manifestations
- santé et sécurité au travail
- secrétariat du Conseil communal (uniquement système de gestion RH et budgétaire)

EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	8.10	8.10	8.50	8.50
Cellule ARC	1.50	1.50	1.50	1.50
Commission de police	9.00	8.30	9.00	8.90
Conseil juridique	3.40	3.30	3.40	3.50
Direction SMUN	4.70	4.70	7.10	7.00
Huissiers et Intendance	13.44	13.42	12.20	12.20
Manifestations	2.80	2.80	2.00	1.80
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	2.00	2.00	2.20	1.90
Registre civique	1.10	0.80	1.10	0.80
Santé et Sécurité au travail	11.85	10.70	11.85	11.40
Secrétariat Conseil communal	4.05	5.05	4.05	4.05
Secrétariat de la Municipalité	7.40	6.20	5.80	4.70
Total service	76.34	73.87	75.70	73.25

L'unité RH de la Direction CD est rattachée au SMUN, ce qui explique l'augmentation apparente d'EPT pour l'unité administrative « Direction » du SMUN.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Total service	- 0.64

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Casino	10	8.10	10	8.50
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50
Commission de police	9	8.30	10	8.90
Conseil juridique	4	3.30	4	3.50
Direction SMUN	5	4.70	8	7.00
Huissiers et Intendance	15	13.42	13	12.20
Manifestations	3	2.80	2	1.80
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	2	2.00	2	1.90
Registre civique	1	0.80	1	0.80
Santé et Sécurité au travail	14	10.70	15	11.40
Secrétariat Conseil communal	6	5.05	5	4.05
Secrétariat de la Municipalité	7	6.20	5	4.70
Total service	85	73.87	84	73.25

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	7	9
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	8	10

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	7

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Suite à l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité et de la révision de la loi cantonale sur le droit de cité, la Municipalité a délégué à la commission consultative des naturalisations les auditions des candidats à la naturalisation. Cette réorganisation permet de traiter dans les meilleurs délais possibles les nombreux dossiers déposés sous le régime de l'ancien droit.

La communication des décisions de la Municipalité a connu plusieurs évolutions significatives en 2018. Le SMUN collabore étroitement avec le Bureau de la communication et le Secrétariat du Conseil communal à cette fin. Le recueil systématique du droit communal a été mis en ligne au printemps 2018. Ensuite, les préavis et rapports-préavis contiennent désormais une partie introductive « résumé », qui permet de saisir rapidement les principaux enjeux de ces derniers et qui peut être reprise dans les actualités municipales.

SECRÉTARIAT DE LA MUNICIPALITÉ

Missions du Secrétaire municipal

Les missions principales du Secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la LC. Selon ces dispositions, le Secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès-verbal des séances. Il est notamment en charge :

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale ;
- de la co-signature des actes de la Municipalité ;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat ;
- de la liaison avec le bureau du Conseil communal ;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité ;
- des tâches que lui attribue la Municipalité ;
- de l'organisation de l'installation des autorités.

Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité

Le Secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité.

Le SMUN a organisé 44 séances de Municipalité en 2018, chaque séance représentant en moyenne environ 150 décisions, qui suivent chacune des processus variés selon qu'il s'agit d'adoption de décisions sur des objets de compétence municipale, des préavis ou rapports-préavis ou autres documents pour le Conseil communal, de décisions particulières dans des domaines tels que des adjudications, des permis de construire, d'échanges d'informations, de courriers, d'invitations, d'affaires de personnel, etc.

Le SMUN, en étroite collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique ainsi que le secrétariat du Conseil communal, a poursuivi les travaux concernant le projet d'informatisation des séances de la Municipalité et du Conseil communal.

Coordination entre la Municipalité et l'administration communale

De manière générale, le SMUN a pour mission d'appuyer et d'informer les directions et services dans leurs tâches ayant un impact potentiel sur les travaux de la Municipalité. Le rôle de coordination du SMUN peut désormais s'appuyer sur les secrétaires généraux, dont la généralisation a été décidée par la Municipalité en début de législature. Le Secrétariat

municipal coordonne ainsi un groupe de travail permanent avec les sept secrétaires généraux et les chefs de service des principaux services transversaux (finances, personnel et informatique). Ce groupe se rencontre à un rythme mensuel et traite de dossiers transversaux tels que le plan structurel d'amélioration financière (PSAF) ou encore le suivi du programme de législation.

Tâches attribuées par la Municipalité

Outre son rôle d'organisation et d'appui aux travaux de la Municipalité, cette dernière peut confier des mandats spécifiques au SMUN, en particulier l'élaboration de rapports ou l'accompagnement de démarches transversales, comme le suivi du programme de législation.

Dans le domaine des relations extérieures, le SMUN est chargé des relations avec les partenaires institutionnels (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil, etc.). Il est chargé de la coordination en matière de consultations cantonales et fédérales. Au cours de l'année 2018, la Ville a répondu à près de 20 consultations fédérales, principalement via l'Union des villes suisses qui coordonne la position des villes sur la scène fédérale.

En 2018, la Municipalité a rencontré les municipalités vaudoises de Chavannes-près-Renens, Morges, Montreux, Epalinges et Vevey. Des échanges ont également lieu avec les principales villes du pays. La Municipalité a ainsi invité en 2018 la Municipalité de la Ville de Berne et a été invitée par le Conseil administratif de la Ville de Genève. Comme chaque année, une rencontre avec le Conseil d'Etat a eu lieu, ainsi qu'une autre avec la Députation lausannoise au Grand Conseil.

Liens avec le Conseil communal

Le SMUN est le service de l'administration de liaison entre la Municipalité et le Conseil communal (propositions d'attribution et transmission des dépôts, préparation des demandes de traitement prioritaire, etc.). Des liens étroits existent entre le SMUN et le Secrétariat du Conseil communal, qui est rattaché au plan des postes du SMUN.

Protocole et réceptions

Le SMUN a assuré l'organisation des réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité, et pris en charge la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements publics et privés de la Ville tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information, accueil de délégations, réceptions et cérémonies diverses. Parmi les événements marquants, on relèvera en particulier :

- le passage de la flamme de Special Olympics « Flame of Hope » le 18 mai à la place de la Palud, à l'occasion du 50^e anniversaire du Mouvement sportif international pour personnes en situation de handicap mental ou de polyhandicap ;
- l'accueil de la Conseillère fédérale Doris Leuthard pour la Fête nationale le 1^{er} août à Lausanne ;
- l'ouverture du 33^e congrès de la Conférence internationale des Barreaux de tradition commune, le 5 décembre, au Palais de Beaulieu.

Lausanne à Table

La Ville de Lausanne soutient la mise en valeur des produits locaux, ainsi que celle des artisans et des métiers de bouche de la région. Lausanne à table est l'une des pierres angulaires de la stratégie gastronomique de la Ville. Plus de 130 dates et 50 événements ont composé le programme 2018. Des grands classiques organisés par l'Association : Pique-Nique du 1^{er} août, Miam festival, à Table!, Fondue d'Automne, aux nouveautés : Battle de Chasselas & Raclette et Tables éphémères. De plus, des dizaines d'événements labellisés, à savoir organisés par des tiers, ont été intégrés dans le programme. Ces événements ont réuni plus de 60'000 participants (50'000 en 2017).

L'association s'est également développée et regroupe plus de 180 membres (150 membres en 2017), et neuf membres au comité. Afin de fédérer les membres, les Apéros de Lausanne à Table ont désormais lieu deux fois l'an.

Forum de l'Hôtel de Ville

En 2018, dix-huit expositions ont été organisées au Forum de l'Hôtel de Ville, dont six par des services communaux.

Nonagénaires et 18 ans

Durant l'année écoulée, 283 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées, à 208 femmes et 75 hommes (en 2017 : 268 visites à 193 femmes et 75 hommes).

Le Secrétariat municipal se charge d'adresser aux jeunes lausannois ayant atteint leur 18^e année un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Cet envoi a été adressé à 1'426 jeunes ayant atteint leur majorité en 2018 (1'443 jeunes en 2017).

Une 3^e édition du livre officiel « Lausanne, capitale olympique » a été publiée en 2018, avec de nombreuses nouvelles photos et des textes mis à jour. Elle a été distribuée aux jeunes nés en avril et les mois suivants.

REGISTRE CIVIQUE

Au 31 décembre 2018, le corps électoral lausannois comptait 87'355 électeurs/trices (31 décembre 2017 : 87'923), dont 64'876 Suisses et 22'479 ressortissants étrangers ; en outre, 19'106 personnes (31 décembre 2017 : 18'400) étaient inscrites au registre central des Suisses de l'étranger, tenu à Lausanne pour l'ensemble du Canton.

Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 4 mars 2018</i>	64'885	34'058	42.49%
1. Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier			
2. Initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »			
<i>Votation fédérale du 10 juin 2018</i>	64'630	20'198	31.25%
1. Initiative populaire du 1 ^{er} décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative monnaie pleine) »			
2. Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr)			
<i>Votation fédérale du 23 septembre 2018</i>	64'740	23'172	35.79%
1. Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo] » qui a été retirée)			
2. Initiative populaire du 26 novembre 2015 « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »			
3. Initiative populaire du 30 mars 2016 « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »			
<i>Votation fédérale du 25 novembre 2018</i>	64'968	27'492	42.32%
1. Initiative populaire du 23 mars 2016 « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) »			
2. Initiative populaire du 12 août 2016 « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination) »			
3. Modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (base légale pour la surveillance des assurés)			

Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été opérés à l'occasion de trois référendums fédéraux et de 10 initiatives fédérales. Au total, 62'048 signatures ont été contrôlées, contre 28'348 en 2017.

NATURALISATIONS

Dans le contexte de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018 de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité, ainsi que celle de la révision de la loi cantonale sur le droit de cité, la Municipalité a délégué à la commission consultative des naturalisations les auditions des candidates et candidats à la naturalisation. Cette nouvelle organisation a permis d'auditionner 1'338 personnes en 2018 (pour 826 en 2017 et 538 en 2016). Une nouvelle brochure a été réalisée afin de faciliter le travail d'apprentissage des candidates et candidats, comprenant la liste de questions pouvant être posées. L'année 2019 devra encore être consacrée au traitement des nombreux dossiers déposés sous l'ancien droit, soit jusqu'au 31 décembre 2017 (1623 dossiers en attente d'une audition).

En parallèle, les dossiers déposés depuis le 1^{er} janvier 2018 sont traités sous le régime du nouveau droit (tests de connaissance sous la forme de questionnaires à choix multiples QCM). 312 dossiers sous le régime du nouveau droit ont été déposés en 2018.

Bourgeoisie de Lausanne

Au total, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie à 1'469 requérants (590 en 2017), dont les dossiers comprennent 171 époux, 400 enfants et 24 personnes dispensées d'audition pour raison médicale ou en raison de leur jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 351 requérants mis au bénéfice d'une naturalisation facilitée.

CONSEIL JURIDIQUE

Principales tâches de l'unité :

- conseil juridique à la Municipalité et aux services ;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif) ;
- depuis le 1^{er} septembre 2017 : centre de compétence en matière de marchés publics ;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale ;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales ;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral ;
- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Juge de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes.

L'Unité est composée de quatre juristes, qui représentent 3.5 ept.

Événements marquants

Le Conseil juridique, par sa juriste spécialisée en la matière engagée à 50%, a poursuivi la mise en place du centre de compétences en marchés publics, afin de concrétiser les recommandations émises par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (CFL) dans son rapport délivré en mars 2017. La mission du Conseil juridique est de répondre aux questions ponctuelles des services en la matière, ainsi que de mettre en place des processus permettant de s'assurer d'une application uniforme et efficace des règles relatives aux marchés publics, parfois d'une grande complexité. Au cours de l'exercice écoulé, le nombre de sollicitations des services a sensiblement augmenté, atteignant un rythme quotidien, ce qui démontre la bonne évolution du processus tendant à l'uniformisation.

De manière générale, le Conseil juridique a encore eu l'occasion de traiter de sujets d'une grande variété, qui touchent autant au droit privé (droit des contrats, droits réels, droit du bail par exemple) qu'au droit public (droit fiscal, droit administratif général, droits politiques).

Durant l'année écoulée, le Conseil juridique a accompagné l'Unité naturalisations tant pour l'aider au traitement des dossiers ouverts sous l'ancien droit des naturalisations, que pour préparer l'arrivée du nouveau droit. Le Conseil juridique a ainsi été amené à rédiger des modèles de courriers, traiter des recours, répondre à différents demandes provenant des requérants ou de leurs conseils et répondre aux questions quotidiennes de cette unité. Il a activement participé aux discussions entre la Commune et le Service de la population, s'agissant de la mise en pratique des lois.

Avec l'accord et le soutien actif du Bureau des permis de construire, le Conseil juridique a assumé la défense de la Ville dans un certain nombre de procédures relatives à l'aménagement du territoire, mandats qui étaient jusqu'ici systématiquement confiés à des avocats externes, pour un coût non négligeable. Un premier bilan provisoire positif peut être tiré de cette nouveauté.

L'année 2018 a encore connu un nombre important de procédures ouvertes devant la Commission communale de recours en matière d'impôts (CCRI), quand bien même il a légèrement fléchi par rapport à 2017 (une centaine en 2018, contre près de 130 en 2017). La CCRI et le Conseil juridique continue de collaborer activement, dans le respect des prérogatives de chacun, pour améliorer et fluidifier les procédures. Cette collaboration permet de maintenir à un niveau acceptable la masse de travail à fournir pour assurer aux différents services un conseil de qualité.

Thèmes principaux de l'unité

- Stabilité, voire baisse des procédures judiciaires traitées par le conseil juridique, notamment par la recherche constante de solutions négociées dans les cas particuliers. Il faut noter cependant que les administrés sont de plus en plus systématiquement conseillés par des mandataires professionnels, et la judiciarisation de la société se ressent également au niveau de la pratique communale ;
- augmentation de l'activité en lien avec les procédures relatives aux baux à loyer (Commission de conciliation, Tribunal des baux), en collaboration avec le Service du logement et des gérances (SLG) ;
- stabilité des recours déposés auprès de la Municipalité, qui concernent principalement l'aide individuelle au logement et la problématique de l'affichage ;
- accroissement confirmé des demandes des services relatives à la relecture de documents juridiques (contrats, conventions, décisions), notamment dans les domaines relatifs à la gestion du domaine public au sens strict, et du domaine administratif. Ces demandes s'avèrent nécessaires tant le droit qui régit l'activité publique se complexifie et les demandes d'explications des administrés sont courantes ;
- le domaine des marchés publics et des concessions fait toujours l'objet d'une attention particulière ;
- création d'une commission marchés publics, réunissant notamment deux fois par an des représentants des 16 services de la Ville concernés, qui permet de faire le point sur les pratiques en cours et celles à améliorer. Des groupes de travail par spécialités ont également été créés afin d'uniformiser les appels d'offres.

CASINO DE MONTBENON

Principales tâches du Casino :

- exploitation et location de la Salle Paderewski, de la Salle des Fêtes et du Salon bleu ;
- coordination des locations au plan administratif et logistique ;
- accueil d'événements et spectacles organisés par les sociétés locales, services communaux et entreprises diverses ;
- collaboration avec le Service du logement et des gérances pour la maintenance du bâtiment ;
- collaboration avec la Brasserie de Montbenon et la Cinémathèque Suisse pour une bonne cohabitation des événements et des clientèles respectives.

Personnel

Le Casino de Montbenon a vu le départ en pré-retraite d'un de ses régisseurs, et l'arrivée d'une nouvelle secrétaire, le 1^{er} septembre.

Bâtiment

Le sous-sol du Casino de Montbenon a subi le gros orage du 11 juin et a été inondé. Les parquets de la Salle des Fêtes et des loges de la Salle Paderewski ont été largement endommagés. Les travaux de réfection ont pu être programmés sans entraver l'activité commerciale du Casino mais en provoquant une large surcharge de travail pour le personnel.

Les installations du bar de la Salle des Fêtes ont rendu l'âme après plus de 35 ans de service intensif. De nouveaux frigos modernes ont été installés à la satisfaction des usagers.

Informatique

Le projet de modernisation du processus de réservation des salles a débuté au printemps 2018 avec le concours du Service d'organisation et d'informatique (SOI). L'introduction du logiciel GELORE, déjà utilisé par d'autres services communaux, a été validée. Ce logiciel permettra à la clientèle, dès le printemps 2019, de vérifier les disponibilités des salles et de faire des demandes de réservation en ligne. La gestion des dossiers sera également fortement facilitée pour l'administration du Casino.

Budget

Alors que le budget de locations et de recettes diverses de la Salle Paderewski, de la Salle des Fêtes et du Salon bleu était fixé à CHF 252'000.-, le chiffre d'affaire s'est monté à CHF 289'043.- (+14% selon budget), sans compter les gratuités octroyées pour les événements des services communaux ou soutenus par la Municipalité, correspondant à un montant de CHF 133'738.-. Les gratuités ont représenté plus de 30% de l'activité du Casino de Montbenon en 2018.

Événements

La popularité du Casino se confirme avec 714 locations réalisées en 2018 (672 en 2017, 681 en 2016, 568 en 2015, 514 en 2014).

Répartition par trimestre et par salle :

	Salle Paderewski			Salle des fêtes			Salon bleu		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018	2016	2017	2018
janv.-mars	79	83	88	49	49	56	37	40	46
avril-juin	73	68	73	52	46	55	38	55	57
juil-sept.	69	52	51	38	29	38	59	35	33
oct-déc.	83	83	84	57	67	67	47	65	66
Total	304	286	296	196	191	216	181	195	202

Hormis les assemblées, spectacles des sociétés locales et autres activités traditionnelles (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), certains temps forts de la programmation du Casino sont à signaler :

En janvier

- Le 17^e Festival de culture urbaine «Au-delà des préjugés». Trois jours de spectacles et de compétitions hip-hop pour secouer les mentalités, s'affranchir des stéréotypes et promouvoir la culture urbaine avec le meilleur des artistes de renommée internationale.

En février

- «Lausanne joue», événement gratuit organisé par la Ville de Lausanne et les ludothèques lausannoises, a de nouveau rencontré un grand succès. Il s'agit d'un week-end entièrement dédié au jeu pour les petits et grands. Une manifestation unique pour découvrir l'univers du jeu en compagnie de passionné-e-s et de professionnel-le-s.

En mai

- Le 29^e congrès du GRAAP a rencontré à nouveau un grand succès en rassemblant plus de 400 participants sur la thématique délicate du suicide.
- La Salle Paderewski a accueilli la Compagnie Gianni Schneider pour cinq représentations de Mère Courage, de Bertolt Brecht.

En juin

- Le Festival de la Terre, sur l'esplanade de Montbenon et à la Salle des Fêtes. 15^e édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays, une invitation à contribuer à la création d'un monde plus solidaire.

En août

- La 13^e édition du Festival cinémas d'Afrique a attiré un public nombreux et passionné grâce à une variété considérable de longs et de courts métrages qui montrent la grande diversité de regards et d'identités des cinémas africains.

En septembre

- Le gratin de la musique suisse s'est rassemblé à la Salle Paderewski pour la remise du Grand prix suisse de musique 2018 à Irène Schweizer, l'une des plus grandes pianistes de jazz moderne. Dans la foulée, l'émission radiophonique La puce à l'oreille a été enregistrée en public à la Salle des Fêtes.

En octobre

- La 17^e édition du Lausanne Underground Film & Music Festival avec des projections à la Salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la Salle des Fêtes.

D'octobre à mars

- «Exploration du Monde» dépose ses valises chaque mois durant quatre jours pour la projection d'un film permettant à un nombreux public de découvrir une destination en compagnie du réalisateur.

En novembre

- Le 31^e Festival de jazz organisé par l'association «Onze plus». Les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au Cinématographe, et des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune à la Salle des Fêtes.
- Enfin, le Casino a accueilli le 6^e Lausanne Billard Master, réunissant les meilleurs joueurs mondiaux durant trois jours.

COMMISSION DE POLICE

En 2018, 70'225 cas ont été saisis sur le domaine public (69'024 en 2017). Le nombre d'ordonnances pénales s'est élevé à 52'146 (62'327 en 2017), avec des recettes se chiffrant à CHF 9'013'915.- (CHF 10'724'495.- chiffre rectifié en 2017). La sensible diminution des encaissements s'explique par une baisse de 50% des rentrées financières par l'Office d'exécution des peines sur les ordonnances de conversion, le retard accumulé ayant été résorbé en 2017. Le nombre de cas en attente d'être traités est de 9'807 au début 2019.

S'agissant du domaine privé, l'activité s'est calquée quasiment sur celle de 2017. 10'965 dénonciations enregistrées (10'930 en 2017) ont entraîné 9'419 ordonnances pénales (9'120 en 2017). Les revenus sont stables à CHF 1'340'904.- (CHF 1'433'662.- en 2017).

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé aboutit à un total de 81'190 cas (79'954 en 2017). Sur 1'731 oppositions traitées (1'826 en 2017), 301 ont donné lieu à des audiences (223 en 2017). Le Tribunal de district a été saisi de 12 affaires (62 en 2017), dont sept seulement (10 en 2017) constituaient des oppositions aux décisions prises après audience. En raison de procédures de plus en plus complexes et de personnes usant de leurs droits, le Tribunal cantonal a été saisi de six cas (huit en 2017), alors que le Tribunal fédéral a été sollicité à une seule reprise (idem en 2017).

Concernant les conversions des amendes, 6'869 affaires ont été rendues en 2018 (5'108 en 2017). L'encaissement a nettement reflué par rapport à 2017, de CHF 1'737'066.- à CHF 853'588.-; 2017 ayant été une année de rattrapage pour l'Office d'exécution des peines. Le Juge d'application des peines n'a statué sur aucun recours de notre compétence en 2018.

A noter que 81 ordonnances pénales (11'701 en 2017) n'ont pas été réclamées par les dénoncés. C'est plus de 99% de baisse, obtenue grâce à l'envoi de nos décisions par courrier A, lesquelles sont déposées directement dans la boîte aux lettres et n'obligent plus les récipiendaires à se rendre à La Poste en cas d'absence. Une économie d'au moins CHF 175'000.- d'affranchissement a ainsi pu être réalisée. En outre, seuls 19 avis de suspens poste nous sont parvenus de La Poste en 2018, contre 950 un an plus tôt.

Quant aux contrevenants résidant à l'étranger et ayant payé leur dû par carte de crédit, ils ont versé CHF 108'973.- en 2018 (CHF 158'917.- en 2017), en provenance de 45 pays.

UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'USST assume les prestations suivantes :

- la médecine du travail
- le suivi des absences de longue durée « BEST »
- l'ergonomie
- la sécurité au travail

Médecine du travail

Ce secteur est composé du médecin du travail, du médecin du travail adjoint, de l'infirmière cheffe, d'une infirmière en santé au travail et de son secrétariat. Au cours de l'année 2018, les médecins du travail ont effectué les examens suivants :

Type d'examen médecine du travail	Nombre de consultations 2018
Examens d'embauches	203
Examens préventifs (toxicologique, travail de nuit)	43
Evaluations	403
Examens permis professionnel	13
Aptitude sur dossier	165
Avis sur dossier	631
Nombre de réseaux	15

Les infirmières, supervisées par le médecin du travail, ont quant à elles réalisé les actes médicaux délégués suivants :

Activités infirmières	Nombre d'actes 2018
Examens infirmières pour embauche	45
Examens infirmières périodiques (toxicologique, travail de nuit)	43
Examens permis professionnel	13
Vaccins risques professionnels	322
Vaccins grippe	476
Examens sanguins	92
Actes infirmiers divers (ne sont pas compris les entretiens téléphoniques ou demandes par téléphone ou mail)	70 réseaux et entretiens

27 situations spécifiques ont fait l'objet d'un suivi par les infirmières.

Outre les consultations, la médecine du travail a effectué les actions suivantes :

- nombreuses visites de postes en partie conjointement avec l'équipe sécurité ;
- neuf formations prévention et promotion santé ;
- nombreux conseils aux services et aux collaborateurs ;
- interventions lors des commissions sécurité ;
- organisation et coordination de la vaccination contre les risques professionnels ;
- campagne « vaccination contre la grippe saisonnière » ;
- campagne de vaccination de rattrapage pour le SAJE ;
- accompagnement de divers projets santé et sécurité.

Bien-être et santé au travail « BEST »

Dans le cadre du projet BEST, les conseillers-ères de l'USST, ainsi que les infirmières de santé au travail et la gestionnaire de dossiers, accompagnent et conseillent les acteurs internes et externes concernés et coordonnent les actions pertinentes dans le but de favoriser le retour au travail des collaborateurs-trices de la Ville de Lausanne (VdL), si possible dans leur activité habituelle ou dans une activité adaptée, ou encore dans une réinsertion professionnelle.

Quant aux médecins du travail, ils instruisent et analysent les situations sous l'angle médical afin de déterminer le pronostic de reprise ainsi que les limitations fonctionnelles, assurent la coordination avec les médecins traitants, et proposent des mesures permettant le maintien en emploi.

Ci-après, les chiffres des annonces de situations individuelles d'absence de longue durée ainsi que pour les diverses actions entreprises au cours de l'année. Un développement du logiciel de gestion de situation individuelle (GESS), permettant d'avoir des données statistiques plus complètes, a été réalisé en collaboration avec le SOI.

Suivi des situations individuelles	Nombre
Situation individuelles d'absence de plus de 21 jours annoncées*	538
Entretien de suivi effectué par les conseillers-ère	320
Séance de réseau avec les acteurs concernés effectué par les conseillers-ère	319
Instruction médicale faite par la médecine du travail	295
Permanence médicale: séances d'échanges entre les médecins du travail et les conseillers-ère	46

*Au 31.12.2018: 235 situations individuelles annoncées en 2018 font encore l'objet d'un suivi par les conseiller-ères USST, la gestionnaire de dossiers et par la médecine du travail.

Toujours dans le cadre de BEST, l'USST est intervenue vingt fois, tant pour la formation des cadres, que dans celles des chefs de services et des répondants/es RH, ainsi que pour les séances d'information aux collaborateurs-trices de la Ville.

Secteur ergonomie

Dans le cadre de ses activités, l'ergonome est intervenu tant pour les aspects de santé que de sécurité au travail, par les interventions suivantes :

- 82 visites de places de travail pour des personnes présentant une problématique de santé avérée ou des douleurs, avec un objectif de maintien en emploi. Cela comprenait une visite, la rédaction d'un rapport et un suivi (essais, prêt de matériel, aide à la prise en main) ;
- 33 interventions collectives dans un objectif de prévention de la santé, comme par exemple l'amélioration de l'environnement ou des places de travail (bruit, postures, courant d'air), mais aussi la recherche de solutions techniques permettant de diminuer la charge physique ;
- Quatre interventions dans des projets de conception de nouveaux bâtiments ou de nouveaux espaces de travail, afin d'enrichir ces projets en prenant en compte les éléments liés à l'ergonomie ;
- Huit sessions de formation pour des collaboratrices et collaborateurs de la Ville au sujet des ports de charge et l'installation sur un poste informatique.

Enfin, l'ergonome a réalisé une communication au congrès annuel de la Société d'Ergonomie de Langue Française (SELF).

Secteur sécurité au travail

L'ingénieur sécurité et son équipe collaborent activement avec les répondant-e-s sécurité comme personnes de référence des services pour tous les aspects liés à la santé et la sécurité.

Leurs activités principales sont le soutien et l'accompagnement des services dans la mise en place des structures de base pour assurer une maîtrise de la sécurité et santé, afin que la hiérarchie de chaque service puisse répondre favorablement à leurs responsabilités légales en tant qu'employeur.

Ce soutien spécifique permet une mise en conformité des points relevés lors des différents audits du concept MSST que le Service du travail, via l'inspection du travail Lausanne (ITL), a réalisé entre 2012 et 2014, et des rapports de visites de sécurité effectuées. Les améliorations concrètes dépendent de la collaboration établie entre l'USST, comme conseiller MSST, et les services, ces derniers ayant de plus en plus les bons réflexes.

Nouveautés

- veille légale de la documentation officielle et des fiches de données de sécurité (plus de 1'000 fiches disponibles) ;
- réalisation de diverses formations internes sur des dangers spécifiques (ATEX, substances, dépendances, protection de la peau).

Chiffres clés

Portfolios des dangers disponibles pour les services	29
Portfolio des dangers en cours	7
Portfolio des dangers en attente	3
Analyses des chaînes de secours effectuées	24
Analyses des chaînes de secours en cours	7
Analyses des chaînes de secours en attente	8
Analyses de risques maternité	72
Formations internes (200 participants)	16
Commissions de sécurité : 3 commissions x 4 séances	12
Interventions auprès des services	257*

* Ce chiffre comprend les conseils, les évaluations, les accompagnements et les rapports de mise en conformité pour les thèmes principaux traités suivants : climat des locaux, premiers secours, substances chimiques, transport de marchandises dangereuses, bruit, poste de travail isolé, prévention incendie et contre les explosions (ATEX), concept d'évacuation, équipements de travail, formations pour les services.

Site intranet USST

Les différents secteurs s'investissent dans le développement du site intranet de l'USST : rédaction et mise à disposition de documents SST, actualités. Le site a été consulté plus de 5'300 fois en 2018.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGCD)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Direction et secrétariat du syndic

- coordonne l'administration transversale au sein de la direction et du service et mène divers projets
- prépare et suit des affaires du Conseil communal
- rédige divers documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gère le secrétariat du syndic
- établit les ordres du jour et prépare des dossiers des séances de Municipalité
- participe à divers groupes de travail transversaux de l'administration
- assure l'élaboration et la mise en œuvre de projets stratégiques ou transversaux

Comptabilité de direction

- établit, pour la direction et en collaboration avec ses services, le budget de fonctionnement, le plan des investissements et les comptes
- effectue le contrôle budgétaire, la passation des écritures, l'enregistrement des factures et la gestion comptable du personnel de la direction

Commission immobilière

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, DDP, servitudes, etc.)
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier
- gère la valorisation du patrimoine immobilier CPCL
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

Bureau de développement & projet Métamorphose

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillant à la durabilité et l'économicité des projets de constructions et de rénovation
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose

Bureau du développement de la Ville et des relations extérieures

- défend les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales
- assure un suivi spécifique du secteur du tourisme et des relations avec l'Union des villes suisses et l'Union des communes vaudoises
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et d'autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique de relation avec les hautes écoles et l'association internationale des maires francophones (AIMF)
- gère des actions spécifiques (solidarité internationale, soutien aux congrès et sociétés locales) et des projets ponctuels

Villes olympiques

- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique
- organise la rencontre annuelle des villes olympiques ainsi que diverses réunions autour du sport comme outil de développement

Bureau de la communication

- fait connaître et promeut les décisions et positions de la Municipalité ainsi que les atouts et valeurs de la Ville
- accompagne la communication des projets importants des directions et des services
- assure la gestion, le développement du site internet et la présence sur les réseaux sociaux
- accueille, promeut les activités locales et fournit les renseignements généraux à info cité et par téléphone

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	8.50	7.00	8.50	7.00
Bureau de la communication	11.70	9.70	9.20	8.30
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	4.80	3.80	3.20	2.30
Commission immobilière	3.00	3.00	3.00	3.00
Comptabilité CD	4.10	4.10	4.10	4.50
Direction CD	1.60	1.70	3.00	3.10
Unité web et multimédia	3.50	3.50	3.50	3.50
Villes Olympiques	1.50	1.50	1.50	1.50
Total service	38.70	34.30	36.00	33.20

Pour la Direction CD, les 1.4 EPT supplémentaires alloués résultent de changements d'unités internes.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Total service	- 2.70

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	8	7.00	8	7.00
Bureau de la communication	12	9.70	11	8.30
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	5	3.80	3	2.30
Commission immobilière	3	3.00	3	3.00
Comptabilité CD	5	4.10	5	4.50
Direction CD	2	1.70	4	3.10
Unité web et multimédia	4	3.50	4	3.50
Villes Olympiques	2	1.50	2	1.50
Total service	41	34.30	40	33.20

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	1	1
Comptabilité CD	1	
Total service	2	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	0
Total service	6	5

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	
Démission	1

Départ à la retraite	
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

La fin de contrat résulte d'une mesure technique pour financer une suroccupation de poste d'un poste de chargé-e de communication d'une autre Direction.

DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU SYNDIC

Durant l'année 2018, la direction du service a :

- assuré le déploiement de la nouvelle identité institutionnelle, mariant la continuité historique à la modernité en matière de communication ;
- co-organisé la 2^e édition du festival Lausanne – Méditerranées consacrée à la Grèce, Cette manifestation prend un rythme annuel avec des manifestations honorant un pays ou une région du bassin méditerranéen ;
- travaillé à l'élaboration du volet activité physique de la politique de promotion de la santé, en vue d'une certification « global active city » ;
- rédigé le rapport-préavis N° 2018/46 répondant au postulat de M. P. Conscience et cts : « Lausanne «zone hors TISA»: que ça se voie ! ».

COMMISSION IMMOBILIÈRE (CI)

La CI a siégé à trois reprises en 2018 et a traité six affaires. La CI a rédigé ou participé à la rédaction d'un seul préavis présenté au Conseil communal, le préavis N° 2018/17 : « Projet de construction d'un bâtiment sis à l'avenue des Boveresses 31a et 31b futurs, dans une démarche de société 2'000 watts. Démolition du parking souterrain ECA n° 15'999 pour la construction d'un immeuble comprenant 60 logements à loyer régulé, une école enfantine, une unité d'accueil pour écoliers, une ludothèque, deux abris PCi ainsi qu'un parking semi-enterré de 125 places pour voitures et dix places pour deux-roues. - Constitution d'un droit distinct et permanent de superficie grevant la parcelle n° 7378 en faveur de la société coopérative Logement Idéal. »

Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2018 figure sous « Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal ».

Estimation fiscale

Le délégué et son adjoint ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales :

2009	CHF 760'301'200.-
2010	CHF 812'560'260.-
2011	CHF 764'822'060.-
2012	CHF 723 920 630.-
2013	CHF 611'940'100.-
2014	CHF 718'374'600.- (résultat intermédiaire)
2015	CHF 626'820'200.-
2016	CHF 593'798'000.- (résultat intermédiaire)
2017	CHF 915'822'650.- (résultat intermédiaire)
2018	CHF 238'611'500.- (résultat intermédiaire).

Ces montants génèrent des revenus fiscaux communaux supplémentaires d'impôt foncier (1.5 %) et d'impôt sur la fortune.

BUREAU DE DÉVELOPPEMENT & PROJET MÉTAMORPHOSE (BDM)

Développements immobiliers

Le BDM a contribué à la construction et au développement de 14 projets, totalisant 2'119 logements (1'162 en développement et 957 en chantier). Le tableau ci-dessous présente les nouveaux logements mis en chantier ou en développement en 2018 :

Nom du projet	Programme	Statut
Avenue de Sévelin	70 logements subventionnés, 96 chambres d'étudiants	Livré en 2018
Fiches lot 6 – FLCL	24 logements subventionnés	Livré en 2018
En Cojonnex – SILL	98 logements régulés – colocations pour étudiants	Livré en 2018
Route du Châtelard 26	12 logements régulés en coopérative d'habitants	Chantier en cours ; livraison 2019
Pra-Roman Nord	88 logements régulés en coopérative d'habitants	Chantier en cours ; livraison 2019
Réservoir du Calvaire	194 logements (subventionnés, protégés, régulés, marché libre)	Chantier en cours, livraison 2019
Fiches lot 11 – SILL	185 logements (subventionnés, régulés, marché libre)	Chantier en cours ; livraison 2019
En Contigny	22 logements régulés	Chantier en cours ; livraison 2019
Avenue de Morges 58	78 logements (subventionnés, régulés et marché libre)	Chantier en cours ; livraison 2019
En Cojonnex – SCHL	58 logements régulés	Chantier en cours ; livraison 2019
Rue Saint-Martin 16-18	41 logements sociaux, 35 lits pour l'hébergement d'urgence	Chantier en cours ; livraison 2021
Boveresses	60 logements régulés en coopérative d'habitants	Chantier en cours ; livraison 2020
Pièce urbaine A, Plaines-du-Loup	149 logements (subventionnés, régulés et marché libre), parking centralisé, CMS, PMU, CAT, bureaux	Phase d'avant-projet ; ouverture chantier fin 2019
Pièce urbaine B, Plaines-du-Loup	367 logements (subventionnés, régulés et marché libre), commerces, autres activités	Phase d'avant-projet ; ouverture chantier fin 2019
Pièce urbaine C, Plaines-du-Loup	168 logements (subventionnés, régulés), APEMS, crèche	Phase d'avant-projet ; ouverture chantier début 2020
Pièce urbaine D, Plaines-du-Loup	142 logements (subventionnés, régulés et PPE), EMS (120 lits), école, activités	Phase d'avant-projet ; ouverture chantier 2019
Pièce urbaine E, Plaines-du-Loup	336 logements (subventionnés, régulés, marché libre et PPE), bureaux, cafés, autres activités	Demande de permis en cours ; ouverture chantier 2019

MÉTAMORPHOSE

La Tuilière

Le site de la Tuilière vit au rythme des travaux des équipements sportifs. Le Centre de football a été livré en février 2018 et inauguré le 29 juin 2018. Les travaux du stade de football d'une capacité de 12'000 places assises et d'un centre d'affaire ont débuté en été 2017. L'inauguration du stade est prévue en 2020.

L'interface de transports publics ainsi que le carrefour du Solitaire font l'objet de réflexions et d'études.

Les Plaines-du-Loup

Le Plan partiel d'affectation « Ecoquartier des Plaines-du-Loup – étape 1 » et le projet routier LROU (Loi sur les routes) sont entrés en vigueur en juin 2017, permettant ainsi le lancement des concours d'architecture des cinq pièces urbaines du PPA 1.

En septembre 2018, l'ensemble des résultats des concours d'architecture des lots des pièces urbaines du PPA 1 a été rendu public. Les premières demandes de permis de construire des 5 lots de la pièce urbaine E ont été déposées au BPC en novembre 2018.

Concernant le parc du PPA 1, des ateliers participatifs avec la population ont été menés, faisant ressortir plus de 30 propositions d'usage. Un projet de parc provisoire prenant en compte ces résultats a été élaboré et présenté à la population le 19 janvier 2018. Le chantier a débuté en avril 2018 et les chantiers participatifs pour la co-construction des espaces potagers et de biodiversité se sont déroulés sur trois week-ends entre avril et mai. Le parc a été inauguré le 15 juin 2018 et suivi d'une grande fête de quartier qui s'est prolongé sur tout le week-end.

Le premier été du parc du Loup a fait l'objet de deux études, l'une sociologique sur les usages du parc, l'autre menée par l'Université de Lausanne sur la gouvernance aux Plaines-du-Loup. Sur la base du bilan du premier été du parc du Loup, la 2^e étape d'ajustement sera lancée en printemps 2019, conjointement à la suite de la démarche participative concernant la maison de quartier.

Enfin, les principes de l'image directrice des PA 2 et 3 des Plaines-du-Loup ont été consolidés et validés par la délégation municipale, permettant d'avancer vers l'établissement des PA.

Les Prés-de-Vidy

Dans le cadre du développement d'un écoquartier aux Prés-de-Vidy, la Ville de Lausanne a lancé une procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) mettant en concurrence des équipes spécialisées dans le développement urbain, tout en y associant un processus participatif avec les acteurs locaux du secteur. A l'issue de cette procédure (MEP), la Municipalité

a décidé de conserver l'établissement horticole et les ateliers en place et de limiter la densité à 160'000 m² de surface de plancher déterminante (SPd). Les principes définis par les équipes participantes aux MEP ainsi que les résultats des ateliers participatifs ont été synthétisés dans un schéma directeur. Ce document définit les grandes lignes de développement et les étapes de planification pour le site. Ensuite, les Plans d'affectations (PA) pour la légalisation du sol seront mis en place afin de lancer les projets de constructions.

PA et plans de quartier

Le bureau a également collaboré aux réflexions relatives à la planification des quartiers du Vallon, de l'Arzillier et la couverture de l'autoroute A9 aux Boveresses.

Communication

Les principales actions de communication ont concernés les Prés-de-Vidy, en lien avec le schéma directeur, la Tuilière en lien avec les chantiers, et la démarche participative du parc du Loup.

Une grande exposition *Métamorphose à la Une* s'est tenue en février au Forum de l'Hôtel de Ville. L'ensemble des sites et l'avancée du projet Métamorphose ont été présentés. L'exposition a fait l'objet d'une publication.

Parallèlement, au parc du Loup, le projet d'écoquartier des Plaines-du-Loup ainsi qu'une partie des résultats des concours d'architecture des pièces urbaines ont été exposés durant l'été 2018. A la fin de l'été, le bureau d'information mobile a, durant deux semaines, informé les habitants de l'avancée du projet d'écoquartier ainsi que des futures événements en lien avec le parc.

Fin octobre, l'exposition *Métamorphose à la Une*, a été présentée une seconde fois aux Arches du Grand Pont, l'ensemble des résultats des concours d'architecture des pièces urbaines du PPA1 ont également été présentés. Le 28 novembre 2018, une soirée d'information aux riverains a été organisée conjointement avec les Services industriels de Lausanne, afin d'informer sur le concept énergétique de l'écoquartier des Plaines-du-Loup ainsi que sa réalisation.

Dans le cadre de la démarche participative du parc, divers ateliers et informations publiques ont eu lieu durant toute l'année.

Durant le dernier trimestre, un compte Instagram pour le projet Métamorphose a été ouvert et permet de communiquer sur l'avancée des chantiers ainsi que documenter les divers événements aux Plaines-du-Loup notamment. De plus, divers articles et communications ont été publiés dans le journal communal ainsi que divers revues (Tracés, journal du Nord, the Lausanner, etc.).

BUREAU DE LA COMMUNICATION (BCOM)

Le Bureau de la communication assure la mise en œuvre de la politique de communication de la Municipalité. En plus du suivi de la communication générale et des grands projets, avec la rédaction et la diffusion de communiqués de presse sur www.lausanne.ch/actualités, des informations diverses, l'organisation de conférences de presse et la présence de la Ville sur les canaux web et les médias sociaux, l'année 2018 aura vu :

- le lancement en septembre, en collaboration avec l'hebdomadaire gratuit Lausanne Cités, du nouveau journal communal. Toutes les deux semaines, la Ville propose dorénavant une fenêtre sur l'actualité de la Commune ainsi que des informations pratiques: prestations fournies par les services, démarches à entreprendre, démarches participatives, événements sportifs et culturels, agenda, sorties à bon compte, info sur les grands projets lausannois ou encore décisions du Conseil communal. Une newsletter électronique est également proposée à l'adresse www.lausanne.ch/lejournai ;
- une participation active à la mise en œuvre de la nouvelle identité institutionnelle de la Ville (www.lausanne.ch/logo). Conciliant continuité historique et exigences de la communication moderne, la nouvelle identité se compose de l'écusson rouge et blanc de la ville, couvert d'une couronne et soutenu par deux lions. Elle est associée au terme «Ville de Lausanne» exprimé dans une typographie propre ;
- une présence renforcée de la Ville sur les médias sociaux, avec notamment l'engagement d'une community manager et le renforcement d'une page Facebook dont la popularité a augmenté sensiblement, avec un passage à 10'000 abonnés en fin d'année ;
- la poursuite de la refonte du nouveau site internet, qui offre désormais aux internautes un portail modernisé et une navigation inspirée des tendances actuelles en matière de responsive design, tout en facilitant l'accès aux prestations de l'administration communale via un nouveau guichet virtuel ainsi que des espaces web réorganisés pour une plus grande clarté de présentation ;
- une mise à jour régulière de l'application mobile Lausanne (iOS et Android) ;
- la production de nombreuses photographies pour accompagner la communication de la Ville ainsi que la réalisation de quelques vidéos (aménagement des places de la Riponne et du Tunnel, musée sur le harcèlement de rue, nouvelle identité visuelle), ce nouveau support permettant à la Ville de renforcer la communication directe avec les citoyens ;
- la réalisation, en soutien aux services, de diverses publications ainsi que de la carte de vœux de fin d'année ;
- la mise en œuvre de la réorganisation du Bureau de la communication, décidée en fin d'année 2017 par la Municipalité, avec notamment la création de postes de responsables de la communication à 50% au sein de plusieurs directions, sans augmentation d'effectifs mais avec des transferts de collaborateurs.

Info cité et central téléphonique

Tout comme les années précédentes, info cité a accompagné les Lausannois et hôtes de passage dans leurs démarches administratives et recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes d'info

cité et du central téléphonique, avec quelque 7'000 appels par mois en moyenne, ont été à l'écoute de chacun, personnifiant la volonté municipale de maintenir un contact direct entre la population et l'administration.

Par ailleurs, info cité a tenu à jour l'Agenda des manifestations www.lausanne.ch/agenda, un espace très apprécié des internautes, et réalisé des annonces diffusées sur les écrans proposés dans les bus tl. Le petit calendrier des fêtes, une publication très attendue en fin d'année, a été édité, tout comme la publication www.jevaisauxmusees.ch des musées lausannois.

Dès le mois de mai, info cité a élargi ses horaires d'ouverture pour mieux répondre aux demandes de la population. Le guichet d'accueil de la Palud reste dorénavant ouvert durant la pause de midi, avec un horaire continu de 8h à 17h. Un essai de six mois a par contre montré qu'une ouverture le samedi de 9h à 13h n'avait pas trouvé son public.

BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DES RELATIONS EXTÉRIURES (DEVEX)

Parmi les faits marquants de l'année 2018, on peut mentionner :

- Le dossier principal de l'année a été le suivi de la situation du Centre de congrès et d'exposition de Beaulieu. La fin 2017 a vu l'éclatement d'une crise liée au fonctionnement de l'institution et au rôle de son secrétaire général. Le Syndic a repris la présidence de la Fondation de Beaulieu au début de 2018 et le responsable du Bureau le secrétariat du Conseil de la Fondation. Durant l'exercice, les opérations suivantes ont été accomplies : suivi des activités de la Fondation, gestion de la crise et de ses conséquences, appui au nouveau directeur, réflexions sur l'avenir du site et de l'institution, négociations avec les partenaires en passe de s'implanter à Beaulieu (Ecole de La Source et Tribunal arbitral du sport), élaboration d'une nouvelle stratégie pour l'avenir, négociations avec l'État, informations aux riverains, associations et groupements concernés (économie, tourisme, milieux politiques, etc.) et, finalement, élaboration d'un préavis posant les bases de la mutation à venir de Beaulieu avec un rôle moteur de la Ville dans cette évolution. Parallèlement, des réflexions ont été engagées sur le financement de l'opération à moyen terme, en particulier en ce qui concerne la contribution attendue des milieux touristiques. Au total, le dossier Beaulieu a demandé un engagement considérable tant des responsables politiques qu'administratifs tout au long de l'année ;
- par ailleurs, le premier trimestre a vu la finalisation de la nouvelle identité institutionnelle de la Ville avant le début de son déploiement, à partir du printemps 2018. A cette date, le dossier de mise en œuvre a été repris dans le cadre du secrétariat général de la direction, avec transfert d'une collaboratrice, notamment en charge de ce dossier. Ces travaux ont été effectués en coordination avec Lausanne tourisme, qui a simultanément présenté son nouveau logo promotionnel ;
- la collaboration entre la Ville et l'UNIL s'est poursuivie, conformément à la convention-cadre de collaboration signée par Lausanne avec l'institution universitaire. Elle vise à développer une collaboration structurée entre les deux institutions au bénéfice tant des chercheurs, enseignants, étudiants et collaborateurs de l'Université, que des services de la Ville. Cette convention a notamment permis la poursuite de la participation au réseau international EUniverCities regroupant des couples villes-universités européennes ainsi que le développement du dispositif Interact : Mystères 2018 de l'UNIL et organisation de rencontres thématiques sous forme de petits-déjeuners regroupant collaborateurs de la Ville et chercheurs de l'UNIL autour des thèmes propres à susciter des collaborations. Le projet Interact a attribué en 2018 ses premiers soutiens financiers à des projets de recherche menés en commun entre des services de la Ville et des chercheurs universitaires. Ont notamment été soutenus : une recherche sur le parc périurbain du Jorat, une autre sur le port de caméras individuelles par les policiers, la démarche participative pour le réaménagement du périmètre Riponne – Tunnel, une étude sur l'expérimentation d'un revenu de base, une enquête d'histoire orale dans le quartier Sous-gare, une étude sur les possibilités de développement d'un parcours de vélo d'endura à Lausanne, et une analyse d'impact des interventions affectant le vélo et la marche à Lausanne. Devant le succès de cette collaboration, financée à part égale par les deux partenaires, un nouvel appel à projets a été lancé à fin 2018 pour l'exercice 2019 ;
- la poursuite de l'activité de Lausanne au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) – où elle préside la commission « Villes et développement durable » depuis 2008. La réunion de la commission initialement prévue à Lausanne à fin 2018 a été reportée pour des raisons logistiques au début 2019. Le syndic de Lausanne a pris part aux travaux de l'AIMF lors de son assemblée générale annuelle à Lille, en novembre 2018 ;
- le suivi des projets de solidarité internationale selon deux procédures distinctes : les projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) et les financements directs. En 2018, la Ville a financé seize projets présentés par la Fedevaco s'inscrivant dans le développement durable. Au total, la somme de CHF 210'000.- a été répartie entre différentes associations vaudoises. Les financements directs, à hauteur de CHF 90'000.-, ont concerné sept projets d'ONG romandes. Enfin, la somme de CHF 60'400.- a financé des actions dans la coopération décentralisée (Osijek, AIMF, formation de cadres administratifs francophones, gymnasiens de Brno). Une réflexion a par ailleurs été menée afin de mettre à jour les critères de soutien aux différents projets, en soutien direct ou par l'intermédiaire de la Fedevaco ;
- la tenue du secrétariat de la commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) : 21 projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 1'003'000.- correspondant globalement aux financements encaissés pour l'exercice. Parallèlement, une réflexion préliminaire a été engagée pour une augmentation de la taxe à l'horizon 2021, afin de financer les infrastructures et les activités de promotion des congrès dans la région lausannoise ;
- l'appui aux congrès a vu Lausanne soutenir 18 congrès pour CHF 85'000.-, principalement dans le domaine du sport et dans celui des recherches académiques, et 19 sociétés locales, pour leurs frais de location de salles de spectacles, pour un total de l'ordre de CHF 40'000.- ;
- la co-organisation de la seconde édition du projet Lausanne – Méditerranées, avec des journées culturelles consacrées à la Grèce, qui ont vu des spectacles en collaboration avec le Théâtre de Vidy, une projection de film à la Cinémathèque et l'organisation de débats consacrés à des thématiques d'actualité concernant la Grèce a été menée ;

- l'établissement de contacts et de bases de collaboration avec Annecy (projets impliquant le Théâtre de Vidy ainsi que Lausanne Jardins) et Besançon (sport, culture et tourisme);
- au titre des dossiers divers suivis par le Bureau, directement ou en lien avec la Municipalité, on peut encore mentionner la révision de la péréquation cantonale vaudoise ainsi que la perspective de l'entrée en vigueur du volet cantonal de la réforme de l'imposition des entreprises, les relations avec le secteur touristique, le projet d'exposition nationale des villes ainsi que divers dossiers liés aux relations internationales, notamment bilatérales.

UNION MONDIALE DES VILLES OLYMPIQUES

L'Union Mondiale des Villes Olympiques est une association fondée par Lausanne et Athènes qui regroupe les villes ayant ou allant accueillir les Jeux olympiques. L'association vise à favoriser le partage d'expériences entre villes sur les questions en relation avec l'héritage olympique : bénéfice économique, environnemental et social des Jeux et des grandes manifestations sportives, moyens de valoriser ces événements au profit d'un développement urbain durable, promotion des actions de mise en valeur, etc.

Les activités de l'association ont été marquées par un développement positif de sa notoriété, avec l'adhésion d'une nouvelle ville, l'avancée des discussions avec d'autres membres potentiels et par le développement des activités de l'association à l'étranger. Les activités de l'association sont aussi mises en valeur en lien avec l'organisation des Jeux de la jeunesse d'hiver 2020.

Parmi les faits marquants de 2018, on peut mentionner :

- organisation de la Rencontre annuelle des Villes olympiques à Lausanne, Suisse, et à Grenoble et Chamrousse, France ;
- organisation de la 5^e édition du Sommet Smart Cities & Sport, destiné aux villes olympiques et non-olympiques, intéressées à la thématique du sport comme outil de développement, à Lausanne, Suisse ;
- participation à SportAccord Convention et organisation des sessions destinées aux villes à Bangkok, Thaïlande ;
- animation d'une journée d'ateliers sur Villes et Sports au Congrès annuel de l'AIMF, Lille, France ;
- participation à la Commission du CIO « Durabilité et Héritage » ;
- participation à des événements internationaux (congrès, manifestations, rencontres directes).

SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion de la Collection d'art de la Ville de Lausanne
- gestion et promotion des quatre musées communaux

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.40	10.30	10.40	10.40
Musée design et arts appliqués	12.60	12.90	12.60	12.00
Musée historique de Lausanne	16.65	14.95	16.65	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	5.50	5.80	6.00
Unité administrative	8.20	7.70	7.80	8.00
Total service	53.65	51.35	53.25	53.05

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
Total service	- 0.40

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	13	10.30	13	10.40
Musée design et arts appliqués	18	12.90	17	12.00

Musée historique de Lausanne	20	14.95	22	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	8	5.50	10	6.00
Unité administrative	10	7.70	10	8.00
Total service	69	51.35	72	53.05

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017	31 décembre 2018
	n	n
Musée historique de Lausanne	0	1
Total service	0	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	4	7

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Réouverture du Musée historique Lausanne après 33 mois de travaux et présentation du nouveau parcours permanent, en cette année du centenaire du musée ;
- pose de la première pierre marquant le début des travaux du second bâtiment de Plateforme 10, destiné à abriter le mudac et le Musée de l'Élysée ;
- exposition de Visarte.Vaud consacrée à la Collection d'art de la Ville de Lausanne, pour clore son année jubilaire ;
- large consultation de la scène culturelle lausannoise dans les domaines de la musique, des arts de la scène et des arts visuels, pilotée par le Service de la culture afin d'améliorer le soutien apporté aux artistes et à leur entourage, et tenir compte des évolutions qui ont marqué la production culturelle ces 20 dernières années ;
- large consultation de la population pilotée par le Service de la culture en 2018 pour mieux identifier les publics de la culture, leurs habitudes et les enjeux en termes d'accès à la culture ;
- renouvellement des conventions de subventionnement octroyées à la 2b Company et à la Cie Linga ;
- octroi de la 9^e bourse de compagnonnage théâtral au metteur en scène lausannois Tomas Gonzalez ;
- refonte du concept d'animation culturelle durant l'été lausannois par l'association Lausanne Estivale, sous l'impulsion du Service de la culture, avec un nouvel événement, « Les garden-parties de Lausanne », déclinant son offre culturelle gratuite sur cinq week-ends au cœur de l'été ;
- création et inauguration de l'École de Musique Lausanne (EML), nouvelle école regroupant 1'800 élèves et 100 professeurs, issue du regroupement de l'École de Musique de la Ville de Lausanne, de l'École Sociale de Musique de Lausanne, de l'Harmonie des écoles de Lausanne, de l'Institut de Ribaupierre et de l'Institut Musica Viva ;
- le cap du million de visiteurs franchi en 2018 pour les musées de Lausanne et de Pully ;
- événement théâtral avec l'accueil de 21 représentations d'« Une chambre en Inde » par le légendaire Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine, en collaboration avec le TKM ;
- première édition des Rencontres du 7^e Art, festival de cinéma dirigé par Vincent Perez ;
- nomination par la Municipalité de deux nouveaux membres à la présidence des Conseils de fondation de deux de ses institutions culturelles majeures : Solange Peters pour le Bèjart Ballet Lausanne (BBL) et Philippe Hebeisen pour l'Opéra de Lausanne ;

- rachat par la Fondation du BBL du bâtiment qui abrite leurs espaces de travail, concrétisant la perspective de travaux qui seront lancés en 2019;
- plaque commémorative inaugurée en l'honneur de Philippe et Elvire Braunschweig, mécènes suisses émérites du monde de la danse, à l'occasion des 25 ans de Danse Transition.

FINANCEMENT EXTÉRIEUR À LAUSANNE

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (Béjart Ballet Lausanne, Théâtre Vidy-Lausanne, Opéra de Lausanne et Orchestre de Chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.- (3.14% des subventions allouées par la Ville aux quatre grandes institutions).

La participation de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'865'500.- sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles (CCAC).

MUSÉES ET ARTS VISUELS

Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

35'433 personnes (25'841 en 2017) ont visité le mudac (expositions temporaires, permanentes, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Wieki Somers. Out of the Ordinary », du 1^{er} janvier au 11 février 2018;
- « François Daireaux. Firozabad Blow Bangles », du 1^{er} janvier au 11 février 2018;
- « Vive le Roi! », du 1^{er} février au 2 juin 2018;
- « Ligne de mire », du 14 mars au 26 août 2018;
- « Histoires à modeler », du 19 septembre au 31 décembre 2018;
- « The Bauhaus #itsalldesign », du 19 septembre au 31 décembre 2018;
- « Verre en scène », présentation d'une œuvre, renouvelée tous les deux mois, sélectionnée au sein de la collection d'art verrier.

S'y ajoutent les expositions permanentes « Fils du ciel » (collection Jacques-Edouard Berger, secteur Chine) et « Echos divins » (collection Jacques-Edouard Berger, secteur Egypte, à partir du 9 juin 2018). L'année 2018 a également vu la rénovation du toit et de la verrière du bâtiment actuel ainsi que, le 5 octobre, la pose de la 1^{re} pierre du bâtiment qui abritera le Musée de l'Elysée et le mudac sur le site de Plateforme 10. Du 26 au 28 avril 2018 s'est d'ailleurs tenu le colloque international « Le musée au défi. Quel rôle pour l'innovation numérique? », organisé à l'Université de Lausanne par Plateforme 10.

Musée historique Lausanne (MHL)

Le musée rénové, comprenant un parcours permanent entièrement refait, une façade transformée, une nouvelle entrée, un nouvel accueil et de nouveaux espaces de médiation a rouvert en avril 2018, après 33 mois de travaux. 28'905 personnes ont visité le Musée historique Lausanne depuis sa réouverture (exposition permanente, événements particuliers et animations).

Pour cette année 2018, l'accent a été mis sur la promotion et la valorisation de la nouvelle exposition permanente ainsi que sur les différentes publications éditées pour l'occasion, d'une part ; sur le centenaire du MHL d'autre part, avec de nombreux événements organisés dans les espaces d'expositions temporaires et dans la salle de concert : colloques, performances, installations, concerts, conférences.

Parmi les événements spéciaux du centenaire :

- « Colloque Bibliothèques et musées en Suisse. Histoires croisées (18^e - 19^e siècles) », 24 et 25 mai 2018;
- « Exposition Catherine Bolle. Carte blanche », du 31 mai au 17 juin 2018;
- « Le Musée gruérien (1918-2018) » invité du MHL (1918-2018), 20 juin 2018;
- Maxime Büchi, tatoueur, 23 juin 2018;
- Histoire de vins et vins vivants, 1^{er} septembre 2018;
- Georges Schwitzgebel, « La Bataille de San Romano », du 13 au 23 septembre 2018;
- Vide-dressing et vernissage du livre « Des cloches et des hommes », 6 octobre 2018;
- Mise en musique de photographies du Flon des années 1980-1990, du 15 au 17 novembre 2018.

Collection de l'Art Brut (CAB)

40'285 personnes (33'946 en 2017) ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Corps », 3^e édition des Biennales de l'Art Brut, du 17 novembre 2017 au 29 avril 2018;
- « Ernst Kolb », du 9 février au 17 juin 2018;
- « Acquisitions 2012-2018 », du 8 juin au 2 décembre 2018, prolongée jusqu'au 3 mars 2019;

- Accrochage d'œuvres d'Henry Darger, du 17 juillet au 28 octobre 2018;
- « Art Brut du Japon, un autre regard », du 30 novembre 2018 au 28 avril 2019.

L'année 2018 a également vu l'organisation de trois événements marquants: Le Printemps de la poésie (70 personnes), Les Jardins de l'Art Brut (560 personnes) et La Nuit des Musées (2'055 personnes).

Musée romain de Lausanne-Vidy

11'075 visiteurs (15'824 en 2017), dont 1'161 écoliers, 1'826 étudiants et 1'282 enfants hors cadre scolaire, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires, permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- « Trop c'est trop! Mythes et limites », du 4 mars 2017 au 4 février 2018;
- « Le clou de l'exposition (et vice versa) », du 16 mars 2018 au 20 janvier 2019.

La baisse de fréquentation en 2018 par rapport à l'année précédente, où l'exposition « Trop c'est trop! Mythes et limites » avait connu une affluence hors norme, peut s'expliquer par le fait que le thème du clou, a priori plus fastidieux, a pu rebuter certains, malgré une critique médiatique positive.

Le programme des animations a poursuivi sa croissance en variété et en nombre : 65 ateliers divers pour jeune public ont été menés en 2018 pour 1'170 participants. Les cycles de conférences « Compléments d'objets » en marge des expositions temporaires ont attiré 159 personnes au total pour quatre conférences. Enfin, le musée a conduit 48 visites guidées pour 825 personnes.

Fondation de l'Hermitage

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention et pour l'entretien de la maison et du parc, a accueilli 82'501 personnes et présenté deux expositions en 2018 :

- « Pastels », du 16^e au 21^e siècle, du 2 février au 21 mai 2018;
- « Manguin, la volupté de la couleur », du 22 juin au 28 octobre 2018.

Nuit des musées de Lausanne et Pully (NdM)

L'édition 2018 de la Nuit des musées de Lausanne et Pully, sur la thématique « Bienvenue chez vous », a eu lieu le samedi 22 septembre 2018. L'événement a connu une excellente fréquentation et a rencontré l'adhésion d'un public curieux et attentif aux propositions des 25 musées participants. 15'027 personnes ont participé à l'événement, soit 10'483 adultes payants, 2'871 enfants de moins de 16 ans et 1'673 invités (partenaires, concours, etc.), pour un total de 64'000 visites. Pour cette 18^e édition, 115 animations thématiques et 36 expositions étaient présentées aux visiteurs. A noter qu'un nouveau membre a rejoint la manifestation : la Bibliothèque cantonale et universitaire. Les noctambules ont pu terminer la nuit avec la traditionnelle « After des musées », une Silent Party qui avait lieu cette année au Musée Olympique.

Dépôts des musées communaux et de la Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)

Des dépôts pour les quatre musées communaux sont désormais installés dans une halle industrielle dans la périphérie lausannoise, tandis qu'un dépôt supplémentaire a été aménagé pour la CAL au centre-ville en 2016.

Atelier de numérisation et base de données des collections

Rattaché au SOI depuis 2010 suite à son transfert administratif du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Environ 5'200 images d'objets culturels ont été prises en studio et numérisées en HD. Parallèlement, le SOI et le Service de la culture ont revu l'ergonomie et le graphisme de la base de données des collections des musées, accessible sur internet (www.lausanne.ch/collections-musees), dans le but de mieux faire connaître ces richesses auprès du public lausannois, suisse et étranger. Une refonte complète de cette base de données s'avère toutefois urgente.

Soutiens dans le domaine des arts visuels (anciennement Fonds des arts plastiques / FAP)

Durant l'année, la Commission des arts visuels a examiné 97 dossiers de demandes de soutien au cours de trois séances ordinaires. Elle a en outre visité quatre ateliers d'artiste.

Sur recommandation de la Commission, la Ville a soutenu des artistes lausannois pour 21 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de sept publications. Des aides ont également été apportées aux activités de Visarte.Vaud et de Circuit, ainsi que de 10 autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. Une artiste a séjourné six mois dans la résidence de Buenos Aires. Les manifestations Aperti, les Urbaines et la Nuit des images ont également été soutenues.

Pour la première fois, la Rotonde de la Maladière a accueilli une exposition d'art durant l'été, tandis que des peintures commandées à une artiste ornent désormais les murs de l'édicule de Rumine.

Dans le but d'optimiser ses soutiens, le Service de la culture a lancé une étude sur les espaces d'art indépendants, sur les ateliers d'artistes ainsi qu'une comparaison nationale et internationale.

Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)

Des œuvres de Leo Fabrizio, Frédéric Gabioud, Baker Wardlaw et Léonie Vaney ont été acquises pour la Collection d'art de la Ville de Lausanne, de même que des estampes de divers artistes.

Une cinquantaine d'œuvres ont été accrochées dans les diverses administrations, dont une grande partie à l'Hôtel de Police. En tout, ce sont plus de 150 œuvres qui ont été déplacées cette année, pour photographie à l'atelier de numérisation, encadrement, restauration, accrochage ou retour dans les dépôts de la CAL. Des dessins de Frédéric Pajak ont été également prêtés au Musée d'art de Pully pour une exposition temporaire.

Afin de mettre à jour les valeurs d'assurance, une campagne d'évaluation de celles-ci a débuté cette année et se poursuivra jusqu'en 2021. En parallèle, des médiations pour les élèves de la Ville ont été créées.

Association des Musées de Lausanne et Pully (AMLP)

L'Association des Musées de Lausanne et Pully a pour but de sensibiliser un large public aux activités des 23 institutions qui la composent. En 2018, elles ont organisé plus de 50 expositions temporaires et plus de 1'500 événements.

L'association a également produit un leporello édité à 36'500 exemplaires quatre fois par année, soit 146'000 exemplaires distribués dans de nombreux hôtels des cantons de Vaud, Genève, Berne, dans plus de 100 musées en Suisse, dans les centres culturels de Lausanne, Genève et Fribourg ainsi que dans des offices du tourisme du pourtour lémanique. Elle a également organisé deux campagnes d'affichage sur le bassin lémanique.

L'assemblée générale du 6 mars 2018 a acté la reprise des activités de l'association de la Nuit des Musées. Cette dernière a cessé ses activités le 31 décembre 2018. La Ville de Lausanne, représentée par son Service de la culture, a renoncé à son statut de membre de l'association, tandis que les musées communaux lausannois restent membres. Une modification des statuts est venue entériner cette décision lors d'une assemblée générale extraordinaire le 9 octobre 2018.

THÉÂTRE

Théâtre Vidy-Lausanne

45'935 spectateurs ont assisté aux 52 spectacles (266 représentations) donnés au Théâtre de Vidy soit un taux de fréquentation de 77.45%. Le théâtre a connu une belle saison de tournées, avec 16 spectacles (302 représentations) en Suisse et à l'étranger, vus par 71'405 spectateurs.

La saison 2017-2018 comprenait de nombreux spectacles d'artistes romands, pour la plupart créés et répétés à Vidy, comme ceux d'Emilie Charriot, Augustin Rebetez, Jean-Daniel Pignet, Mathilde Aubineau, Marielle Pinsard, Mathieu Bertholet, Marie-Caroline Hominal, Cindy Van Acker, Lætitia Dosch ou François Gremaud.

La Suisse alémanique était aussi représentée avec Milo Rau, Stefan Kaegi et Martin Zimmermann, ainsi que le Tessin par El Conde de Torrefiel. Plusieurs spectacles d'artistes internationaux étaient également au programme, notamment ceux de Thomas Ostermeier, Nacera Belaza, la compagnie colombienne Mapa Teatro, David Marton et Kornél Mundruczo ou encore Markus Öhrn.

Parmi les succès de la saison, il convient de citer les spectacles de Vincent Macaigne et « Cargo Congo-Lausanne », spectacle itinérant, ainsi que deux nouvelles collaborations lausannoises : « Richard III » avec l'Opéra de Lausanne et « ¿Que tal Bogotá? » avec le TKM.

D'autres temps forts ont émaillé la saison, parmi lesquels « Lausanne Méditerranées » honorant la Grèce en coopération avec la Ville, la 4^e édition de « Programme Commun », « Grüezi Züri » dédié à la scène zurichoise et « Newcomers », avec le travail de deux diplômés de La Manufacture.

Le Théâtre Vidy-Lausanne poursuit par ailleurs sa démarche active d'un travail en réseau, avec notamment, sur le plan européen, le lancement d'un projet transfrontalier avec la scène nationale de Besançon : LaB E23.

La saison 2017-18 a également permis de réaliser certains travaux de finition du Pavillon, tels que l'aménagement des loges et l'acoustique. Les travaux de rénovation et de modernisation du Théâtre se sont poursuivis avec un appel d'offres lancé par la Ville pour la phase suivante (rénovation de la salle Apothélos et construction d'une salle de répétition), qui a permis de désigner l'atelier d'architecture Pont 12.

Sur le plan du Conseil de Fondation, l'année 2018 voit le départ d'Elizabeth Wermelinger en juin 2018, et les nominations proposées en juin 2018 de François Ansermet, Luc Meier, Chantal Prod'hom et Caroline de Watteville. Cette dernière rejoint le Comité de direction.

Théâtre Kléber-Méleau (TKM)

Pour la saison 2017-18, le TKM a présenté deux créations et 21 coproductions et accueils (dont 14 spectacles lausannois) pour un total de 98 représentations, soit 31'258 spectateurs.

Le TKM s'inscrit dans une perspective de « service public » tout en développant sa programmation comme un terreau de création, de diffusion, mais aussi comme un médiateur pédagogique par l'association d'un répertoire universel des trésors du patrimoine dramatique, littéraire et musical.

Durant cette saison, le TKM a permis la venue du Théâtre du Soleil à Lausanne avec leur spectacle « Une Chambre en Inde » pour 21 représentations. Événement majeur des arts de la scène en Suisse, ce spectacle s'est déroulé au Palais de Beaulieu avec une jauge augmentée (600 places par représentation au lieu de 300 au TKM).

Théâtre Arsenic

13'015 spectateurs ont assisté aux 188 représentations des 54 spectacles et manifestations (accueils et coproductions théâtrales, chorégraphiques, pluridisciplinaires...) proposés dans le programme de saison. Le taux moyen de fréquentation du théâtre s'élève à 59%.

Le théâtre, centre d'art dédié à la création contemporaine en danse, théâtre et performance, a poursuivi sa politique d'accompagnement artistique encourageant les nouveaux propos et les nouvelles esthétiques des artistes locaux, suisses et internationaux.

Théâtre Boulimie

11'482 spectateurs ont assisté aux dix spectacles proposés pour 96 représentations.

2.21

9'592 spectateurs ont assisté aux 200 représentations des 38 propositions artistiques de la saison (21 créations, 17 coproductions et accueils) ainsi que neuf manifestations.

En 2018, le théâtre a organisé pour la première fois un festival de monologues qui a connu un franc succès. En théâtre, les pièces « Big crunch » de la compagnie Silence in the studio, « L'Évadé » de Karim Slama et « Bernarda » - première mise en scène de Giulia Belet - ont été très remarquées. En musique, les concerts de Stéphane Blok, de Sknail et la création musicale Swangsong ont également été des moments forts de la saison du 2.21.

Pulloff Théâtres

5'708 spectateurs ont assisté aux 139 représentations des 12 spectacles proposés. Cette année, le théâtre a connu un grand succès public avec trois spectacles complets et un taux de fréquentation moyen de 82.2%.

Il a procédé à un rafraîchissement de sa façade, à un réaménagement de son bar ainsi qu'à la correction de l'éclairage de l'entrée du théâtre. Il a également mis l'accent sur l'acquisition de matériel technique et a équipé des garages pour en faire un atelier technique.

Espace Culturel des Terreaux

Durant la saison 2017-18, 10'573 spectateurs ont assisté aux 40 représentations des 14 créations proposées. Le programme a également inclus sept conférences, neuf cafés littéraires, deux collaborations avec l'OCL et un festival.

Le Petit Théâtre

22'205 spectateurs ont assisté aux 14 spectacles (trois coproductions et 11 accueils) pour un total de 218 représentations.

Cette année a été marquée par des productions comme « Le Loup des Sables », dont le travail sur la vidéo fut remarquable, « La Belle et la Bête », joué 38 fois pour un taux de fréquentation de 100%, « Le Petit Bain », et ses 3m³ de mousse, ou encore « Soupe Nuage Noir », un spectacle portugais qui se terminait par le partage d'une soupe préparée pendant le spectacle. « La Farce de Maître Pathelin » et « Hocus Pocus », créés au Petit Théâtre ont quant à eux connu une tournée exceptionnelle.

En 2018, trois nouveaux membres ont été nommés au sein du Conseil de fondation. Le Petit Théâtre a connu un déficit financier sur la saison 2017-18, dû notamment à des représentations supplémentaires non budgétées, à l'aménagement d'un atelier de stockage et construction, à des travaux internes plus coûteux que prévus, ainsi qu'à une coproduction qui n'a pas reçu le soutien escompté. A noter encore de nouveaux projets de médiation: « La Balade des P'tits Malins » et « Bouche à Oreille », soutenus par la Fondation Leenaards.

Théâtre de marionnettes de Lausanne (Association Double Jeu)

Le Théâtre de marionnettes a présenté six spectacles totalisant 34 représentations auxquelles 4'658 spectateurs ont assisté, dont quatre créations qui ont rencontré un vif succès, notamment « la Fontaine à fables », qui, avec sept représentations scolaires, a été vue par plus de 1'500 élèves lausannois.

Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)

La Commission des arts de la scène a étudié 71 dossiers pour la saison 2018-2019, s'est réunie à quatre reprises, et a retenu 28 projets.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- la Cie Numéro 23 Prod. dirigée par Massimo Furlan a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- la Cie Marielle Pinsard dirigée par Marielle Pinsard, la Cie Jours tranquilles dirigée par Fabrice Gorgerat, la Cie Nicole Seiler dirigée par Nicole Seiler, la Cie Emilie Charriot dirigée par Emilie Charriot et la Cie Arts Mouvementés dirigée par Yasmine Hugonnet ont bénéficié d'un contrat de confiance ;
- la 2b Company dirigée par François Gremaud a bénéficié d'une convention de soutien conjoint Ville de Lausanne/Canton de Vaud ;
- la Cie Les Voyages Extraordinaires dirigée par Christian Denisart a bénéficié d'une convention de soutien pluriannuel ;
- la Cie STT dirigée par Dorian Rossel a bénéficié d'une convention de soutien régional avec la Ville de Genève, le Canton de Genève et la Ville de Meyrin ;
- la Cie Linga dirigée par Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo a bénéficié d'une convention de soutien conjoint avec le Canton de Vaud et la Ville de Pully.

2b Company

La 2b Company, dirigée par François Gremaud, a donné 164 représentations en 2018 (66 de plus qu'en 2017, soit 67% d'augmentation). Cette croissance est à mettre sur le compte de la pièce « Conférence de choses », qui jouit d'un succès important depuis sa participation à la Sélection suisse en Avignon en 2016, ainsi que « Phèdre! », nouveau projet de théâtre en classe, adapté au plateau en juin, dont la production et la tournée se sont organisées en collaboration avec le Théâtre de Vidy. Le répertoire de la 2b Company a touché quelque 10'250 spectateurs, dont 2'567 (25%) à Lausanne et 2'389 (23%) étudiants. 51 représentations (dans 17 villes) ont eu lieu en dehors des frontières, ce qui représente 31% de l'ensemble des représentations, ou 50% des représentations hors cadre scolaire.

Cie Jours tranquilles

Pour la compagnie Jours tranquilles, dirigée par Fabrice Gorgerat, 2018 a été consacrée à la mise en place de spectacle « Nous-1 », qui sera présenté en 2019 au 2.21, puis au Théâtre du Grütli, théâtre coproducteur de Genève. Par ailleurs, la compagnie a repris « Bachowsky » au CCS de Paris et a mis en scène le spectacle « Voiture américaine » au Poche de Genève, suivis par près de 200 spectateurs.

Cie Nicole Seiler

En 2018, la compagnie Nicole Seiler, dirigée par Nicole Seiler, a mis sur pied deux créations, à savoir « Palimpsest » et le tournage du film « Trixie » qui sortira dans le courant de l'année 2019. Au cours de cette année, la compagnie a donné 26 représentations dans 16 lieux différents, suivies par près de 2'000 personnes. Les vidéos « Amauros » et le spectacle « Un acte sérieux » ont été récompensés par des prix.

Cie Linga

La compagnie Linga, dirigée par Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo, a créé le spectacle « Flow », présenté en mars 2018 à L'Octogone de Pully et « Triskelion », spécialement élaboré pour la Nuit des musées de Lausanne et Pully et présenté au Musée Olympique en septembre 2018. Cette année, les deux créations et les cinq différentes tournées ont permis de rencontrer un public de près de 2'800 personnes. La compagnie a également conduit plusieurs masterclass, workshops et ateliers de médiation, notamment au sein du Maqamat Beit El Raqs au Liban, avec le soutien de l'Institut français.

Compagnie de Nuit comme de Jour

La compagnie de Nuit comme de Jour, dirigée par Guillaume Béguin, s'est concentrée sur la création (écriture, répétitions et représentations) de « Titre à jamais provisoire » au Théâtre de Vidy, ainsi qu'en tournée en Suisse romande. Cette création a reçu un bon accueil avec plus de 1'000 spectateurs.

Compagnie Marielle Pinsard

La compagnie Marielle Pinsard, a créé la pièce « Rock Trading/C'est la faute aux enfants », présentée en février au Théâtre de Vidy et suivie d'une tournée au Théâtre du Loup de Genève et au Théâtre Le Tarmac de Paris. La création et les représentations en tournée ont été vues par plus de 2'800 personnes. La compagnie a également mis en scène la pièce « Et à part la musique, qu'est-ce que vous faites ? », présentée au Festival de la Cité. Les prochaines trois créations, sur les trois saisons à venir, seront coproduites par le Théâtre de Vidy.

Numéro 23Prod.

La compagnie 23Prod., dirigée par Massimo Furlan, a principalement tourné ses créations, à l'occasion de 30 représentations, accueillant en moyenne 175 spectateurs. Au total près de 5'300 spectateurs ont pu découvrir le travail de la compagnie, en Suisse et à l'étranger. Tout d'abord « Hospitalités » a été présenté en France et en Belgique, ensuite « Perfo Foot » présenté en Allemagne et en France. En mai, une nuit a été consacrée aux « Héros de la Pensée » au Théâtre des Amandiers de Nanterre en France, longue performance de 26 heures où penseurs et chercheurs de différentes disciplines effacent la signature individuelle au profit d'une pensée construite à plusieurs. « Travelling », voyage de nuit performatif dans un bus, a repris forme en juin à Saint-Etienne en France puis en Grèce dans le cadre du MIR Festival d'Athènes en novembre. « Blue Tired Heroes » a été présenté au Festival Les Tombées de la Nuit à Rennes en France, festival avec lequel la compagnie a entamé une collaboration depuis 2016, puis pour l'ouverture du Théâtre du Grütli à Genève en septembre.

Cie les Voyages extraordinaires

La compagnie les Voyages extraordinaires, dirigée par Christian Denisart, a mis en scène « La Ferme des animaux », suivie par une tournée en Suisse romande, la plupart du temps à guichets fermés.

Les 52 représentations ont été visionnées par plus de 9'000 spectateurs.

Compagnie Super Trop Top (STT)

La compagnie STT, dirigée par Dorian Rossel, a créé deux pièces, « Le Dernier métro » et « L'Oiseau migrateur », ce dernier est un spectacle jeune public. Ces créations ont rencontré leur public et ont chacune connu de belles tournées. L'exploitation du répertoire de la compagnie s'est poursuivie avec « Je me mets au milieu mais laissez-moi dormir » et « L'Usage du monde ». Plus de 14'000 spectateurs ont assisté aux 124 représentations de la compagnie.

Bourse de compagnonnage

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont mis en œuvre une bourse de compagnonnage théâtral d'un montant de CHF 90'000.- sur une période de deux ans afin de soutenir la création théâtrale des compagnies de la région lausannoise issues de la relève. Durant la 1^{re} année, le compagnon assiste un metteur en scène expérimenté et doit réaliser un stage hors de Suisse romande auprès d'un metteur en scène reconnu sur le plan européen. Pendant la 2^e année, le compagnon a la possibilité de réaliser sa propre création théâtrale en bénéficiant d'un dialogue étroit avec le metteur en scène confirmé.

En 2018, une nouvelle bourse a été attribuée à Tomas Gonzalez, jeune comédien et metteur en scène lausannois qui est devenu le 9^e bénéficiaire.

Promotion et diffusion

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, le Service de la culture s'efforce de les soutenir au maximum, par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment à Pro Helvetia. Dix-neuf projets de tournée de créations scéniques (théâtre et danse) ont été soutenus en 2018. Trois autres projets ont été soutenus spécifiquement pour leur programmation dans le festival OFF d'Avignon dans le cadre du projet « Sélection Suisse en Avignon » piloté par Pro Helvetia et la CORODIS.

Le service a également renouvelé son appui à :

- la Commission Romande de Diffusion des Spectacles (CORODIS), organisme financé par les villes et les cantons romands, qui soutient la mise sur pied de tournées en Suisse et à l'étranger. En 2018, la CORODIS a accordé CH 929'394.- aux producteurs romands : CH 828'291.- comme soutien à leurs tournées, CHF 21'103.- pour leurs démarches de diffusion, CHF 80'000.- pour leur participation à la Sélection suisse en Avignon. Ces montants ont été attribués grâce à la contribution des villes et cantons membres de la CORODIS, qui s'élève environ à CHF 456'000.-, et grâce au don de la Loterie romande, qui s'élève à CHF 720'000.-. Les membres de la CORODIS et la Loterie Romande ont également financé le renouvellement de son site internet qui permet aux producteurs romands de promouvoir leurs spectacles en tournée et de déposer des demandes de soutien ;
- l'Association romande technique organisation spectacle (artos) a notamment donné des formations courtes en administration. L'année a été marquée par le renforcement des collaborations avec d'autres associations du champ culturel, que ce soit dans le domaine technique ou administratif. Plusieurs de leurs dispositifs information/formations ont été organisés conjointement avec l'AVDC, Culture Valais, le SSRS, Petzi, la FCMA ou encore le forum culture.

DANSE

Béjart Ballet Lausanne (BBL)

85'341 spectateurs, dont 20'002 à Lausanne, ont assisté aux spectacles du BBL. Une fois encore, Gil Roman a su alterner les œuvres de Maurice Béjart et les créations. Julio Arozarena et Yuka Oishi ont été invités à créer pour le BBL et Gil Roman a transmis à deux danseurs de la compagnie le solo créé pour lui par Maurice Béjart, « Un Cygne d'autrefois se souvient que c'est lui », avant de reprendre le célèbre « Casse-Noisette ».

49 représentations ont été données en 2018, dont 15 à Lausanne, trois à Bulle, deux à Lugano, une soirée privée à Morges et 28 représentations à l'étranger (France, Belgique, Espagne, Allemagne, Hongrie et Ouzbékistan).

Administrativement, la Fondation a nommé une nouvelle Présidente en la personne de Solange Peters. Cette nomination fait suite à la démission, fin juillet 2017, de Jean-Pierre Pastori. La Municipalité a, quant à elle, décidé de réduire sa représentation au sein du Conseil de Fondation et de limiter à deux le nombre de Conseillers municipaux qui siégeront au Conseil.

En mai 2018, la Fondation a pu acquérir le bâtiment qu'elle occupe au chemin du Presbytère 12. Grâce au cautionnement de la Ville, elle pourra prochainement entreprendre les travaux de rénovation nécessaires.

Ecole-Atelier Rudra Béjart Lausanne

L'Ecole-Atelier a accueilli 41 élèves (22 élèves de première année et 19 élèves de 2^e année). Elle propose un enseignement gratuit et pluridisciplinaire dispensé sur deux ans. Durant l'année, les élèves ont pu se confronter à la scène et au public en participant à la Fête de la danse et à plusieurs représentations privées et publiques.

Théâtre Sévelin 36

6'089 spectateurs ont assisté aux 56 événements chorégraphiques proposés, parmi lesquels les Printemps de Sévelin, les Quarts d'Heure, Stratagèmes, deux créations de la Cie Philippe Saire et huit autres autoproductions.

Le théâtre poursuit sa mission de soutien à la création et l'émergence locale en accompagnant des chorégraphes de la région. En 2018, le théâtre a accueilli 37 compagnies, en grande majorité locale, en résidence et a développé ses activités de soutien aux jeunes chorégraphes ainsi que ses collaborations avec la Manufacture.

Compagnie Philippe Saire

La compagnie Philippe Saire a connu une année chargée avec les créations d'« Ether » et d'« Acétone », 123 représentations de sept pièces à Lausanne et dans le monde, ainsi que la sortie d'un court-métrage nommé « Chant XII-Les Sirènes », qui a été projeté à la Cinémathèque en mars. Au sein du Conseil de fondation, deux membres historiques, Chantal Prod'Hom et Jacques Richter ont cédé leur place à Florence Grivel et Matthieu Carrel.

Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseurs

3'458 personnes ont assisté aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne qui s'est déroulé du 29 janvier au 3 février 2018 au Palais de Beaulieu. Pour la 1^{re} étape du concours, un record de 380 jeunes danseurs de 38 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le jury a sélectionné 69 candidats de 15 nationalités. Ceux-ci, avec les neuf candidats invités ou issus des présélections en Uruguay, ont pu participer à la semaine de concours au Palais de Beaulieu à Lausanne. Sur les 21 finalistes, huit se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 72 écoles ou compagnies partenaires du Prix.

Le Prix de Lausanne 2018 était la dernière édition organisée par la Directrice artistique et CEO Shelly Power ; Kathryn Bradney, ancienne 1^{re} danseuse du BBL et fondatrice de l'école de danse Igokat a repris la direction du Prix, d'abord en tant que directrice associée puis en tant que directrice artistique et exécutive.

Fondation SAPA - Archives suisses des arts de la scène (anciennement Collection suisse de la danse)

En 2018, la fondation a organisé 20 événements et actions, dont cinq à Lausanne, pour 1'491 participants (dont 606 à Lausanne).

L'année a également été marquée par l'élaboration de la nouvelle identité visuelle, la création du nouveau site internet, la mise en route de la 1^{re} phase de réalisation d'une plateforme informatique en ligne et l'ouverture d'une exposition semi-permanente sur Sigurd Leeder.

Suite à la fusion en 2017 de la Collection suisse de la danse et de la Collection suisse du théâtre, l'organigramme de la nouvelle fondation SAPA a été remanié, des changements ont eu lieu dans la composition de l'équipe. La direction de l'institution est assumée par Beate Schlichenmaier, le Conseil de fondation a été renouvelé, et un nouveau règlement de fondation en attente d'approbation par l'Autorité de surveillance des fondations a été rédigé. En outre, la comptabilité des deux ex-institutions a été fusionnée.

Association Vaudoise de Danse Contemporaine (AVDC)

En 2018, l'Association Vaudoise de Danse Contemporaine a poursuivi son rôle d'interface privilégiée des acteurs du champ chorégraphique. Elle a organisé deux Fêtes de la Danse (Lausanne et Vevey) auxquelles ont pris part plus de 13'000 participants, 19 représentations jeune public, quatre cafés des administrateurs, un point info, 21 entretiens individuels, une présentation des entretiens, un choréoké, un vernissage et un atelier enfants.

L'assemblée générale a élu Patrick Mangold comme président, Jasmine Morand comme vice-présidente ad-interim et deux nouveaux membres au sein du comité suite à deux démissions. A noter également, l'agrandissement temporaire de l'équipe, de septembre 2018 à février 2019, pour le projet Swiss Dance days.

Association Danse Transition

L'Association Danse Transition (anciennement Association pour la Reconversion des Danseurs Professionnels RDP) accompagne les danseurs professionnels romands dans le développement de leur carrière et dans leur intégration professionnelle après la scène, et les aide à définir un projet de reconversion et à planifier les étapes de sa mise en œuvre de manière cohérente et réaliste.

Durant l'année, elle a proposé un accompagnement personnalisé à 34 danseurs, accompagné 12 danseurs au bénéfice d'une bourse et organisé des séances publiques de sensibilisation et d'information en tant qu'association ressource, ainsi que des ateliers et des séances d'informations pour les professionnels et les jeunes à l'aube de leur carrière.

A l'occasion de ses 25 ans en 2018, la RDP (Association pour la Reconversion des danseurs Professionnels) est devenue Danse Transition. Cette évolution a marqué la volonté de l'association d'encourager des transitions professionnelles harmonieuses, anticipées, gérées, plutôt que des reconversions abruptes, abordées seulement lorsque la carrière se termine. Afin de célébrer ce quart de siècle, l'association a réalisé de nombreuses activités, notamment l'élaboration d'une nouvelle identité visuelle et d'un nouveau site internet, l'organisation d'une soirée anniversaire, d'une conférence internationale et d'une cérémonie d'inauguration d'une plaque commémorative en hommage à Elvire et Philippe Braunschweig.

Anne Papilloud et Marthe Krummenacher ont été élues en tant que membres du Comité de Danse Transition lors de l'Assemblée générale du 9 mai 2018, suite aux démissions de Susanne Jaillet et d'Yann Aubert.

Création scénique indépendante

Voir ci-dessus sous THÉÂTRE.

MUSIQUE

La musique a représenté 27.01% du budget du Service de la culture. Lausanne peut compter dans son offre culturelle de très nombreux festivals musicaux de référence à l'instar de Label Suisse, dont la 8^e édition a attiré plus de 90'000 visiteurs. A côté de cette manifestation emblématique regroupant tous les genres musicaux, la saison culturelle est animée de nombreuses manifestations mettant en valeur un style ou une niche musicale particulière à l'exemple du festival Impetus (musiques « extrêmes »), du festival « Holy Groove » (funk et soul), du festival Jazz Onze+ (jazz), du Festival des musiques improvisées, du Prémices Festival (nouvelles tendances et émergences), du LUFF (musique expérimentale) ou du Festival Bach (musique baroque). A noter également la tenue d'une nouvelle édition du NODE festival, manifestation unique en son genre s'attachant à faire découvrir au public lausannois des instruments peu connus et des démarches sonores originales, et dont la réputation s'étend désormais largement dans les milieux européens concernés.

MUSIQUE CLASSIQUE

Opéra de Lausanne

L'Opéra de Lausanne a accueilli au total 40'746 spectateurs, pour 43 levers de rideau, sans compter les répétitions générales parfois ouvertes au public.

A cheval sur deux saisons artistiques, 2018 a été riche de quatre opéras « La clemenza di Tito, La donna del lago, Simon Boccanegra, Così fan tutte », d'un opéra mis en espace « La Sonnambula », d'une opérette « La Chauve-Souris », d'un opéra pour jeune public « Cendrillon », d'une pièce de théâtre en collaboration avec le Théâtre de Vidy « Richard III » et, à l'occasion du centenaire de sa création dans les murs du Théâtre Municipal de Lausanne, « Histoire du Soldat » (1918-2018). Plusieurs concerts et ballets complètent cette programmation, dont un concert inédit d'Ara Malikian.

La qualité des opéras produits à Lausanne est largement reconnue dans le monde entier et plusieurs productions de l'Opéra de Lausanne sont reprises dans des théâtres à l'étranger. De même, « Così fan tutte » a fait l'objet d'une captation par la RTS à des fins de diffusion par différents émetteurs, dont Arte Concert.

Parallèlement à son activité lyrique, musicale et chorégraphique, l'Opéra de Lausanne continue de proposer et de développer une large offre pour le jeune public et leurs parents, ainsi que pour les établissements scolaires de la région lausannoise. L'intégration professionnelle des jeunes diplômés des Hautes Ecoles de Musique reste également un point fort.

Depuis juin 2018, la Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique – Opéra de Lausanne – est présidée par Philippe Hebeisen, qui a succédé à André Hoffmann, démissionnaire et vivement remercié pour son implication dans la bonne marche de l'institution.

Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)

En 2018, l'OCL a donné 98 concerts pour 59'641 auditeurs : 87 à Lausanne (52'236 auditeurs), dont 20 représentations d'Opéra réparties sur cinq productions, six en Suisse et cinq à l'étranger (7'405 auditeurs).

En Suisse, l'OCL s'est produit à Bâle (Musée Tinguely), Genève (Victoria Hall), Fribourg (Aula de l'université), Martigny (Fondation Pierre Gianadda) et La Chaux-de-Fonds (festival Les Amplitudes). A l'étranger, l'OCL a été présent en Espagne (Grand Théâtre du Liceu de Barcelone) et en France (Grange au Lac d'Evian, Abbatale Saint-Robert de La Chaise-Dieu et Kursaal de Besançon).

Lausanne demeure le lieu d'activité principal de l'OCL avec les « Grands Concerts » des lundis et mardis (20 représentations), neuf « Dominicales », les « Découvertes » pour le jeune public (cinq représentations publiques et neuf scolaires) et huit « Entractes du Mardi ».

L'Orchestre a poursuivi avec succès ses collaborations avec les institutions suivantes : l'Opéra de Lausanne, la Haute Ecole de Musique de Lausanne (HEMU), la Manufacture, la Cinémathèque suisse ou encore les sociétés chorales vaudoises. Il poursuit également l'accueil de stagiaires en son sein. Deux nouvelles collaborations ont vu le jour en 2018 avec la Nuit des Musées de Lausanne et Pully, pour des interventions musicales au Musée historique Lausanne et au Musée d'art de Pully, et avec la Société suisse de la sclérose en plaques, pour un concert caritatif.

Parmi les événements marquants de l'année 2018, il convient de citer :

- le lancement du Club OCL : une communauté de jeunes (16-36 ans) qui se réunit après chaque « Grand Concert » du mardi soir pour un after-concert ;
- une opération promotionnelle lancée par Joshua Weilerstein, directeur artistique, à l'attention des abonnés : « Bring a Friend Challenge » (concours de celui qui amènera le plus d'amis aux concerts à tarifs réduits) ;
- la mise en place d'un orchestre itinérant, en formation réduite, proposant des concerts pour la jeunesse aux communes vaudoises de moins de 5'000 habitants ;
- la création mondiale de « Prima nocte » de David Philip Hefti, jouée lors du « Grand Concert » des 26 et 27 février 2018 (œuvre commandée par l'OCL pour son 75^e anniversaire – selon une longue tradition – à ce talentueux compositeur suisse) ;
- la création mondiale de « Ricericare Quinto » de Fabrizio de Rossi Re ;
- la création suisse de « Danse Libre » de Bruno Mantovani, en compagnie de la harpiste Isabelle Moretti ;
- la création suisse de « Much Ado About Nothing » d'Erich Wolfgang Korngold.

Sinfonietta de Lausanne

2018 a été la première année d'activité de David Reiland en tant que directeur artistique du Sinfonietta de Lausanne. Durant cette année, le Sinfonietta de Lausanne a présenté 19 programmes différents en 42 concerts. L'Orchestre s'est produit essentiellement à Lausanne (Salle Paderewski et Salle Métropole) pour sa saison d'abonnement comprenant six concerts, mais aussi à travers le canton de Vaud (Gland, Montreux, Théâtre du Jorat et le Brassus) et ailleurs en Suisse, comme au KKL de Lucerne. La saison d'abonnement a rencontré un grand succès avec plus de 3'400 spectateurs.

Cette année, le Sinfonietta s'est également produit deux fois dans la saison de l'Opéra de Lausanne : dans « Cendrillon » de Pauline Viardot et dans « La Chauve Souris » de Strauss, durant les fêtes de fin d'année. Il a donné deux concerts gratuits dans la Salle Paderewski, dans le cadre de Lausanne Estivale. Il a également poursuivi sa collaboration avec la direction des écoles lausannoises (12 concerts d'initiation à l'intention des élèves), ainsi qu'avec divers chœurs de la région. L'Orchestre s'est aussi produit au Festival Crossdreams ainsi qu'au Montreux Jazz Festival avec John Cale, au Théâtre du Jorat pour une rétrospective musicale dédiée à John Williams dans les films de Spielberg, ainsi que dans les ciné-concerts du film « Harry Potter 2 » qui a accueilli, les 10 et 11 novembre plus de 3'500 spectateurs.

Quatuor Sine Nomine

En 2018, le Quatuor Sine Nomine a donné 33 concerts, principalement en Suisse, dont six concerts en collaboration avec l'Orchestre des Jeunes de la Suisse Romande (OJSR). On notera une présence soutenue du Quatuor à Lausanne (Festival Ô Vallon, concert de midi au Conservatoire et à l'Eglise de Saint-Laurent). A l'étranger, le quatuor a joué en France. Deux faits marquants sont à retenir, à savoir la création de « La vie de Pierre » de Jean-François Michel, pour le 20^e anniversaire du Chœur de May à Bulle, et l'enregistrement d'un double CD consacrés aux quatuors de Beethoven dans la prestigieuse salle de musique de la Chaux-de-Fonds.

Festival Bach de Lausanne

Le Festival Bach de Lausanne a proposé dans le cadre de sa 21^e édition huit concerts attirant 1'727 spectateurs, correspondant à un taux de remplissage de 70%. Parmi les temps forts du festival, il convient de citer les concerts du Concentus Musicus Wien avec le Tölzer Knabenchor, dirigés par Stefan Gottfried, et du Collegium 1'704 dirigé par Vaclav Luks, mais aussi les concerts du Banquet Céleste de Monica Huggett, François Joubert-Caillet et Andreas Staier, et la production de Christophe Rousset avec le danseur Alban Richard. En 2018, Brigitte Waridel a fait son entrée au sein du Conseil de fondation du Festival Bach de Lausanne

Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)

Près de 14'000 auditeurs ont assisté aux 17 concerts donnés par l'Ensemble Vocal dont sept à Lausanne. Parmi ceux-ci, quatre concerts ont été donnés avec l'OCL, deux avec l'OSR et un avec le groupe Tchiki Duo. Durant toute la saison, cinq chefs de grand renom (MM. Alarcon, Kissevsky, Corboz, Reuss et Pichon) se sont succédés et ont menés de nombreux projets créatifs. Au cours de l'année 2018, le chœur s'est rajeuni et professionnalisé.

Au niveau de sa structure, Pierre-Fabien Roubaty a été nommé directeur musical adjoint de l'EVL. Au sein du Conseil de fondation, trois membres ainsi que le président ont terminé leurs mandats. Anne-Christine Bataillard en devient la nouvelle présidente et deux nouveaux membres sont entrés au sein du conseil.

Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert (CSCVC)

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, pour la saison 2017-2018 quatorze concerts devant plus de 5'142 auditeurs dans différentes églises et salles lausannoises. Jean Bovet a succédé à George Caille à la présidence.

Concerts

- l'Association des Concerts de Montbenon (ACM) a organisé huit concerts de musique classique dans la Salle Paderewski, suivis par plus de 1'800 auditeurs ;
- l'Association Ensemble en Scène a organisé 14 concerts et une manifestation, suivis par 3'485 auditeurs ;
- les Concerts des Paroisses historiques regroupent l'Association des Concerts de Saint-François ;
- l'Association des Amis de l'Abbaye de Montheron (57 manifestations avec plus de 2'292 participants) ;
- la Société des Concerts de la Cathédrale de Lausanne a organisé 25 concerts au sein de la Cathédrale, suivis par plus de 8'000 spectateurs ;
- la Société de Musique Contemporaine (SMC) a organisé dix concerts, attirant plus de 1'084 auditeurs.

Association de concerts de musique ancienne Les Goûts Réunis

L'Association Les Goûts Réunis a permis, cette année encore, de faire découvrir au public des styles musicaux allant de la musique du Moyen-Âge (ensemble La Morra) au pré-classique (Pierre Goy sur piano autour de Carl Philipp Emanuel Bach), en passant par le baroque (Marie Lys et l'ensemble Abchordis) et la période Renaissance (ensemble Thélème autour de Cément Janequin). Le 21 avril, un programme original mettait la musique de la Réforme à l'honneur, et notamment celle du « Psautier de Lausanne » publié en 1565. Cette année est également marquée par le retour de la collaboration avec le Musée historique Lausanne depuis sa réouverture et un rapprochement avec l'Eglise Saint-François. Près de 500 spectateurs ont assisté aux huit concerts donnés par l'association.

Orchestre Amabilis

L'ensemble Amabilis travaille dans la continuité depuis 15 ans autour du directeur musical Ferran Gili-Millera et du président Yves Golay. Leur complémentarité a contribué au développement de cet ensemble d'une quarantaine de musiciens, avec cordes et vents et présentant un répertoire allant du baroque au 21^e siècle. Cette année, l'Orchestre Amabilis a présenté deux programmes : deux concerts avec Christophe Sturzenegger, corniste, avec le concerto de Richard Strauss et des œuvres de Bartok (danse populaire roumaine), de Sibelius et Ibert, à la salle des spectacles d'Epalinges et à l'Eglise St-Paul, et six représentations de Nabucco à la Cathédrale de Lausanne avec l'Ensemble vocal Horizons d'Yverdon-les-Bains, dans une mise en scène de Gérard Demierre et Jean-Philippe Guilois et une scénographie de Sébastien Gueno. Ces six représentations se sont déroulées chaque fois à guichet fermé. Plus de 4'600 spectateurs ont assisté aux huit concerts.

Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL)

En 2018, l'Orchestre Symphonique et Universitaire de Lausanne (OSUL) a présenté deux programmes à la salle Métropole Lausanne, sous la direction de Hervé Klopfenstein, suivi par un public de plus de 1'400 personnes : début mai, un pro-

gramme autour du thème des poèmes symphoniques, avec des œuvres de Moussorgski, Chausson, Bizet et Dukas, et la violoniste Virginie Robilliard en soliste ; puis fin novembre, un programme consacré entièrement à Brahms, avec en soliste le pianiste Frederic Bager.

Autres soutiens à la musique classique

La Ville a également soutenu 17 projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier les soutiens suivants :

- à l'Association de musique improvisée de Lausanne pour la 22^e édition de son festival ;
- à l'Association des Amis d'Art-en-Ciel, qui a proposé deux créations et deux reprises à Lausanne et en tournée à 11'178 spectateurs lors de 44 représentations ;
- l'Ensemble baBel, durant l'année 2018, a pris soin d'équilibrer son travail et sa présence sur les plans locaux, régionaux et internationaux, entre continuité de ses collaborations (Christian Marclay et Nicolas Carrel) et nouvelles relations (Louis Schild/Leon, ensemble Batida et Gaël Bandelier). 2018 a été à la fois une année de présentation de nouveaux projets et une année de travail pour plusieurs réalisations futures. L'ensemble a été choisi parmi sept artistes vaudois – tous arts confondus – pour participer au concours d'intervention artistique de l'inauguration de l'aula des Cèdres de Lausanne. La première moitié de l'année a été dédiée à une collaboration lausannoise sous forme de work in progress avec le groupe mené par Louis Schild, « Leon ». Quatre semaines ont été dédiées à un travail à la fois musical, géographique, historique et social dans le quartier du Vallon à Lausanne, marqué par cinq performances/concerts. Cette collaboration se poursuivra dans le futur, notamment au réputé festival Bad Bonn Kilbi, tout comme la collaboration avec le jeune ensemble genevois Batida avec la reprise d'« Usine ». L'ensemble a également participé au festival de musique contemporaine d'Huddersfield en Angleterre, qui témoigne le rôle de baBel à l'extérieur du pays. Enfin, baBel a été suivi pour l'ensemble de ses activités par plus de 1'350 spectateurs ;
- le Tchiki Duo a proposé deux nouvelles productions en 2018, « Le Lausanne Marimba Ensemble » d'une part, qui est un ensemble de marimbas et de percussions, et une collaboration réussie avec Benjamin Righetti concernant le projet de lancement de concerts d'église mixant orgue et marimba. Le duo a également proposé une série de concerts scolaires en Suisse romande et des concerts à l'étranger. Plus de 6'000 spectateurs ont assisté aux 13 représentations suisses et étrangères du duo.

JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES

Chorus – Fondation PromoJazz

96 concerts publics ont été donnés en 2018 par près de 500 musiciens. La collaboration avec la HEMU et l'EJMA s'est encore intensifiée, notamment avec des concerts gratuits pour le public tous les jeudis, le 15^e festival Chorus-HEMU-EJMA et la carte blanche à Thomas Dobler. A noter également, le concert spécial pour le 30^e anniversaire de Chorus, 3'112^e concert public, avec deux formations.

Chorus a acquis un nouveau piano Yamaha C7 neuf, financé par des dons, du sponsoring et un fonds de l'Etat.

Jazz Onze+ Festival Lausanne

Près de 5'000 personnes (4'000 en 2017) ont assisté à la 31^e édition du festival, qui s'est déroulée en novembre. Après une édition anniversaire réussie, le festival poursuit sa croissance avec une fréquentation à la hausse et l'ajout d'une nouvelle salle de concert, le BCV Concert Hall (220 places assises). Parmi les concerts marquants de 2018, il convient de citer ceux de Yilian Cañizares et Omar Sosa, Jan Garbarek et Trilok Gurtu, Ganesh Geymeier, Vincent Peirani, Avishai Cohen, Mammal Hands ou encore The Great Harry Hillmann.

Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées

La Ville a soutenu 24 projets par le biais de soutiens ponctuels (11 créations, 13 diffusions).

Association Eustache

L'Association Eustache a mené cinq créations originales suivies par près de 500 personnes, dont celle du « Grand Eustache », consacrée à la musique de Patricia Bosshard, et deux stages d'improvisation conduits par Sara Oswald. A noter le succès de la première création de Mathias Cochard dans le cadre d'Eustache, « Deus ex Machina », qui a rempli le Théâtre 2.21. La nouvelle formule des concerts gratuits proposée cet été dans le cadre des garden-parties, a très bien fonctionné grâce à la bonne collaboration entre la nouvelle équipe lausannoise et l'organisateur de l'Association Eustache, Jean-Sam Racine.

Ensemble Rue du Nord

En 2018, l'ensemble Rue du Nord s'est produit dans une création de Gian-Manuel Rau et Laurent Bruttin, « Il y pleut sans cesse », au Théâtre de l'Oriental à Vevey. Il s'est également doté d'un nouveau site internet et a mis en place les projets pour 2019 et 2020, années marquant le 20^e anniversaire de l'ensemble.

MUSIQUES DU MONDE

Ont été soutenus :

- l'Amdathtra (association musiques danses théâtres traditionnels) a proposé quatre spectacles auxquels ont assisté 1'006 spectateurs au Théâtre de l'Octogone de Pully ;

- l'Association de la Peña del Sol a interrompu momentanément ses activités culturelles et n'a donc pas organisé de manifestations durant l'année 2018. Le Musée historique Lausanne, qui accueille depuis de nombreuses années les concerts et récitals de l'association, a entrepris des travaux de restauration prolongés, ce qui a empêché la Peña del Sol de présenter une nouvelle programmation à ce jour. Il est convenu, entre le musée et l'association, de poursuivre dès que possible leur collaboration.

CHANSON ET MUSIQUES ACTUELLES

Les Docks

54'788 personnes ont assisté aux 94 événements au cours desquels près de 200 artistes ou groupes ont été programmés. Cette saison a accueilli des têtes d'affiche internationales telles que Body Count, Neurosis, Stone Sour, The Damned Accept, Vitalic, Cat Power, Idles, Father John Misty ou encore John Butler Trio.

La scène suisse fut à nouveau bien représentée, notamment avec la chanteuse Sophie Hunger, le groupe biennois Pegasus et le duo de blues The Two, qui ont tous fait salle comble à Lausanne.

A l'occasion du concert de Dominique A, le club a collaboré avec deux classes du centre de formation de l'EVAM. Les élèves ont ainsi travaillé autour des textes de Dominique A et échanger avec l'artiste le jour du concert.

2018 a également vu naître la première collaboration marquée et marquante avec l'EJMA: un voyage orbital autour des musiques électriques et électroniques, également porté par les projections visuelles des élèves de l'Eracom. Ensemble, plus de 60 musiciennes et musiciens, sur trois scènes, ont rêvé une mission musicale spatiale inédite. Un pari réussi grâce aux prouesses techniques des techniciens de l'EJMA et des Docks.

Le Romandie

La rentrée 2018 a marqué l'entrée dans la 15^e saison d'activités du club, qui a planifié 15 temps forts jusqu'à juin 2019 à l'occasion de cet anniversaire. 55'374 noctambules (dont 30'041 entrées gratuites) ont assisté aux 109 soirées (concerts et fêtes du week-end) proposées, dont bon nombre ont affiché complet. L'année a également été marquée par plusieurs collaborations importantes, notamment avec Les Créatives, la Fête de la Danse, Label Suisse, le LUFF, ou encore les Urbaines.

Une bonne partie du Comité de l'association qui gère le Romandie a été largement renouvelée, notamment avec un nouveau duo en charge de la programmation.

Le Bourg (Association du Salopard)

11'550 spectateurs ont assisté aux 128 spectacles (coproductions et accueils) proposés par le Bourg. Sa programmation, principalement axée sur la musique, s'est également ouverte à des projections, performances, conférences et contes pour enfants. En outre, le Bourg a collaboré avec des artistes sur des projets à long terme et avec des festivals. Yann Ringgenberg a succédé à Sébastien Dubugnon à la présidence.

Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)

La Fondation CMA œuvre pour la prise en compte des artistes romands des musiques actuelles suisses, en se chargeant de développer des mécanismes de soutien, des conseils et des formations, des mises en perspectives aux niveaux cantonaux, nationaux, transfrontaliers et internationaux.

En 2018, la FCMA a notamment lancé le deuxième appel à candidatures romandes Musique, avec 90 candidats et neuf lauréats romands, ainsi que la quatrième volée du CAS de manager socioculturel en musiques actuelles, en collaboration avec l'HES-SO EESP Lausanne. Elle a également mené 14 résidences de création artistique au niveau romand, organisé six formations sur le business de la musique, coordonné la partie business du Bachelor musiques actuelles de la HEMU Lausanne, mené des projets avec Swiss Music Export, coordonné la programmation de Label Suisse, et organisé l'accueil de professionnels étrangers à Lausanne, avec le soutien de Pro Helvetia.

La fondation a également coordonné le projet transfrontalier Opération Iceberg 2 et assuré le suivi de l'artiste sélectionné par la Bourse vaudoise du Canton de Vaud (Billie Bird) sur sa deuxième année de soutien.

Autres soutiens à la chanson et la musique actuelle

La Ville a soutenu 32 projets par le biais de soutiens ponctuels (26 créations, six diffusions), dont en particulier un soutien à :

- l'association Helvetiarock pour le volet lausannois de son projet « Female Bandworkshops » visant à soutenir les jeunes femmes dans leur implication dans le monde des musiques actuelles ;
- NODE festival ;
- Festival Holy Groove ;
- La Cave du Bleu Léopard.

Régional Rock Music Festival

Le Régional Rock, festival actif depuis 1981 et dévolu aux jeunes musiciens de la région lausannoise, a décidé de changer d'identité en 2018 afin de s'ouvrir à toutes les musiques actuelles pratiquées par les jeunes. Son nouveau nom est RR Music Festival. L'édition 2018, qui s'est tenue à l'Espace 44 en novembre, a accueilli six concerts et 400 spectateurs. La programmation était variée (folk-chanson, jazz-funk, métal et rock).

ÉCOLES DE MUSIQUE

2018 voit l'aboutissement de l'un des deux grands projets de regroupement d'écoles de musique lausannoises initié par la Ville de Lausanne, suite à l'entrée en vigueur de la loi sur les Ecoles de musique au 1^{er} janvier 2012. Le 1^{er} août 2018, l'Ecole de musique Lausanne (EML) ouvre ses portes. Cette école de musique, constituée sous forme de fondation de droit privé, regroupe en son sein l'Ecole de Musique de la Ville de Lausanne (EMVL), l'Ecole Sociale de Musique de Lausanne (ESML), l'Harmonie Ecole de Musique de Lausanne (HEML), l'Institut de Ribaupierre (IdR) et l'Institut Musica Viva (MV).

Pour rappel la Municipalité proposait, dans le rapport-préavis N° 2015/01 sur la « *Politique culturelle de la Ville de Lausanne* », le regroupement des écoles de musique lausannoises en fonction de leurs missions, visant une harmonisation des éléments constitutifs de la formation musicale non-professionnelle et une organisation complémentaire et constructive de ce domaine d'activité à Lausanne. Ainsi naissaient deux grands projets de regroupement, avec d'un côté le Conservatoire de Lausanne et l'Ecole de Jazz et de Musique actuelle (EJMA) (enseignement de base et préprofessionnel), et de l'autre celui de l'EML (enseignement de base).

Le projet de regroupement Conservatoire – EJMA reste en suspens. Effectivement, les turbulences institutionnelles qu'a traversées la Fondation du Conservatoire (changement à la direction générale et à la présidence du Conseil de fondation ainsi que réorganisation de sa gouvernance) ne permettent pas de travailler sereinement sur un projet institutionnel de grande ampleur. Les deux écoles se sont mises d'accord pour le reporter à un temps ultérieur plus propice au développement d'un projet institutionnel commun.

En début 2018 la Municipalité a validé le projet de l'EML, confirmant ainsi la création d'un pôle unique pour l'enseignement musical de base à Lausanne. Suite à cette validation, la création de la nouvelle école entre dans sa phase décisive ; il s'agit à la fois de créer cette nouvelle fondation avec une nouvelle gouvernance et organisation à mettre en place, ainsi que de liquider les structures des anciennes écoles. L'exercice a réussi et la nouvelle école a fêté son inauguration dans les Jardins du Musée historique Lausanne le 8 septembre 2018.

Ecole de Musique Lausanne (EML)

Issue du regroupement de l'Ecole de Musique de la Ville de Lausanne, de l'Ecole Sociale de Musique de Lausanne, de l'Harmonie des écoles de Lausanne, de l'Institut de Ribaupierre et de l'Institut Musica Viva, L'EML a été inaugurée le 8 septembre 2018 par M. le syndic en présence de la Municipalité.

Regroupant plus 1'800 élèves et 100 professeurs, cette nouvelle institution offre, grâce au soutien de la Ville, une pratique de la musique accessible à tous et adaptée à tout âge. Une riche offre de cours à option vient compléter les cours individuels permettant le partage de la musique en groupes.

Sous la présidence de Denis Corboz, la commission de Pilotage a réalisé l'EML telle que validée par la Municipalité et le groupe d'experts. Le 17 juillet 2018, la Fondation a été créée et les statuts et les règlements validés. En septembre 2018, Juliette Ancelle a succédé à Denis Corboz à la présidence du Conseil de fondation.

A l'étroit, l'administration de l'EML a déménagé à l'av. de Morges 60E. La gestion de plus de 85 salles réparties dans plus de 28 lieux reste une problématique prépondérante.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'672	164	1'429	81	2'770	1'130	1'640

Conservatoire de Lausanne

Le Conservatoire de Lausanne, qui fait partie de la Fondation du Conservatoire de Lausanne, a dispensé une formation musicale classique non professionnelle à 1'213 élèves en 2018. La Fondation du Conservatoire de Lausanne abrite également la HEMU Vaud Valais Fribourg, qui offre une formation professionnelle HES-SO classique, jazz et musiques actuelles. La FEM a reconnu le Conservatoire pour l'enseignement de base et l'enseignement particulier (pré-HEM).

L'année a été ponctuée de nombreux projets :

- deux ensembles emblématiques de l'institution ont fêté un anniversaire à l'occasion de concerts à la Salle Paderewski : les Ministrings dirigés par Tina Strinning et Baiju Bhatt, et l'Orchestre Piccolo dirigé par Michel Veillon, qui ont célébré respectivement 15 et 25 ans d'existence ;
- le Conservatoire a accueilli une épreuve « Entrada » du Concours suisse de musique pour la jeunesse, dans lequel ses élèves se sont brillamment illustrés ;
- les Vocalistes du Conservatoire ont chanté Indian Queen de Purcell, sous la direction de Philippe Huttenlocher, avec un ensemble instrumental de l'HEMU ;
- l'Ensemble à vent du Conservatoire a été repensé pour favoriser l'intégration de jeunes élèves ;
- l'Orchestre des Jeunes a permis aux pianistes de la section pré-HEM de vivre une première expérience de soliste en interprétant le Concerto pour piano N°3 de Kabalevsky ;
- sur le plan pédagogique, le Conservatoire a ajouté à son offre de cours, dès la rentrée 2018, un « Parcours Découverte » destiné à permettre aux jeunes enfants de s'initier à plusieurs instruments durant une année, de manière à choisir eux-mêmes l'instrument qu'ils souhaitent étudier par la suite.

Les diplômes suivants ont été délivrés : 31 certificats FEM d'instruments ou de chant (12 avec félicitations et 12 avec mention), 7 attestations de fin d'études, 3 certificats supérieurs d'instrument, dont 2 avec félicitations, 3 certificats de direction d'ensemble d'instruments à vent, 6 certificats de chef de chœur, en collaboration avec l'AVDC, et 1 certificat de Maturité spécialisée Musique délivré par la DGEP.

Depuis mars 2018, la Direction générale de l'institution est assurée collectivement par le Conseil des directrices et directeurs, placé sous la présidence ad-interim de Barbara Vauthey. Suite à une procédure de recrutement, Noémie Robidas a été nommée directrice générale pour succéder à Hervé Klopfenstein ; elle prendra ses fonctions en mars 2019.

Au cours de l'année 2018, une profonde réflexion institutionnelle a été menée, de manière à adapter la gouvernance de la Fondation à l'évolution de ses missions et à la croissance de ses activités. Un groupe de travail, placé sous la présidence de Dominique Arlettaz et intégrant notamment les membres du Comité de suivi constitué par les responsables politiques des principaux bailleurs de fonds de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg et du Conservatoire de Lausanne, a rédigé un rapport, adopté par le Conseil de fondation et publié le 3 juillet 2018, qui retrace les grandes lignes de la nouvelle organisation institutionnelle.

Sur cette base, les statuts et règlements d'organisation de la Fondation ont fait l'objet d'une révision totale durant l'automne, et devaient être adoptés au début de l'année 2019.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'157	56	608	16	2500	910	1590

Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à 1'020 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du canton à avoir été reconnue pour l'enseignement particulier en matière de jazz.

Cette année, la section Pré-HEM a fait des prestations remarquées au Montreux Jazz Festival et au Festival Jazz Onze+, et l'ouverture d'une classe de musique assistée par ordinateur baptisée EJMAO a suscité un vif intérêt.

En outre, L'EJMA a noué de nouvelles collaborations, notamment lors des Rencontres du 7^e Art Lausanne, pour de l'expérience « musculinaire » de « Lausanne à Table » en collaboration avec l'Auberge de l'Abbaye de Montheron, ou encore aux Docks lors du spectacle « Earthrise » monté par 60 élèves en collaboration avec l'Eracom.

Le Conseil de fondation a accueilli Laurent Jaquenoud, portant le nombre de ses membres à douze.

La fin de l'année a été endeuillée par le décès de deux enseignants de l'EJMA, François Bauer et Serge Vuille, tous deux très appréciés de leurs collègues et élèves.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
645	375	356	179	1'446	879	567

CINÉMA

Les montants attribués au cinéma ont représenté 2,04% du budget du Service de la culture. Le cinéma est le seul secteur culturel directement financé par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique du 14 décembre 2001, et l'ordonnance sur le cinéma du 3 juillet 2002.

Cinémathèque suisse (CS)

En 2018, plus de 40'000 spectateurs (37'000 spectateurs en 2017) ont assisté aux 500 films projetés lors des 911 séances organisées par la Cinémathèque suisse. Elle a également proposé 20 avant-premières, suivies par plus de 2'800 spectateurs.

Des rétrospectives ont été consacrées à des acteurs ou réalisateurs célèbres (Marcello Mastroianni, Kornel Mundruczo, Jean Rouch, David Lynch, Leo McCarey, Luchino Visconti, Jean Vigo, Alfred Hitchcock, etc.), un cycle a été consacré au nouveau cinéma argentin ainsi qu'aux 50 ans de la Quinzaine des Réalisateurs. De nombreux partenariats se sont poursuivis avec des festivals et des institutions de Lausanne et région : Cully Jazz Festival, Ecrans Urbains, Cinémas d'Afrique, Rencontres du 7^e Art Lausanne, Théâtre de Vidy, etc.). D'autres événements ont été marquants durant l'année 2018 : les 70 ans de l'institution, les hommages rendus à Jean-Marie Straub et Jean-Luc Godard, les ciné-concerts avec l'OCL, les vernissages d'ouvrages et notamment « Les Chevaliers de la Table Ronde » d'Hervé Dumont, ainsi que des projections lors des Journées de Soleure, du Festival de Locarno et du Zurich Film Festival.

Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)

La commission sélective de Cinéforum a soutenu 57 projets en aide à la réalisation pour un montant total de CHF 3'682'322.-. Cinéforum a émis des lettres d'intention en soutien complémentaire à la réalisation à 73 projets, pour un montant total de CHF 5'688'100.-, et en soutien complémentaire à l'écriture à 51 projets, pour CHF 979'576.- 37 films de cinéma (fiction et documentaire), 19 films de télévision et 32 courts-métrages, soit 88 projets, ont été mis en production au cours de l'année 2018, pour un soutien total de Cinéforum de CHF 7'291'440.-

Au Conseil de fondation, Emmanuel Cuénod a remplacé Jean-Bernard Mottet, représentant de l'Etat de Genève.

Ciné Festival

La 21^e édition du festival s'est déroulée du 30 octobre au 4 novembre dans quatre lieux culturels : au Cinéma Cinétoile, au Capitole, à la Cinémathèque Suisse et à l'Ecal. Durant le festival, 25 avant-premières, dont 12 films en compétition, ont été proposés au public. La traditionnelle Fête des enfants et de nombreuses autres animations cinématographiques,

en présence d'invités prestigieux, ont fait le bonheur des amateurs du 7^e Art. Plus de 6'000 spectateurs ont assisté à cette 21^e édition.

Autres soutiens

Outre sa participation aux loyers de l'Association Lux-dB, du Cinéma Oblò et du Zinéma, la Ville a également accordé son aide à :

- la 21^e Nuit du court métrage de Lausanne, qui a eu lieu le 23 novembre 2018 au cinéma Pathé Les Galeries avec plus de 1'900 spectateurs et un taux d'occupation des salles de plus de 75%. Les spectateurs ont visionné 69 films, dont 15 suisses, répartis en 13 programmes thématiques. L'association a également programmé en première mondiale une web-série de la RTS nommée « Bip » ;
- l'Association BelEcran pour la programmation du Cinéma Bellevaux, qui a attiré 8'538 spectateurs. Les films inédits ont composé la moitié de la programmation régulière avec 19 films pour 258 séances. Sur le plan événementiel, en plus d'une trentaine d'autres événements ponctuels (performances, séances spéciales) et de l'accueil de deux festivals (LUFF et FCJP), le Cinéma Bellevaux a proposé des avant-premières systématiques pour chaque film sorti ;
- au Festival Cinémas d'Afrique, dont la 13^e édition s'est déroulée du 22 au 26 août, qui a attiré plus de 4'000 spectateurs. 87 projections ont eu lieu pour un total de 54 séances. Les films présentés dans le cadre de ce Festival sont pour beaucoup des avant-premières n'ayant jamais été présentés ailleurs. Débats, rencontres avec les cinéastes invités, Table ronde « Cinéma et littérature », exposition photo d'Osborne Macharia et soirées musicales ont accompagné la manifestation tout au long de cette édition ;
- la 8^e édition de la Nuit des images, qui s'est déroulée le 23 juin 2018 au Musée de l'Elysée. Près de 6'000 spectateurs ont pu découvrir le travail de 40 artistes et photographes qui sondent la photographie et l'image sous toutes ses formes. La programmation était axée autour de trois parcours thématiques : la Nuit engagée, la Nuit découverte et la Nuit littéraire. La Nuit engagée rassemblait notamment 10 films consacrés aux principes humanitaires, réalisés par des artistes romands. La Nuit découverte proposait une performance/installation de l'artiste lausannois Nicolas Bamert. La Nuit littéraire, quant à elle, accueillait comme chaque année un salon du livre présentant des éditions suisses et lausannoises ;
- la 17^e édition du LUFF, qui s'est déroulée du 17 au 21 octobre 2018 et a attiré 10'690 spectateurs (11'973 en 2017), qui ont profité de 64 projections, 22 concerts, 17 événements gratuits liés à la programmation « Autour des économies underground », et 5 workshops. L'édition 2018 a également vu la création d'une programmation VOD de diffusion de courts métrages pour de jeunes réalisateurs, et la naissance d'une programmation radiophonique. Parmi les temps forts de cette édition figurent la performance sonore d'un pilier de l'underground, Phill Niblock, jouant au centre d'une triple projection et accompagné exceptionnellement par un saxophoniste, la venue de l'artiste philippin pluridisciplinaire Khavn qui a présenté une rétrospective de sa filmographie, une carte blanche liée au cinéma philippin, un workshop qui a permis le tournage d'un film diffusé lors de la cérémonie de clôture, ainsi que la création LUFF de la pièce « Film sans images » du biennois Laurent Güdel ;
- l'Association Ciné-Clap / Cinéma Oblò. 2018 a été l'année la plus importante du Cinéma Oblò en termes de fréquentation et recettes, avec 89 événements réalisés pour près de 2'400 spectateurs. En 2018 également, le Cinéma Oblò a fêté ses 15 ans d'activités. De nombreux films ont été présentés en exclusivité lausannoise ou vaudoise « Taste of Cement », vainqueur à Visions du Réel 2017, « Under The Sun », « Rester vivant : méthode », etc. Le cinéma a également effectué plusieurs projections du film « Calabria » du réalisateur lausannois Pierre-François Sauter, en sa présence. Notons que le cinéma a aussi présenté en avant-première le film de la réalisatrice genevoise Caroline Cuénod, « L'île sans rivages ». Le Cinéma Oblò se veut également un lieu d'échange pour les associations locales. Il a donc accueilli durant cette année plusieurs événements organisés par d'autres associations (Ciné-Club, LUFF, Festival cinéma jeune public, etc) ;
- l'Association Lux-dB, présidée par Pierre-Yves Borgeaud. En tant que réalisateur vidéo et film, Pierre-Yves Borgeaud a travaillé principalement durant l'année 2018 sur « La Lutte finale », un documentaire et un spectacle, présentés à guichet fermé au Théâtre du Jorat. Les réunions de création, la production et le montage du matériel vidéo ont eu lieu dans les locaux de Lux-dB. Plus de 1'200 spectateurs ont assisté aux diverses activités de l'association ;
- le Zinéma, dont l'activité a été dense durant 2018, avec 105 films diffusés, 58 sorties, 46 reprises, 48 films suisses et 25 réalisateurs invités, ce qui correspond à une moyenne de 60 projections par semaine. Les chiffres de fréquentation 2018 sont stables avec une légère augmentation (8'499 spectateurs en 2018, contre 8'154 en 2017).

FESTIVALS ET ANIMATIONS

Les montants attribués aux manifestations ont représenté 2.28% du budget du Service de la culture. De la Fête de la Musique au Festival de la Cité en passant par Lausanne Estivale, la Ville de Lausanne propose de très nombreux spectacles gratuits.

Festival de la Cité

La 47^e édition du Festival de la Cité a été marquée par le succès d'une nouvelle grande scène adossée au Château Saint-Maire, qui a permis d'accueillir des spectacles d'envergure. Le parking de la place du Tunnel, lieu investi pour la première fois, a vu la réalisation du projet « Bains publics ». Le « Manège Titanos », attraction phare proposée en continu, a attiré enfants et parents dans la cour du Gymnase de la Cité. L'édition 2018 a accueilli 91'000 spectateurs (près de 100'000 en 2017) venus assister aux représentations de quelque 96 projets artistiques différents. Au Conseil de Fondation, Georges Caille, président depuis 11 ans, a passé le témoin à Valérie Humber.

Les Urbaines

Près de 7'000 visiteurs ont participé à la 22^e édition du festival dédié aux arts émergents, qui a une nouvelle fois proposé une programmation qui s'affranchit des codes et décroïsonne les disciplines pour interroger les créations contemporaines. 50 projets ont été proposés gratuitement dans 9 lieux à Lausanne et Renens. 64 représentations, 14 spectacles et performances, 6 DJ sets, 12 concerts, 5 ateliers, 1 exposition, 1 performance-exposition, 29 accueils, 20 créations et 1 projet de médiation ont eu lieu en décembre 2018.

Fête de la Musique

Cette édition a attiré 45'000 spectateurs (50'000 en 2017). 180 concerts ont été programmés dans 60 lieux différents, dont 16 scènes en plein air, 27 intérieures, 13 Street Stages (scènes sur lesquelles chacun peut monter et jouer) et 7 scènes Off. Plusieurs têtes d'affiches sont ressorties de la programmation: Veronica Fusaro, invitée des Docks, Mark Kelly au Romandie, et Arma Jackson à la Place de l'Europe. En musique classique, on peut souligner Yusra Dhabhi au Musée historique Lausanne, et Verbier Generation au CHUV. La Jeune Garde de la Landwehr de Fribourg et l'Académie Suisse de Cors des Alpes ont également été particulièrement remarquées. Au sein du comité, Céline Grandjean a succédé à Yves Bugnon en tant que représentante des chœurs.

Les garden-parties de Lausanne (anciennement Lausanne Estivale)

Pour l'édition 2018, l'association Lausanne Estivale a mis en place un nouvel événement, «Les garden-parties de Lausanne». Celles-ci se sont déroulées sur cinq week-ends, du 20 juillet au 19 août 2018, dans cinq parcs de la ville. Quelque 5'000 personnes ont assisté aux 90 activités pluridisciplinaires proposées (balades, concerts, art de rue, danse, cinéma, etc.).

L'agenda culturel appelé «Lausanne Estivale» a été renommé «Lausanne à l'heure d'été». Du fait de la refonte du projet, un nouveau comité a été élu. Les statuts restent inchangés, la mission demeurant la même.

SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Politique du livre

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture, par le soutien à l'édition, aux auteurs, aux libraires et l'organisation de manifestations publiques

Bibliothèques de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de lecture publique par le réseau de bibliothèques (six sites et bibliobus). Cette politique consiste à garantir une offre documentaire (y compris numérique) pour tous les publics, tenant compte de leurs pratiques et des transformations de l'environnement éditorial. Elle veille à offrir un accueil de qualité (horaires, soutien du personnel, services d'information et de communication) et à proposer un programme culturel et de médiation, y compris par des accueils de groupes, notamment scolaires

Archives de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées de Lausanne ou de la région. Cette politique se traduit par la constitution d'archives historiques dont la conservation suppose une bonne gouvernance documentaire au sein de l'administration communale, dont les Archives participent à la définition et la gestion. Elle est complétée par la gestion d'une bibliothèque et d'une documentation de référence sur Lausanne et sa région. De plus, les Archives veillent à garantir un accès aisé à leurs fonds, tant par la rédaction d'inventaires que par l'accès en ligne à des archives numériques ou numérisées

Centre BD de la Ville

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Celle-ci passe par la constitution d'archives historiques et de collections de référence, notamment suisses. Elle doit également se déployer par la mise en valeur des fonds à travers recherches, expositions et manifestations publiques, notamment à l'occasion du festival lausannois BDFIL

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre BD de la Ville	1.30	1.30	1.30	1.30
Les Archives de la Ville	7.40	7.40	7.40	7.25
Les Bibliothèques de la Ville	43.03	43.93	43.12	43.87
Total service	51.73	52.63	51.82	52.42

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Unité administrative	
Total service	+ 0.09

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Centre BD de la Ville	2	1.30	2	1.30
Les Archives de la Ville	10	7.40	9	7.25
Les Bibliothèques de la Ville	63	43.93	65	43.87
Total service	75	52.63	76	52.42

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

	31 décembre 2017	31 décembre 2018
Unité administrative		
Les Archives de la ville	1	1
Les Bibliothèques de la Ville	2	2
Total service	3	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
Total service	6	6

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	1
Total service	6

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le volume des prestations quantifiées pour le réseau des bibliothèques a augmenté de 8%, ce qui est significatif vu que l'accroissement est calculé sur une base de plus de 1 million d'unités. Ce chiffre traduit l'engagement de l'ensemble du personnel pour répondre à la demande dans le cadre d'une politique de valorisation de la lecture fondée sur un accueil exemplaire.

Pour compléter les réaménagements des espaces d'accueil, un gros projet de révision de la signalétique a été lancé à l'échelle du réseau. Ce travail a été finalisé pour Chauderon et pour la bibliothèque Jeunesse.

Le nombre de prêts enregistrés dans le logiciel des bibliothèques témoigne de l'excellente santé du réseau lausannois de lecture publique : avec 940'249 unités, contre 889'575 en 2017, l'accroissement est de 6%, chiffre élevé. Le nombre d'abonnés actifs, soit le nombre de comptes sur lesquels au moins un emprunt est enregistré durant l'année, est globalement stable. En effet, l'augmentation de 3% du nombre d'abonnés actifs (21'634 personnes contre 21'029 en 2017) est tempérée par une diminution du nombre de nouvelles inscriptions (5'171, contre 5'339 en 2017). On constate donc un usage plus intense de la bibliothèque par celles et ceux qui fréquentent le réseau, signe indirect de la capacité à fidéliser et donc satisfaire les publics.

L'offre numérique des bibliothèques se divise en plusieurs domaines. Au premier chef, l'accès gratuit à une bibliothèque de 5'479 livres numériques au 31 décembre. Depuis son ouverture, le recours à cette offre numérique n'a cessé d'augmenter. 16'384 emprunts ont été effectués par 925 abonnés (737 personnes et 13'960 prêts en 2017). Le nombre d'inscriptions annuel continue de croître au fil des ans (640 inscriptions en 2018, 592 en 2017).

L'offre de presse en ligne souffre toujours du retrait de Tamedia, ce qui prive les abonnés d'un accès aux grands quotidiens régionaux à la réserve du Temps (16% des téléchargements dénombrés dans l'année). Cette perte n'a pourtant pas découragé le public: le nombre de connexions à l'application pour consulter et télécharger les quotidiens et magazines poursuit sa croissance spectaculaire (+30%) avec 80'284 connexions (61'736 en 2017), et 17'690 téléchargements de fichiers (+10% par rapport à 2017).

Enfin, deux portails d'auto-formation informatique et linguistique notamment, accessibles aux abonnés depuis mars 2017, continue de jouer leur rôle avec 4'212 heures de connexion, représentant 10'726 connexions passées par 937 abonnés.

Le recours aux postes Internet sécurisés des bibliothèques, permettant d'obtenir des sessions gratuites d'une heure, est le seul indicateur en baisse: 1'175 utilisateurs dénombrés en 2018 (2'050 en 2017) ont généré 14'125 sessions (2017: 14'947).

Présents à la piscine de Bellerive pour la sixième fois, soit 28 jours effectifs grâce à une météo clémente (hors week-end), les bibliothécaires ont connu un succès inégalé jusqu'ici. 11'993 prestations ont été relevées (2017: 7'555).

De manière synthétique, avec les offres numériques (connexions) et les activités estivales, le décompte général du réseau des bibliothèques s'établit à 1.05 million de prestations dénombrées (977'608 en 2017).

Sur le volet patrimonial, indépendamment des prestations en ligne, le recul de l'activité d'accueil aux Archives se confirme depuis 2016. 1'553 prestations (1'618 en 2017), portées par 790 personnes (884 en 2017), dont 446 nouveaux inscrits (536 en 2017), ont été dénombrées. L'accroissement des fonds en ligne (presse historique) explique en grande partie ce recul de la fréquentation de la salle de travail. La plateforme d'accès aux documents filmiques et sonores lausannois des Archives continue à voir son audience augmenter. La mesure désormais produite avec Google Analytics montre une consultation moyenne de 2'491 pages par mois.

Le Centre BD a poursuivi sa collaboration avec BDFIL avec la réalisation d'une exposition présentant les débuts des comics dans la presse américaine entre 19^e siècle et années 1930. Il a également activement contribué à l'édition de la revue du festival.

Enfin, notons que le projet de Maison du livre et du patrimoine (MLP) est toujours gelé suite au recours porté devant le Tribunal fédéral, dans le cadre du projet des Axes forts de transports publics urbains. Toutefois, les travaux préparatoires pour l'utilisation des espaces ont été menés pour garantir une bonne réactivité si le projet devait se concrétiser.

Alors que le service a commencé à rédiger une véritable politique de formation, le personnel a bénéficié de 67 jours de formation continue (63 en 2017).

Enfin, la communication du service sur les animations et les activités culturelles est déclinée sur support papier et sur le web (lausanne.ch, bavl.lausanne.ch; facebook; twitter, agendas en ligne du Régional, bibliovaud, tempslibre.ch et loisirs.ch). 94 événements différents ont bénéficié d'une communication produite à l'interne selon la charte graphique (62 en 2017). Le recours à une agence numérique spécialisée dans la communication culturelle et pour les familles permet de renforcer le dispositif et la notoriété du service (coups de cœur hebdomadaires sur tempslibre.ch, mensuels sur loisirs.ch; deux newsletters sur loisirs.ch).

POLITIQUE DU LIVRE

Sujet de satisfaction: les salons du Lausanne-Palace qui accueillent mensuellement les auteurs sélectionnés pour le prix des lecteurs sont systématiquement pleins. La fréquentation atteint désormais 200 personnes très impliquées par rencontre. Soutenu par le Château de Lavigny, La Télé et le journal 24 Heures, le Prix des lecteurs de la Ville de Lausanne a été remis lors d'une soirée au théâtre de Vidy, à Laurence Boissier. devant 300 personnes. La 5^e édition a été lancée à l'automne sous la présidence de Vincent Kucholl, comédien.

Toujours avec la collaboration du Lausanne-Palace, le festival du polar romand Lausan'noir a pu être co-produit avec la Fondation pour l'Écrit du Salon de Genève, dans une version plus resserrée rassemblant toutefois plus de 1'000 personnes sur deux jours. A cette occasion, sous l'égide de la Ville de Lausanne, le prix du polar romand a été remis à Nicolas Verdan. Autre action en faveur directe des auteurs, la bourse littéraire de la Ville de Lausanne a été attribuée à Julie Guinand.

Le service a également participé à l'organisation du débat sur la rémunération des auteurs lors de manifestations en marge du salon du Livre sur les quais.

Le soutien aux éditeurs se poursuit selon les objectifs de la politique du livre. Au total 35 projets éditoriaux et 13 collectifs ou associations ont bénéficié d'un soutien financier, tandis que trois éditeurs sont au bénéfice d'une convention de soutien co-signée par le Canton de Vaud.

La médiation littéraire est menée dans ce cadre par toutes les unités du service. La programmation culturelle du service durant l'année atteint le nombre de 321 rendez-vous pour tous les âges (250 en 2017). L'action de médiation de la politique du livre se veut expérimentale. Elle permet de créer des partenariats et des projets inédits, tant dans la forme que l'objectif visé. Cette démarche garantit le maintien d'une attractivité des actions autour de la littérature au sein de la population. Dans ce cadre, on relèvera notamment les actions suivantes:

- organisation du concours de poésie pour enfants (6-10 ans) organisé dans le cadre du Printemps de la poésie en partenariat avec Payot Libraire. Cérémonie de remise des prix organisée à la Bibliothèque Jeunesse;
- organisation de la grande dictée publique par Darius Rochebin au Théâtre Boulimie (110 participants);
- organisation du marché des éditeurs lausannois à la place Saint-Laurent;
- organisation du brunch littéraire de la rentrée des auteurs lausannois dans le cadre du Livre sur les quais à Morges (170 participants);

- organisation d'un atelier de cuisine avec conférence-repas au Café du Simplon avec Anne Martinetti, dans le cadre de la Semaine du Goût.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

Faits marquants

- Ressources humaines : la responsable du site d'Entre-Bois a pris ses fonctions en janvier. La bibliothécaire en charge de la médiation culturelle a démissionné. Son poste a été repourvu au 1^{er} octobre. Au 31 décembre, le service ne compte plus d'absences de longue durée. Une collaboratrice a été en congé maternité.
- Formation : Le partenariat avec la Passerelle culturelle pour l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap se poursuit à La Sallaz. Les deux apprenties en information documentaire ont réussi leur 2^e année de formation. Onze stagiaires en formation ou reconversion ont été accueillis. 23 personnes ont bénéficié de la « Semaine découverte ».
- Sécurité des locaux : des infiltrations ont touché les locaux et espaces de stockage à plusieurs reprises sur deux sites au cours de l'année : la bibliothèque Chauderon et surtout la réserve sise place Chauderon 16, lors de l'intempérie de juin 2018. Le renforcement de la sécurité de la Maison de quartier de Chailly impose quelques fermetures supplémentaires de la bibliothèque (env. cinq jours par an).
- Systèmes d'information des bibliothèques : intégration dans le logiciel des bibliothèques de la gestion des rappels aux abonnés. Création de listes de documents thématiques (romans, films, séries) accessibles sur le portail des bibliothèques et coordonné à la mise en valeur des collections dans les espaces de Chauderon et de la bibliothèque Jeunesse. Migration de l'intranet du service sur la plateforme Sharepoint 2016. Installation des dernières bornes RFID dans le réseau et lancement du déploiement logiciel pour équiper les bureaux des collaborateurs de la technologie RFID. Le recours au portail des bibliothèques est en hausse. 727'447 pages ont été consultées (2017 : 682'589). Les consultations se font encore largement depuis des ordinateurs (62%) malgré un accroissement sensible du recours aux outils mobiles. A noter que l'introduction des bornes d'emprunt/retour des documents est vécue par le personnel de manière différente selon les sites du réseau. Le personnel des grandes bibliothèques (Chauderon, Jeunesse) est globalement acquis au nouveau modèle, ce qui n'est pas le cas de sites de quartier très sollicités comme La Sallaz ou Montriond du fait de l'important travail de manutention difficile à répartir vu la faible taille des équipes.
- Prêt sur sites : dans un climat particulièrement dynamique (+6%) où seule la bibliothèque Chauderon marque légèrement le pas, on constate pour la première fois que le site de La Sallaz s'impose comme le premier site de quartier avec 14% des emprunts. Ce succès global est fortement lié à l'investissement des équipes en place.
- Actions hors les murs : à la piscine de Bellerive, durant sept semaines, les bibliothécaires ont été présents pour proposer livres et magazines mais également des animations quotidiennes pour les enfants, y compris le week-end avec l'association « La Suisse raconte ». Entre juin et août, différentes actions ont été menées au square d'Echallens, à Montbenon (Festival de la terre) et au Musée de la main.
- Actions intergénérationnelles et échanges : vu les difficultés pour les bibliothèques scolaires à poursuivre le projet « 123 Albums », occasion de rencontres entre classes et personnes âgées, l'équipe de Montriond a développé des lectures avec groupes en EMS, nouant de nombreux partenariats (Bio+/BIP Lausanne, Fondation de l'Orme, Fondation Meillerie, Maison Mivelaz). Des clubs de lecture ont été proposés dans plusieurs bibliothèques du réseau, ainsi que des ateliers d'écriture ou de bricolage/tricot.
- Organisation du travail : à Chauderon comme à la bibliothèque Jeunesse, une analyse des tâches de backoffice a été menée et a permis d'optimiser les activités effectuées en matinée. Un nouveau modèle de travail a été proposé aux bibliothécaires, suivi d'un bilan personnalisé entre septembre et décembre. Globalement, cette action a permis de mieux équilibrer les tâches de back office et les heures dévolues à l'accueil des publics.
- Politique d'accueil et actions en faveur de publics avec handicap : lancement d'un programme de formation interne du personnel en vue d'améliorer l'accueil. Ce programme passe par des formations données à l'ensemble des bibliothécaires pour une bonne maîtrise des outils numériques proposés aux publics. Il inclut également le lancement d'une démarche pour améliorer le savoir être des bibliothécaires devant accueillir les usagers. Pour ce faire, une psychologue du travail a mené une observation des interactions en vue de proposer des axes de formation ciblés. Une enquête pour mesurer la connaissance des prestations de services offertes par les bibliothèques a été menée auprès des usagers et s'est achevée en décembre avec 304 questionnaires remplis. Un accord a été passé avec l'EVAM pour permettre aux mineurs non accompagnés pris en charge à Lausanne de bénéficier de conditions de prêts à domicile équivalentes à celles des autres jeunes. A Entre-Bois, un partenariat a été conclu avec l'association « Français en jeu » pour encourager la venue d'habitants en situation précaire. Concernant les actions spécifiques en faveur des publics handicapés, poursuite de la collaboration avec la Bibliothèque sonore romande (BSR) qui diffuse les textes des auteurs sélectionnés ainsi que les enregistrements des rencontres du Prix des lecteurs. Toujours avec la BSR et le Centre Pédagogique pour élèves Handicapés de la Vue (CPHV), des échanges ont été menés pour fonder une collaboration future (club de lecture et atelier numérique). Premier geste concret : la bibliothèque Jeunesse a été retenue pour la présentation publique d'un album en braille « Les yeux de Bianca », une co-édition des Editions Loisirs et pédagogie et du CPHV, afin d'accompagner et favoriser l'intégration des élèves malvoyants dans les classes de la Suisse romande. Poursuite du partenariat avec le Mouvement des Aînés Vaud pour l'opération « Livres à vous », service de bénévoles offert aux personnes à mobilité réduite pour l'emprunt documentaire ou l'accompagnement à des événements des bibliothèques.
- Reprise régulière du service de bibliobus. Les difficultés de stationnement ont conduit à un projet de repositionnement de trois arrêts améliorant ainsi l'attractivité du service.

- Espaces d'accueil en bibliothèques: mise en place d'un nouveau concept de signalétique pour les locaux des bibliothèques (orientation spatiale et identification des collections). Opération finalisée pour le site de Chauderon. A Entre-Bois, aménagement de nouveaux modes d'accès aux rayons et construction de gradins pour les accueils de groupes d'enfants. Ouverture d'un espace « Vivre à Lausanne » à la bibliothèque Chauderon.
- Délégations externes: le chef de service est membre du comité de la Fondation C. F. Ramuz. La déléguée à la médiation culturelle du service est membre du comité de l'association professionnelle BiblioVaud. La responsable de la bibliothèque Jeunesse participe au Groupe référence Lausanne amie des enfants. Deux bibliothécaires ont été impliquées dans les sélections d'ouvrages retenus pour des prix littéraires touchant la jeunesse (prix RTS, prix Enfantaïsie).

Gestion des collections et vie du réseau des bibliothèques

A côté du travail fondamental de conseil des bibliothécaires, la politique documentaire des bibliothèques, l'amélioration des conditions de réservation des documents ainsi que les fonctionnalités du portail numérique des bibliothèques et de nouveaux outils numériques de suivi des acquisitions ont largement participé du succès constaté cette année. Offre à jour, bien choisie surtout (y compris dans le nombre d'exemplaires à proposer), dans une présentation aussi aérée et accessible que possible selon les âges, sont les quelques clés de la réussite. De plus, la réforme en cours des plans de classement permettra rapidement de mettre en évidence nouveautés et genres pour faciliter les choix du public. Une réflexion sur la politique documentaire pour la jeunesse à l'échelle du réseau a été initiée. Enfin, la mise en place de séances régulières pour permettre aux bibliothécaires de présenter leurs domaines d'acquisition et leurs méthodes de travail permet de mieux partager les savoirs au sein des équipes.

Des inventaires partiels des collections ont été menés sur plusieurs sites: Jeunesse, Chailly, Entre-Bois, Montriond et La Sallaz.

Evolution nette de l'offre documentaire des bibliothèques

	2018		2017		2016		2015	
	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis	Fonds	Acquis
Chauderon	82'053	11'137	85'177	10'403	86'973	11'121	87'946	12'880
Bibliothèque Jeunesse	40'389	4'685	41'266	5'355	42'048	4'365	44'759	5'389
Entre-Bois	23'536	3'179	22'368	3'063	26'204	2'648	26'637	3'522
Montriond	30'085	5'550	28'112	4'270	26'674	3'674	26'554	4'958
La Sallaz	25'428	4'332	24'319	4'952	24'891	3'647	22'968	3'137
Bibliobus	4'997	1'034	4'497	997	5'570	421	7'015	936
Chailly	8'129	1'556	8'377	1'437	8'661	1'262	9'078	1'340
Réserve	49'207	63	52'710	28	62'673	17	67'569	18
Total	263'824	31'536	266'826	30'505	283'694	27'155	292'526	32'180

Reliure et entretien des livres

En 2018, l'atelier de reliure a traité 14'972 livres neufs (2017: 17'795) et effectué 548 réparations (2017: 586) pour éviter d'éliminer des livres encore demandés par le public. A cela s'ajoutent 28'623 travaux spéciaux pour l'équipement des livres (étiquetage RFID notamment). Le personnel de l'atelier de reliure participe toujours activement (soit 532 heures) à la préparation matérielle des expositions et à l'élaboration d'agencements mobiliers pratiques et peu onéreux.

Accueil des publics et médiation culturelle des bibliothèques

Indépendamment des actions relevées dans le cadre de la Politique du livre, le programme gratuit d'activités culturelles est présenté à travers un agenda édité chaque semestre et qui a bénéficié des illustrations de deux artistes romands: Anaëlle Clot et Serge Nidegger.

A La Sallaz, à côté de la collaboration avec l'association « L'Escale des voisins », l'ouverture pilote de la bibliothèque le dimanche, une fois par mois, est encourageante: les animations culturelles, pensées surtout pour les familles, ont toujours été bien suivies. L'utilisation de la bibliothèque pour le prêt ou le simple séjour reste toutefois d'un niveau bas, assimilable à la fréquentation du mardi. L'expérience montre que, malgré le nombre réduit de jours ouverts, l'offre proposée séduit les gens du quartier et répond à une demande.

A Chailly, la bibliothèque a été associée à la fête des 10 ans de la Maison de quartier, offrant des animations qui ont été suivies par plus de 300 personnes.

A Entre-Bois, la collaboration avec la Fondation Soins Lausanne (puériculture) n'a pu être reconduite.

A Montriond, où l'on a fêté le 50^e anniversaire de l'ouverture de cette bibliothèque, la grainothèque portée en collaboration avec le SPADOM a été inaugurée et remporte un vif succès.

Accueil de groupes

L'action des bibliothèques se traduit aussi par une offre destinée à des collectifs, souvent jeunes. Classes, Centres de Vie Infantile, APEMS et UAT pour enfants en situation de handicap, ou associations (EVAM, Appartenances, AirMigrants, Métafor, Français en Jeu, Démarche) sont régulièrement reçus. Au total, 750 visites de groupes ont été dénombrées (2017: 784), dont 241 à la bibliothèque Jeunesse, 291 à Montriond, 116 à La Sallaz, 35 à Chailly, 46 à Entre-Bois et 21 à Chauderon. A relever que de nombreux petits groupes se présentent spontanément et ne figurent pas dans cette statistique.

L'invitation rituelle faite aux jeunes fêtant leur 13^e anniversaire a été reconduite afin d'encourager les adolescents à découvrir la bibliothèque Chauderon.

LE CENTRE BD DE LA VILLE

Collections et inventaires

Comme par le passé, le travail se distribue entre catalogage des nouvelles publications et traitement des fonds constitués au fil du temps.

Avec le soutien de stagiaires, plusieurs publications périodiques ont pu être classés et conditionnées, notamment la revue *A suivre*. Compte tenu des besoins pour l'exposition programmée à BDFIL, un important travail de conditionnement de la presse américaine a été mené. Il s'agit de pages isolées ou de « comics sections » de journaux entre 1890 et 1980.

2'969 notices bibliographiques ont été inscrites dans le catalogue du Centre BD (2017: 3'611).

Les collections se sont enrichies à travers des dons et achats. A relever :

- les archives d'André Jobin alias Job, scénariste ayant travaillé avec Derib ;
- les archives de l'agent Hartmut Becker de Hambourg, comprenant des lettres et contrats avec des dessinateurs ainsi que des BD allemandes de 1900 à 1950 ;
- les archives du dessinateur Sambal Oelek alias Andreas Müller de Aeugst. Ce dessinateur a notamment travaillé sur des thèmes suisses : Général Dufour, Le Corbusier, Albert Anker, Kirchner à Davos, etc. ;
- plusieurs planches du dessinateur Daniel Ceppi (Genève) ;
- plusieurs planches de la dessinatrice Frida Bünzli alias Debra Bühlmann (Zurich), première dessinatrice professionnelle BD en Suisse alémanique ;
- plusieurs planches d'Alex McCartney (Zurich) ;
- plusieurs planches de Daniel Bosshart (Winterthur) ;
- 60 Strips du Daily Strip Eva, de Claude Jaermann et Felix Schaad, paru pendant 17 ans dans le Tagesanzeiger (Zurich). Ces originaux couvrent toutes les périodes de parution de cette série ;
- BD américaines, dont beaucoup d'intégrales - Wash Tubbs, Flash Gordon, Steve Canyon etc. – dès les années 1960 ;
- plusieurs clichés de strips américains utilisés par les imprimeurs par Markus Schindler de Bulls Pressedienst (Francfort) ;
- des albums en français, allemand et anglais de Rolf Burger (Zurich) et Alice Bavaud (Lausanne) ;
- des catalogues américains de ventes aux enchères de Frédéric George (Saint-Saphorin) et d'Artcurial par Cédric Suillot (Lausanne) ;
- collection complète du Papiers Nickelés par la Groupe d'étude sur la bande dessinée (GrEBD) de l'UNIL ;
- des mangas en français par Laura Gainche (Lausanne).

Soutien à des expositions

Le Centre BD est intervenu pour soutenir des expositions ou des publications :

- scans de Playboy dans le cadre de l'exposition 18-68 Quelle histoire!? se tenant du 4 mai 2018 au 27 janvier 2019, au musée d'histoire de la Chaux-de-Fonds ;
- documents mis à disposition pour une recherche à l'occasion de l'exposition Dave McKean durant le festival BDFIL 2018 ;
- documents pour les Guides de Lausanne dans le cadre de l'élaboration de la promenade (Lausanne dans la BD) ;
- scans pour l'éditeur All Verlag (Wippenfûrth, Allemagne) pour une édition intégrale de Luc Orient dessiné par Eddy Paape ;
- scans et prêts documentaires à des chercheurs de l'UNIL, notamment pour la manifestation des Mystères de l'UNIL ;
- scans pour des recherches à l'université de Fribourg ;
- prêts documentaires à Geoffroy Kursner pour un article dans la revue Alphart.

BDFIL

Le chef de service a poursuivi son activité comme secrétaire du comité de la Fondation pour la promotion de la bande dessinée. Il gère l'affectation de la subvention de la Ville au festival. Il a également été associé aux travaux du réseau BD Suisse.

Pas de changement d'orientation pour le Centre BD : le partenariat avec BDFIL s'est poursuivi. Le Centre BD a réalisé une exposition à valeur patrimoniale pour le festival sous le titre : « Sundays & Dailies ». Le Centre a organisé une rencontre avec une vingtaine de collectionneurs et proposé plusieurs visites guidées de l'exposition.

Dans la presse, le Centre BD a été mentionné à différentes occasions :

- portrait/ interview de Cuno Affolter dans l'émission bilingue Carnotzet Voltaire, produite par Radio RaBe (Berne) le 19 avril 2018 ;
- « Schweizer Comic-Kunst soll wiederaufleben », article écrit pour Swissinfo par Eduardo Simantob sur le Centre BD et Cuno Affolter. Traduit en plusieurs langues ;
- participation de Cuno Affolter à l'émission Kulturplatz (SRF) sur l'architecture et la bande dessinée ;
- liste de six livres préférés de Cuno Affolter pour le numéro 197 de Orte, Schweizer Literaturzeitschrift ;
- portrait de Cuno Affolter avec mention du Centre BD écrit par Daniel Rothenbühler pour le Schweizer Feuilleton-Dienst. L'article est paru dans 11 journaux (Luzerner Zeitung, Suedostschweiz, Swissinfo, Blick, etc.).

Recherche

Une étudiante de la HEG de Genève a accompli un travail de bachelor concernant la mise en place d'un système de veille pour le Centre BD de Lausanne. Ce travail a permis d'implémenter un outil de veille numérique pour repérer des publications relevant du périmètre d'intérêt du Centre BD.

Visites du Centre BD

- 17 étudiants HES de Genève en Information et Documentation, dans le cadre du cours « Bande dessinée: Formes et usages » ;
- 15 participants à la journée découverte organisée par le service ;
- 15 écoliers zurichois dans le cadre d'une semaine d'échange linguistique ;
- 10 visites de Lausanne lors d'une présentation de Cuno Affolter sur la Suisse et Lausanne dans la BD ;
- 1 délégation d'universitaires de Bruxelles accompagnée de membres du Groupe d'étude sur la bande dessinée (GrEBD) de l'UNIL ;
- 5 collectionneurs de Zurich ;
- 1 étudiante en formation en bibliothéconomie à l'ECAL.

Délégations, conférences et communication

Ouverture du festival et présentation de huit dessinateurs (Anna Sommer, Noyau, Jul, Eric Lambé, etc.) par le conservateur du Centre BD, dans le cadre du Comic Festival der Frankophonie Wien (7. 11- 11.11). A l'occasion du Buch Wien, il a animé deux tables rondes durant le festival avec Anna Sommer et Noyau (Yves Nussbaum), artistes suisses.

Le bibliothécaire du Centre BD a continué à donner un cours intitulé « Bande dessinée: Formes et usages » à la HES de Genève, dans le cadre de la formation en Information et Documentation. Ce cours bénéficie des fonds documentaires du Centre BD pour sa confection et permet aux étudiants de visiter le Centre BD.

Le Centre BD a organisé deux soirées dans le cadre du programme culturel du service :

- Les Aventures des Tintin en 115 langues : conférence de Bernard Matthey-Doret, membre des Amis d'Hergé, à la Bibliothèque Chauderon ;
- Marco Turunen Auteur Super-Réaliste : présentation du dessinateur finlandais Marko Turunen à la Bibliothèque Chauderon.

Publications du Centre BD:

- Cuno Affolter: « Au berceau du comic : Entretien avec Alexander Braun » in Bédéphile, 2018 ;
- Cuno Affolter: « Entretien avec Thomas Ott » in Bédéphile, 2018 ;
- Boris Bruckler: « Batman Arkham Asylum : Sexe, ambition et compromission » in Bédéphile, 2018.

ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE (AVL)

Faits marquants

Projet lancé en 2015, la mise en ligne de séries majeures de l'histoire lausannoise sous forme de reproduction numérique a été menée à terme et l'accès à la plateforme rendu public. Procès-verbaux des exécutifs successifs depuis le Moyen-âge, rapports de gestion municipaux dès 1847, comptes de la Ville dès 1907 et recensements de population indexés dès 1804 constituent la première ossature de cette nouvelle forme d'accès au patrimoine documentaire historique de Lausanne. D'autres séries suivront au fil du temps.

Le projet de Maison du livre et du patrimoine, même gelé, continue de mobiliser l'équipe pour conditionner les fonds en attente de traitement afin d'anticiper le déménagement et en faciliter la conduite (35 mètres linéaires traités).

Suite au décès subit de la bibliothécaire documentaliste des Archives en février 2018, un bibliothécaire auxiliaire a été engagé rapidement. Le poste a été finalement repourvu le 15 septembre 2018. L'archiviste adjointe a été partiellement absente suite à un accident non professionnel durant trois mois.

Le chef de service est membre des comités de l'Association vaudoise des archivistes, de l'Association pour l'étude de l'histoire régionale, et membre du groupe d'experts vidéo de Memoriav.

Locaux et sécurité

Dans les locaux du Maupas 47, remplacement de la chaudière à gaz et renforcement du nombre d'extincteurs au dépôt des Plaines-du-Loup.

Consultation

790 personnes (2017: 884), dont 446 nouveaux inscrits (2017: 536), ont eu recours aux services des Archives.

1'556 prestations ont été dénombrées (2017: 1'618). 15% des requêtes émanent de l'administration communale.

Animations – Expositions – Recherche

Les Archives ont organisé un cycle de rencontres publiques pour la commémoration de la grève générale de 1918. Un débat a été tenu en septembre à la salle du Conseil communal avec des historiens et des représentants des partenaires sociaux (70 personnes). A la librairie Basta, une rencontre a été organisée pour saluer la sortie de deux ouvrages histo-

riques sur le sujet (40 personnes). Enfin, au Capitole, en partenariat avec la Cinémathèque, deux films ont été projetés avec intervention d'historiens et de la réalisatrice d'un des documentaires (400 personnes).

Les Archives ont participé à la fête organisée par l'Association de Quartier France-Collonges-Maupas pour ses quinze ans, en ouvrant leurs portes et en présentant un historique du quartier, le 1^{er} septembre (80 participants).

L'archiviste adjointe a terminé le cycle d'accueils pédagogiques sur le thème « Histoire d'eau en ville de Lausanne ». Quatre classes ont été reçues, représentant un total de 81 élèves.

Dans le cadre du programme culturel du service, les Archives ont proposé une table ronde sur l'histoire de la qualité de l'air à Lausanne.

Les Archives ont soutenu la préparation de cinq expositions ou publications historiques. Elles ont également été impliquées pour le tournage d'un court métrage d'une étudiante de l'ECAL.

Un atelier de généalogie a été proposé dans le cadre du Passeport vacances.

Enfin, dans le cadre d'Interact, plateforme de soutien à projets réunissant Ville de Lausanne et UNIL, un projet d'histoire orale a été financé et porté par une docteure en histoire soutenue techniquement par les Archives. Ce projet permet de capturer, en vidéo, les témoignages d'habitants du quartier sous-gare pour documenter les modes de vie lausannois.

Formation

L'apprentie a réussi sa deuxième année. Trois stagiaires ont été reçus (apprentis, étudiant bachelor et pré-master HES). L'archiviste adjoint a co-organisé le cours interentreprises *Inventaire d'archives* destiné aux apprentis AID (trois sessions, douze élèves), et a reçu les futurs guides d'accueil du MdA pour leur présenter les ressources documentaires à disposition.

Gestion documentaire administrative

Le programme de gouvernance documentaire au sein de l'administration communale a continué à mobiliser l'archiviste adjointe en collaboration avec le chef de service sur plusieurs axes de travail.

Le Copil a validé le choix d'un référentiel de conservation établi selon la méthode d'une archiviste française, qu'il convient d'adapter et de développer à l'échelle de la Ville. L'analyse théorique de la production documentaire des services s'est donc poursuivie pour établir ce référentiel.

Une collaboration avec le projet de Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) au sein du SOI a permis de faire valoir les exigences du référentiel pour les documents concernés. Il a été établi que les documents de référence devraient être gérés à l'extérieur de la GED spécialisée prévue pour le SMSI, soit dans un espace de stockage régi par les règles établies par le programme de gouvernance documentaire.

Les échanges se sont poursuivis avec les spécialistes Sharepoint du SOI pour voir comment construire des sites répondant aux besoins de gestion documentaire des services à court et moyen termes, en fonction de l'architecture informatique visée et des ressources à disposition.

Une présentation du référentiel de conservation au Service de la culture a permis une analyse de processus des activités, menée par une auxiliaire au bénéfice d'une formation spécialisée en information documentaire. Cette analyse doit permettre de mieux connaître l'existant documentaire et sa gestion actuelle, afin de consolider et faire valider le référentiel de conservation du service.

Archives historiques (versements et inventaires)

Durant l'année, 42 versements (2017: 62) ont été effectués, dont 6 de l'administration communale (2017: 19). Au 31 décembre, les archives privées sont constituées de 767 fonds différents (2017: 758). 19 inventaires ont été finalisés (2017: 23). Parmi ces travaux, on relèvera le traitement des archives de l'association des commerçants lausannois (P 559, 106 boîtes) source majeure pour la connaissance de la vie économique lausannoise au 20^e siècle. Moins spectaculaires mais bienvenues, l'inventaire des archives du Roller Lausanne Sports permet de documenter la pratique du rink hockey entre 1953 et 1970.

Plusieurs gros chantiers mobilisent les archivistes: le traitement des archives de la Tvrl (Télévision de la région lausannoise), de la galerie Vallotton et de la comptabilité générale de l'administration communale.

La base de données des conventions (actes notariés impliquant la Ville de Lausanne) compte 1'566 références pour des actes signés depuis 1994 (2017: 1'456).

Cinq services et onze institutions ont sollicité les Archives pour préparer des versements d'archives historiques.

Un travail de correction de l'inventaire Poncer touchant les archives médiévales de l'Abbaye de Montheron se poursuit.

Archives audiovisuelles (sons et archives filmiques)

Les collections audiovisuelles numériques représentent désormais 212 To de fichiers sauvegardés sur bandes LTO (2017: 196 To).

En 2017, les collections audiovisuelles se sont enrichies de 23 To (2017: 22 To). Globalement, les traitements ont concerné 15 fonds différents (2017: 16). Cette volumétrie se répartit entre, d'une part, 717 heures de vidéo (2017: 1'030) pour 1'639 documents (2017: 2'117) et, d'autre part, 19 heures de sons pour 27 documents (2017: 418 h.). 432 documents, provenant essentiellement de la Tvrl, ont par ailleurs été à nouveau numérisés (soit 235 h. de vidéo).

Les productions de La Télé (292 heures), le théâtre de Vidy et le Conseil communal ont été les plus massives.

La numérisation par scanner 2K de films acétate a permis de traiter 90 documents filmiques (8mm, super 8 mm, 9.5 mm, 16 mm), représentant 17 heures d'images (2017: 126 documents pour 21 h.).

Un travail imposant de mise en ligne a été mis en priorité durant l'année. Au final 6'794 productions filmiques, vidéos ou sonores sont accessibles sur la web TV des Archives (2017 : 4'729). Le travail d'indexation a porté essentiellement sur les fonds de Radio Acidule et de la Tvrl. On dénombre une moyenne de 2'490 visionnements par mois (2017 : 1'685).

L'archiviste en charge des fonds audiovisuels a apporté son expertise technique, exécuté des captations vidéos, réalisé des montages, encodé des clips et assuré des prises de sons à l'interne (Interact, grainothèque, prix des lecteurs, dictée publique par D. Rochebin), comme pour des services de l'administration et différents partenaires: projets DVD sur les transports lausannois par B. Nobs, projet DVD Lausanne de R. Cosandey pour la cinémathèque, Cercle catholique, MHL, Nuit des Musées, Amis de la Cité.

Les projets de sauvegarde des archives sonores et filmiques de la Fondation Initiatives et Changement (ex Réarmement moral à Caux) ont été achevés avec succès. L'inventaire a été publié et les données ont été transmises à Memoriav et à l'ensemble des partenaires du projet.

Restauration, numérisation

Le travail de restauration des archives historiques porte désormais sur 1'196 unités documentaires (2017 : 1'155) dont un plan détérioré par une infiltration d'eau lors de l'intempérie du 11 juin 2018.

La protection des originaux par numérisation a donné lieu à 7'390 prises de vue (2017 : 26'529), dont 3'764 plans de police des constructions (2017 : 3'572). La rétro-numérisation de microfilms a débouché sur la production de 59'666 fichiers. Le recul quantitatif relevé cette année s'explique par la priorité mise sur le travail de post numérisation nécessaire à l'ouverture de la plateforme d'archives en ligne (traitements d'images et de calibration des formats de fichier nécessitant une intervention manuelle chronophage).

Bibliothèque et documentation

Le décès de la bibliothécaire-documentaliste a fortement perturbé l'activité de ce secteur. Un service minimum a été assuré jusqu'à la nomination du nouveau titulaire en septembre. Un réaménagement partiel de la salle de travail et des espaces en magasin a été mené durant cette période transitoire.

A l'occasion de cette mutation, un bilan de l'existant a été mené et une nouvelle politique documentaire a été rédigée pour la Bibliothèque des Archives de la Ville afin de définir clairement les axes de développement des collections de la bibliothèque et documentation, compte tenu des transformations de l'environnement numérique.

De ce fait, seules 166 notices documentaires d'intérêt lausannois ont été créées. La base documentaire compte désormais 73'508 références, dont 34% sont issues de l'argus de presse quotidien.

244 titres nouveaux ont rejoint la bibliothèque des Archives (2017 : 333). 33% sont le fait de dons ou sont issus de fonds d'archives. Le catalogage dans la base de données romande a porté sur 157 titres (2017 : 532 titres).

SERVICE DE L'URBANISME (URB)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS), et de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), dans le but de :

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (plan directeur, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation et plans de quartier)
- contrôler la conformité des projets de construction aux outils précités et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.60	4.20	4.60	4.20
Agglomération (Urbanisme)	1.80	1.80	1.80	1.80
Atelier maquettes & expositions	4.00	3.80	4.00	3.80
Bureau permis construire - urb	16.60	15.30	16.60	15.30
Patrimoine (Urbanisme)	1.70	1.70	2.20	2.50
Planification (Urbanisme)	9.40	8.80	8.90	8.80
Total service	38.10	35.60	38.10	36.40

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
Unité administrative		
Total service		0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	5	4.20	5	4.20
Agglomération (Urbanisme)	2	1.80	2	1.80
Atelier maquettes & expositions	4	3.80	4	3.80
Bureau permis construire - urb	17	15.30	18	15.30
Patrimoine (Urbanisme)	2	1.70	3	2.50
Planification (Urbanisme)	10	8.80	10	8.80
Total service	40	35.60	42	36.40

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	2	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	2	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	2

La conseillère RH, outre le suivi des dossiers courants, a contribué à l'engagement de nouveaux collaborateurs/trices, au déploiement du projet Bien-être au travail et à la gestion des absences.

SECTION PLANIFICATION

Le nombre de procédures LATC en cours suivies par le Service de l'urbanisme est toujours important ; il s'élevait à 33 à fin décembre 2018 (38 en 2017), dont deux hors territoire communal.

A noter que la révision du Plan général d'affectation (PGA) a mobilisé très fortement l'équipe de planification en 2018, tant sur le territoire urbain que sur les territoires forains. Les demandes d'ouverture de procédures, normalement traitées par plan spécial, sont de plus en plus souvent intégrées à la révision du PGA.

Plans d'affectation et planification directrice sur territoire communal

Le nombre de procédures LATC en cours sur territoire communal s'élevait à 31 à fin décembre 2018, dont 29 plans d'affectation.

La Municipalité a ouvert quatre nouvelles procédures de plan en 2018 :

- révision du plan partiel d'affectation (PPA) N° 460 et son addenda situés au sud du Collège de la Croix-d'Ouchy, pour permettre le développement de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, de Philip Morris International et de la PPE TAMIA;

- élaboration d'un plan d'affectation (PA) pour la 2^e et 3^e étape de l'écoquartier des Plaines-du-Loup ;
- élaboration de deux PA pour le futur écoquartier des Prés-de-Vidy : PA 1 sur le secteur de l'établissement horticole actuellement affecté en zone d'utilité publique, et PA 2 sur le secteur sud des Prés-de-Vidy pour réviser le plan d'extension N° 611.

Un plan a été mis à l'enquête publique :

- procédure de zone réservée sur les secteurs de Pra Roman, Vers-chez-les-Blanc, Chalet-à-Matthey, Flon Morand, Montblesson, pour geler temporairement la constructibilité des terrains dans l'attente de la révision du PGA.

Un plan a été approuvé par le Conseil communal et mis en vigueur par le Département du territoire et de l'environnement DTE :

- PPA « Prélaz II » situé au sud du parc de Valency le long de l'avenue de Morges, concernant le développement de la Paroisse St-Joseph et l'extension de l'EMS Fondation Clémence.

Deux plans ont été abandonnés :

- PPA « Cour Camarès » à Vernand
- PPA « Vernand-Camarès » à Vernand

L'abandon de ces deux plans fait suite à la décision du Canton de maintenir l'ensemble des surfaces affectées en zone d'activités industrielles et artisanales dans le secteur de Vernand.

Statistiques sur les procédures en cours sur territoire communal

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Procédures en cours	19	20	42	41	47	47	39	36	36	35	31
dont plans d'affectation communaux	17	17	34	34	38	41	35	34	34	33	29
dont PAC	2	3	5	5	7	5	2	0	0	0	0
dont PDL, PDCom	0	0	3	2	2	1	2	2	2	2	2
Mises à l'enquête publique / consultation publique	2	4	6	6	8	7	7	4	1	3	1
Approbations par le Conseil communal	4	4	3	5	2	8	3	6	3	2	1
Mises en vigueur par le département cantonal	3	3	2	3	4	7	6	5	3	5	1

Plans d'affectation sur des communes voisines

Deux plans d'affectation portant sur des propriétés communales sises sur des communes voisines sont en cours :

- un plan sur le site de l'Arzilliers (Epalinges), qui vise à réaliser sur foncier communal un nouveau quartier d'habitation d'environ 28'000 m² de surface de plancher déterminante (SPd) . Les intentions du projet ont été validées par la Municipalité d'Epalinges puis soumises au Canton pour un examen préliminaire ;
- dans sa séance du 14 décembre 2018, la Municipalité a ouvert un compte d'attente de CHF 230'000.- pour financer les études nécessaires à l'établissement du plan d'affectation ;
- un plan sur le site de Malley (Prilly et Renens) : « Malley Gazomètre ». Avec les PQ Malley-gare et le PPA Viaduc, ce plan d'affectation constitue la dernière pièce urbaine de la centralité de Malley. Il concerne les terrains compris entre le chemin de l'Usine à Gaz et les avenues de Longemalle et du Chablais. Le plan prévoit 113'200 m² de SPd de logements et d'activités, soit environ 2'220 habitants-emplois ;
- les remarques du Canton formulées dans le cadre de son examen préalable ont été traitées avec les services cantonaux concernés et les deux communes territoriales de Renens et Prilly ;
- compte tenu des incertitudes techniques, financières et juridiques liées à la pollution des sols, l'ouverture de l'enquête prévue initialement fin 2018 a été reportée à 2019 ;
- des études plus poussées vont être menées pour clarifier les impacts financiers et calendaires d'un éventuel assainissement du site.

COMMISSION CONSULTATIVE DE L'URBANISME ET DES TRANSPORTS (CCUT)

Le but de la CCUT est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration, d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile, d'autre part. Ses membres sont renseignés sur les différentes planifications en cours sur le territoire lausannois. Quatre séances ont été organisées en 2018.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Le PDCom fixe les lignes directrices en matière d'aménagement du territoire communal pour les quinze prochaines années.

Le rapport d'examen complémentaire du Canton a été reçu le 12 juin 2018 et a nécessité de nombreuses modifications, notamment dans le domaine de la mobilité et pour intégrer la nouvelle politique cantonale en matière de gestion des zones d'activités, qui a conduit à l'abandon du Plan directeur localisé intercommunal (PDLi) sur Vernand.

Ces modifications ont été validées par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} novembre 2018 puis par le Canton.

Les principales modifications ont été ensuite présentées devant la CCUT le 28 novembre 2018.

La consultation publique du PDCOM selon l'art. 28 LATC est prévue en 2019, en lien étroit avec le lancement de la révision du PGA.

PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PGA)

Le PGA est un document opposable au tiers, qui fixe l'affectation, la constructibilité et l'utilisation du sol sur le territoire communal. La révision du PGA a été initiée en 2017 et intégrera les orientations du nouveau PDCOM.

Afin de tenir compte des spécificités du territoire communal, la révision est séparée en deux procédures, l'une portant sur le territoire urbain, l'autre sur les territoires forains. Les enjeux à traiter sont en effet différents :

- sur le territoire urbain, la révision a pour objectif principal une meilleure prise en compte des aspects qualitatifs du développement urbain, à savoir des actions territoriales différenciées au centre-ville et dans les quartiers par la préservation de leurs patrimoines bâti et naturel et par la valorisation de leurs potentialités (renforcement des centralités, espaces verts, etc.);
- dans les territoires forains, la révision devra mettre en conformité la planification avec les nouvelles bases légales, en réduisant la surface affectée en zone à bâtir (dézonages), en mettant à jour les dispositions réglementaires, et en intégrant de nouvelles thématiques (zones de danger, patrimoine, nature, etc.).

Des démarches de concertation et d'information publique seront menées dès 2019.

DOSSIERS DE PLANIFICATION LIÉS À MÉTAMORPHOSE ET À PÔLE GARE

En tant que service métier, le Service de l'urbanisme a accompagné le Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM) et la cellule Pôle Gare (PG) dans le développement de grands projets territoriaux répondant aux ambitions communales.

Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM)

Le Service de l'urbanisme travaille en étroite collaboration avec le BDM sur différents secteurs pour mener à bien les processus de planification :

- Ecoquartier des Plaines-du-Loup, étapes 2 + 3 : après avoir défini le programme des besoins avec les différents services communaux, une image directrice a été réalisée et présentée à la Municipalité et à la CCUT. Un certain nombre d'études de faisabilité en ont découlé (localisation d'une centralité publique et commerciale, modération ou fermeture de l'av. du Vélodrome, etc.) et la phase d'avant-projet de plan d'affectation est désormais lancée ;
- Secteurs des Prés-de-Vidy et de l'Établissement horticole : faisant suite au mandat d'études parallèles, le schéma directeur qui traite ces périmètres a été validé par la Municipalité en avril et garantit à l'avenir un cadre clair pour l'élaboration des plans d'affectation, leur ouverture ayant été décidée en décembre.

Pôle Gare et Léman 2030

Le Service de l'urbanisme a secondé la cellule PG dans ses missions relatives au développement de la gare et ses alentours, notamment dans le suivi du projet d'agrandissement de la gare, de la nouvelle place de la Gare et des espaces publics sous-gare.

De plus, le service est en charge du suivi de l'élaboration du plan d'affectation « La Rasude », secteur qui est actuellement au stade de l'avant-projet et qui a fait l'objet d'un examen préliminaire auprès des services cantonaux.

AGGLOMÉRATION / RÉGION

L'unité dédiée au projet d'agglomération et aux planifications régionales assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du PALM et des schémas directeurs. Elle assure également le pilotage du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL). A ce titre, le délégué responsable de l'unité est membre permanent de la Direction technique du PALM, regroupant les représentants du Canton et des schémas directeurs.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

- PALM 2007 et PALM 2012 (PALM de 2^e génération) : la réalisation des mesures A du PALM 2007 (période 2011-2014) et des mesures A du PALM 2012 (période 2015-2018) est en cours ;
- PALM 2016 (PALM de 3^e génération) : au terme des débats au Parlement fédéral, le PALM 2016 devrait bénéficier d'un cofinancement de CHF 135.26 millions pour les mesures à réaliser pendant la période 2019-2022. Les mesures lausannoises concernées sont notamment la seconde étape du métrom3 (tronçon Flon-Blécherette), des mesures d'amélioration du métrom2, ou encore de nouvelles mesures en faveur de la mobilité douce ;
- en 2018, les partenaires du PALM ont décidé de ne pas réaliser de projet de 4^e génération, afin de se concentrer sur la mise en œuvre des mesures des projets précédents.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Les études élaborées dans le cadre de ce schéma portent en particulier sur :

- la planification du secteur de Vernand : le Plan directeur localisé intercommunal (PDLi) de Romanel-sur-Lausanne et Lausanne-Vernand, a dû être abandonné en 2018 après la décision du Canton de maintenir les surfaces affectées en zones d'activités industrielles et artisanales sur le site. Le Canton souhaitant désormais faire de Vernand un pôle stratégique pour l'emploi, l'élaboration d'une nouvelle vision directrice est en cours ;

- la mise en œuvre du concept du Parc d'agglomération de la Blécherette : des études sont menées afin d'affiner le concept de parc d'agglomération esquissé en 2012, de définir une vision d'ensemble partagée par les partenaires et de proposer des mesures opérationnelles ;
- l'élaboration d'une stratégie régionale vélo : la stratégie a été adoptée en 2018.

Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)

Le SDCL est une plateforme de coordination facilitant les collaborations intercommunales entre les communes de Lausanne et d'Epalinges, et assurant la défense des intérêts des communes dans les structures du PALM.

Commission permanente de politique régionale (CPPR)

L'unité agglomération/ région gère le secrétariat de la CPPR. Une seule séance de commission s'est déroulée en 2018. Une délégation de membres de la CPPR a assisté à l'assemblée plénière des commissions de politique régionale des communes du SDNL.

ESPACES PUBLICS

Le Service de l'urbanisme porte un regard transversal aux questions liées aux espaces publics. L'objectif de cette approche est de mettre en évidence les aspects matériels comme la morphologie du lieu, la relation entre le plein et le vide ou encore l'animation des rez-de-chaussée, etc. Cela, sans oublier les aspects immatériels constitués par l'ambiance de l'espace, par l'identité des quartiers ou encore par la réponse aux demandes sociales liées aux multiples usages des lieux.

Cette année, le service s'est concentré sur la préparation de la démarche de projet Riponne-Tunnel :

- conception d'une méthode de participation au concours d'idées, en étroite collaboration avec la SIA Vaud ;
- réalisation et pilotage des différentes études pour l'élaboration du cahier des charges du concours (étude urbanistique, étude d'accessibilité et mobilité et étude historique) ;
- organisation d'une exposition historique sur l'évolution urbaine du secteur.

Collaboration Ville – Université

En 2018, le Service de l'urbanisme – associé à l'Institut de Géographie et durabilité de l'UNIL – a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projet « Interact ». Le projet dénommé « Riponne-Tunnel 2026 -Acte I » porte sur l'analyse et l'évaluation des dispositifs participatifs qui sont mis en place pour le réaménagement du secteur Riponne-Tunnel. Dans le cadre de cette collaboration, un workshop réunissant urbanistes, chercheurs et étudiants a été organisé. Les étudiants en urbanisme de l'UNIL ont par ailleurs développé, dans le cadre d'un atelier semestriel, un diagnostic et des propositions pour le développement du secteur Riponne-Tunnel. Pour 2019, un projet « Riponne-Tunnel 2026 - acte II » a été accepté dans le cadre de la 2^e édition d'Interact.

PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Cellule patrimoine

En application de l'article 73 du règlement du Plan général d'affectation (RPGA), la cellule protection du patrimoine a traité près de 600 affaires concernant des objets figurant au recensement, bâtiments, ensembles ou encore jardins historiques.

Les déplacements sur le terrain ont permis de formuler des objectifs de conservation avant le dépôt d'un dossier auprès de l'administration et de répondre aux questions des architectes, gérants ou propriétaires. L'application de plusieurs lois (énergie, personnes handicapées) ou normes (prévention des risques de chutes, prévention incendie) soulève régulièrement des difficultés pour préserver la substance historique des bâtiments de valeur patrimoniale et nécessitent l'élaboration de solutions spécifiques.

Les contacts réguliers avec la Section monuments et sites permettent de traiter les dossiers des objets bénéficiant d'une protection cantonale. Il faut noter que le complément du recensement architectural n'est toujours pas à l'ordre du jour des instances cantonales alors même que va débiter la révision du PGA.

Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud offrent des opportunités de contact constructives à propos du patrimoine lausannois.

La déléguée a initié et encadré le mandat d'étude historique et de constitution d'une vaste documentation concernant le secteur Tunnel-Riponne, afin de mieux connaître les interventions et les processus qui ont conduit à son aspect actuel, ceci dans la perspective d'alimenter la réflexion sur son avenir. Une étude historique des bâtiments appartenant aux CFF, av. de la Gare 41-45, a été réalisée par une mandataire du propriétaire ; cette documentation contribuera à poser les bases des projets à venir.

Suite à la préoccupation des Lausannois et des élus portant sur l'avenir des « vieux bistrot » lausannois, le recensement des cafés-restaurants historiques est en cours de révision et sera complété dans le cadre d'un mandat extérieur. Ce travail permettra de faire émerger les établissements et les locaux les plus caractéristiques en raison de leur authenticité, et de proposer des mesures visant leur mise en valeur.

Plusieurs planifications à l'étude requièrent une participation de la déléguée en raison de leurs enjeux patrimoniaux, comme l'Hôpital Ophtalmique, le secteur de la Gottettaz ou encore Montolivet. La cellule patrimoine a entamé un travail de diagnostic « patrimonial » établi sur le terrain et complété d'informations historiques sur le bâti et les aménagements lausannois historiques afin de l'inscrire de manière dynamique dans la révision du Plan général d'affectation, dans le but de mieux préserver l'identité de notre cité et de ses quartiers.

En cette année européenne du patrimoine culturel, les Journées européennes du patrimoine ont attiré un public nombreux et familial sur le thème national « sans frontières ». Près de 1'500 visiteurs se sont pressés à la brasserie « Bavaria » pour découvrir les décors peints, les boiseries et le projet de restauration de cet établissement cher au cœur des Lausannois. L'ancienne gare de marchandises de Sébeillon a accueilli près de 600 personnes curieuses de découvrir cette magnifique halle momentanément désaffectée.

La collaboration avec l'EPFL s'est poursuivie dans le cadre de l'Unité d'enseignement « architecture et réhabilitation » conduite par le Professeur Luca Ortelli. La déléguée a poursuivi son activité au sein de la commission spéciale pour l'évaluation du patrimoine bâti du XX^e siècle.

BUREAU DES PERMIS DE CONSTRUIRE (BPC)

La tâche du BPC découle principalement des articles 17, 103 et 104 de la LATC. Son rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de construction. Ainsi, le bureau assure la gestion des dossiers de demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnels de la branche concernant les droits à bâtir.

En 2018 :

- 630 séances de travail (contre 691 en 2017) avec des constructeurs, des administrés et d'autres services de l'administration communale ou des audiences au tribunal, ont été menées ;
- 267 enquêtes publiques (contre 319 en 2017) ont été ouvertes ;
- 633 oppositions/interventions (contre 398 en 2017), dont 13 collectives (contre 28 en 2017), ont été déposées.

Il est à relever que le nombre de séances avec les requérants, leur durée, ainsi que le nombre de renseignements dispensés par téléphone ou courriel représentent une part importante de l'activité du bureau. Les collaborateurs ont aussi pris part, en collaboration avec les avocats de la place ou du premier conseiller juridique de la Municipalité, à l'instruction de dix procédures de recours en matière de construction auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (22 en 2017) voire, dans certains cas, du Tribunal fédéral.

Le nombre de projets déposés par les constructeurs potentiels demeure important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant tout de même un examen (813 en 2018, contre 861 en 2017). Au surplus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demande de permis de construire par les requérants, qu'ils soient professionnels ou non.

Le 1^{er} janvier 2018, la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et son règlement d'application sont entrés en vigueur. Cette loi a abrogé et remplacé la loi cantonale concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR), et la loi cantonale concernant l'aliénation d'appartements loués (LAAL). Le 1^{er} septembre 2018, la révision en profondeur de la partie générale de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) est entrée en vigueur.

Le délai de traitement des dossiers complexes soumis à permis de construire (démolition/reconstruction avec oppositions) reste important. La qualité lacunaire des dossiers demeure un problème majeur, souvent dû à la méconnaissance des exigences réglementaires locales. Le Service d'urbanisme se réjouit de disposer des résultats de l'audit de la Cour des comptes et des solutions présentées.

Parmi les projets de constructions autorisés en 2018, on peut relever en particulier quelques dossiers importants :

- rue St-Martin 16 et 18, construction, après démolition, d'un immeuble de logements sociaux, locaux administratifs, ateliers, et accueil soupe populaire (Mère Sofia) ;
- rue du Grand-Pré 8 et 10, construction, après démolition, de 2 bâtiments de 76 logements au total ;
- rue de la Vigie 3, construction, après démolition, d'un hôtel de 113 chambres ;
- avenue des Boveresses 31a et 31b, construction d'un immeuble comprenant 60 logements, une école enfantine, une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et une ludothèque ;
- ch. de Bérée 6a et 6b, construction d'un collège primaire « Riant-Pré » et d'un APEMS ;
- rte de Chavannes 15a, construction d'un immeuble de 17 logements ;
- av. Collonges 21b, construction d'un immeuble de 16 logements ;
- rte des Plaines-du-Loup 38, construction d'un immeuble mixte de 12 logements et de commerces ;
- ch. du Boisy 31, construction, après démolition, d'un immeuble de 17 logements ;
- ch. du Couchant 31, construction, après démolition, d'un immeuble de 15 logements ;
- rue de Genève 84 et 86, construction, après démolition, d'un immeuble de 19 logements et de commerces ;
- av. de Tivoli 44 et 46, construction, après démolition de deux immeubles mixtes de bureaux et de 20 logements au total.

En marge de ce qui précède, le secrétariat du service assure la permanence du guichet des enquêtes publiques.

Les tableaux ci-après présentent une synthèse du traitement des dossiers.

Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions/interventions

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Enquêtes publiques	284	312	358	319	267
Oppositions/Interventions	629	303	713	398	633

Recours

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Déposés	18	17	21	22	10
En cours				23	26
Recours admis ou partiellement admis				0	3
Recours rejetés				1	16
Recours irrecevable, rayé d u rôle ou autre décision				7	4

Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	56	54	67	42	38
Petites constructions (garages- boxes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	51	66	62	58	65
Transformations	251	226	226	245	223
Aménagements extérieurs	54	55	62	54	47
Démolitions sans reconstruction	4	5	9	7	2
Permis de construire complémentaires	39	42	52	44	45
Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres)	260	324	337	292	347
Total	715	772	815	742	767

Valeur des investissements s u rôle ou autre décision elon leur coût annoncé

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Projets de (en francs):					
moins de 0.2 million	268	257	316	277	222
de 0.2 à 1 million	94	92	83	88	102
de 1 à 5 millions	64	68	66	57	63
de 5 à 10 millions	13	14	14	12	19
plus de 10 millions	16	17	18	16	16
Total des projets	455	448	497	450	422
Investissement total (en millions pour les projets > 200 KF)	811	815	903	972	748

En général, les montants pour les projets inférieurs à CHF 200'000.- ne sont pas annoncés.

Stationnement : nombres de places autorisées

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Parkings souterrains	410	701	601	1311	456
Garages-boxes et couverts extérieurs	33	20	16	43	16
Places de parc extérieures	143	64	209	546	254
Total	586	785	826	1900	726
Places supprimées	145	352	302	683	252
Différence	441	433	524	1217	474

Traitement des permis de construire

On dénombre 417 décisions municipales sur des demandes d'octroi d'un permis de construire en 2018 (contre 458 en 2017), dont trois décisions négatives (cinq en 2017).

Pour les 414 décisions municipales d'octroi d'un permis en 2018, il s'est écoulé en moyenne 8.4 mois entre le dépôt de la demande et la décision d'octroi du permis.

Le nombre de demande de permis de construire soumises à l'enquête publique s'élève à 265 (285 en 2017, 340 en 2016, 279 en 2015). En moyenne, entre la fin de l'enquête publique et la décision, il s'est écoulé 3.8 mois.

Initiée en 2016, la tendance à la réduction de la durée de traitement des permis de construire ne s'est pas poursuivie en 2018. Hors dossiers particuliers qui faussent les statistiques en raison de leur traitement différé (délai demandé pour négocier avec les opposants, modification du projet initial qui induit un retour à la case départ, documents demandés pour compléter le dossier non produits dans un délai raisonnable, synthèse CAMAC non produite dans un délai raisonnable [trois mois en moyenne] et / ou des raisons financières), la statistique 2018 présente des durées de procédures plus longues de quatre à six semaines. Les raisons principales en sont la mise en œuvre de la nouvelle LPPPL, qui nécessite la fourniture de nouvelles données techniques, la remise de dossiers lacunaires, et les délais significatifs qui s'écoulent entre les différentes versions des dossiers.

Projets soumis à enquête publique

	2018	Sans les dossiers particuliers	2017	2016
Nombre		217	240	319
		<i>Durée des procédures en mois</i>		
Moyenne		6.7	6.2	6.5
Médiane		6.5	5.8	5.8
Quartile Q1*		4.4	4.3	4.1
Quartile Q3**		8.4	7.5	8.1
Décile D1***		3.4	3.5	3.2
Décile D9****		10.3	9.8	11.1

* au moins 25% des valeurs sont inférieures ou égales à Q1
 ** au moins 75% des valeurs sont inférieures ou égales à Q3
 *** au moins 10% des valeurs sont inférieures ou égales à D1
 **** au moins 90% des valeurs sont inférieures ou égales à D9

Projets non soumis à enquête publique

	2018	Sans les dossiers particuliers	2017	2016
Nombre		126	149	128
		<i>Durée des procédures en mois</i>		
Moyenne		4.1	3.7	4.1
Médiane		3.5	3.3	3.5
Quartile Q1		2.3	2.4	2.1
Quartile Q3		5.7	4.9	5.3
Décile D1		1.6	1.5	1.4
Décile D9		6.9	6.6	7.2

Police des constructions – hygiène et salubrité

Les activités et responsabilités de cette unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particulier, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion (manifestations).

Dossiers de mise à l'enquête : analyse du point de vue de la salubrité des constructions

2017	2018	Types
623	592	nombre de demandes de permis de construire examiné
356	320	nombre de dossiers présentant des lacunes
1029	872	nombre de remarques formulées sur des questions de salubrité

En 2018, 500 requêtes ou plaintes (498 en 2017) concernant la salubrité des logements et l'aménagement des commerces, locaux publics et lieux de réunion, y compris les établissements soumis à licence, ont été déposées relatives aux causes suivantes :

2017	2018	
23	23	humidité, moisissure et température trop basse ou trop élevée
3	12	infiltrations d'eau, refoulements d'eaux usées, problèmes d'eau chaude ou froide
15	12	odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO
29	23	présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs
24	10	problème de ventilation
60	47	entretien de logements
6	1	ordures ménagères
4	3	entretien de la cage d'escaliers et des locaux communs
7	5	entretien des parcelles et des abords des immeubles
241	281	examen de locaux commerciaux, publics, de réunions ou d'établissements soumis à licence
43	49	création ou transformation d'établissements publics
43	34	visites de fin de travaux ou de réouverture d'établissement soumis à licence

ENQUÊTES PUBLIQUES NE DÉCOULANT PAS DE LA LATC

Le Service de l'urbanisme assure le traitement et le suivi d'enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales et cantonales, telles que par exemple l'OFT ou l'OFROU. En 2018, cela représente quatre procédures fédérales et une cantonale. Il est également chargé de l'affichage des enquêtes portées par les autres services communaux (10 enquêtes en 2018, 7 en 2017).

SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent :

- la réalisation et la mise à jour de la maquette globale de l'ensemble du territoire urbain au 1/500^e. Lorsqu'elle sera terminée, elle comptera 283 modules de 40 x 80 cm. A ce jour, environ 41% du territoire est réalisé, soit 117 modules ;

- la mise à jour de la maquette au 1/200^e de la zone centrale ; elle couvre un périmètre allant du nord au sud de la place du Tunnel à celle de St-François, et d'est en ouest de l'av. Benjamin Constant à la pl. Chauderon. Celle-ci est visible dans les sous-sols du bâtiment de la rue des Côtes-de-Montbenon 7 ;
- l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

L'élaboration de projets de maquettes, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateurs :

- préparation et construction d'une maquette au 1/500^e pour le PPA Cour ;
- préparation et construction d'une maquette au 1/500^e pour le projet Riponne-Tunnel ;
- de nouvelles études de volumes ont été réalisées sur la maquette concernant le PPA Vallon ;
- déménagement et montage de la maquette de la cathédrale au 1/50^e au MHL ;
- remontage et réparation de la maquette historique au 1/200^e du plan Buttet au MHL.

En 2018, l'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions : au Forum de l'Hôtel de Ville, la réalisation avec le SPADOM de l'expo « La voix lactée », et au comptoir Suisse.

Enfin, il a effectué divers travaux de publication pour le Service de la jeunesse et des loisirs, le SPADOM, le Service d'architecture, la police judiciaire, la direction EJQ, Lausanne à table et le Triathlon.

En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, il a entretenu, en relation avec les différents PPA, la mise à jour des archives. L'atelier a continué le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques du SOI, permettant ainsi l'accès des images.

CONTRÔLE DES FINANCES DE LA VILLE DE LAUSANNE (CFL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Audit externe

Le CFL bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision.

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), des directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité (DIS) du Canton de Vaud, et de la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60)
- contrôle restreint ou audit selon des procédures convenues de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées

Audit interne et missions spéciales

Le CFL est membre de l'association suisse d'audit interne. Son champ d'investigation comprend l'ensemble des directions et services de l'administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés, les entités au bénéfice d'une subvention d'exploitation annuelle ou d'investissement supérieure à CHF 100'000 et les entités de droit public ou privé dans lesquelles la Ville de Lausanne détient un intérêt prépondérant. Les divers types de missions sont :

- audit de conformité : entités subventionnées, sociétés immobilières, billetterie
- audit de performance
- audit de gouvernance
- audit financier et de gestion
- audit de fraude
- missions spéciales

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - CFL	7.70	7.50	7.70	7.50
Direction & Secrétariat - CFL	2.90	2.90	2.00	2.00
Total service	10.60	10.40	9.70	9.50

En 2018, le service a terminé la réorganisation de son secrétariat par la suppression de 0.7 ept et le transfert de 0.2 ept dans un autre service de la Ville.

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018
Total service	- 0.90

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
Audit - CFL	8	7.50	8	7.50
Direction & Secrétariat - CFL	4	2.90	2	2.00
Total service	12	10.40	10	9.50

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	31 décembre 2017		31 décembre 2018	
	n	ept	n	ept
	0		0	
Total service	0		0	

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	0
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	0
Total service	2	0

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement sup. de poste	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le CFL est membre depuis 2018 d'EXPERTSuisse, l'association suisse des experts en audit, fiscalité et fiduciaire. Cette affiliation, approuvée par le Bureau du Comité de l'association, confirme la professionnalisation du CFL et implique notamment le respect des heures de formation obligatoire (60 heures annuelles), gage du maintien du niveau de connaissances nécessaires à l'exercice du métier.

MISSIONS D'AUDIT

Le CFL a délivré en 2018 :

- 2 rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé) ;
- 19 rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint ou procédures convenues) ;
- 1 rapport en tant qu'organe de contrôle non professionnel d'associations ;
- 3 rapports d'homologation de billetteries ;
- 7 rapports d'audit interne.

Le CFL se concentre de plus en plus sur ses principales missions à savoir l'audit des comptes communaux et l'audit interne. Auparavant, le CFL émettait de nombreux rapports de conformité concernant notamment l'utilisation de subventions par des entités tierces. Désormais, les activités d'audit interne concernent des services de la Ville de Lausanne, expliquant la diminution de la quantité de rapports émis.

La totalité des temps affectés sur ces diverses missions par les membres du CFL s'élève à 11'344 heures (contre 10'458 heures en 2017), le restant des heures travaillées étant réparti sur la formation et les divers projets internes d'amélioration de la qualité du service.